JANV-70-L-924-17
PROVINCIAL LIBRARY
BROADWAY AVE.
WINNIPEG 1, MAN.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Salon Funéraire
GREEN ACRES
Memorial Gardens
Un appel suffit pour prendre toutes dispositions nécessaires.
Boite 28 St-Vital
Tél.: 222-3241

Vol. 56—No 37 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 8 JANVIER 1969 PRIX 10c

PROVINCIAL LIBRARY
JAN 9 1969
MANITOBA

Les grandes manchettes

La nouvelle de l'année 1968: l'épopée d'Apollo-8

Un sondage effectué parmi les rédacteurs de nouvelles à travers le Canada a choisi le vol intersidéral Apollo-8, qui pour la première fois a amené l'homme hors de l'attraction terrestre, comme étant le sujet de nouvelle le plus important de 1968.

La plupart des rédacteurs dans les journaux et les postes de radio du Canada avaient posté les votes concernant le sondage annuel de fin d'année par la Presse Canadienne, avant qu'Apollo-8 ne prenne le départ, le 21 décembre, pour accomplir son périple historique autour de la Lune.

Après le départ réussi et la phrase concise venant du centre de contrôle de Houston, Tex.: "You are go for TLI", la nouvelle s'est emparée de l'imagination mondiale plus qu'aucune autre réalisation humaine dans l'espace depuis que le premier Spoutnik russe était entré en orbite le 10 octobre 1957.

Avant le vol d'Apollo-8, 130 rédacteurs à travers le Canada avaient voté par une marge impressionnante pour déclarer l'assassinat de Robert Kennedy, à Los Angeles, le 5 juin, comme étant la nouvelle la plus importante dans le monde entier en 1968.

Voici, par ordre d'importance, les nouvelles choisies:

Nouvelles mondiales:

- Apollo-8 et le vol intersidéral;
- L'assassinat de Robert Kennedy;
- L'invasion par les Soviétiques de la Tchécoslovaquie;
- L'assassinat de Martin Luther King;
- L'encyclique de Paul VI sur le contrôle des naissances;
- L'annonce faite par le président Lyndon Johnson, selon laquelle il ne se présenterait pas aux élections présidentielles.

Au Canada, par ailleurs, 1968 a été l'année de Pierre Elliott Trudeau. Sa victoire aux élections du 25 juin comme chef d'un gouvernement majoritaire a été choisie par les rédacteurs de nouvelles comme étant l'événement canadien le plus important de l'année.

Voici, par ordre d'importance et selon le vote, les nouvelles canadiennes choisies pour 1968:

La victoire électorale de Trudeau;

- Le choix de Trudeau au leadership du parti libéral;

La grève des postes;

- La mort du premier ministre Daniel Johnson;

La défaite du gouvernement par un vote des Communes;

- Les greffes cardiaques au Canada.

Les selections ont été faites par les rédacteurs des journaux membres de la Presse Canadienne, et par les postes de radio et de télévision desservis par Broadcast News Limited, une filiale de la Presse Canadienne.

L'Alliance Française de Regina offre des bourses d'étude

REGINA — L'Alliance Française de Regina offre de nouveau cette année des bourses pour l'étude du français au cours de l'été 1969. Il y aura entre quinze et vingt bourses, chacune ayant une valeur de $100.00.

Ces bourses seront offertes aux professeurs de français enseignant actuellement en Saskatchewan, aux futurs professeurs de français en Saskatchewan et aux étudiants du Collège bilingue du campus de Regina.

Ces bourses aident à poursuivre des cours de français d'un niveau acceptable pour l'obtention d'un degré universitaire. Ces cours se donnent à: Gravelbourg (cours d'été), Regina (cours d'été), Collège bilingue de Regina (session d'automne), Saskatoon (cours d'été), St-Pierre et Miquelon (cours d'été offerts à St-Pierre par l'Université de Toronto et à l'Université Laval).

Pour obtenir un formulaire de demande, il faut s'adresser à L. Pétry, 11 Burton Place, Regina, Saskatchewan.



Vendredi dernier avait lieu à l'hôtel de ville de St-Boniface le transfert de pouvoirs entre le maire sortant de charge, M. Joseph St-Hilaire (à droite), et le maire élu, M. Edward Turner, que l'on voit ci-dessus recevant les insignes de sa fonction. M. Turner a été élu maire lors des élections municipales d'octobre dernier. M. St-Hilaire succéda à M. Joseph Guay en septembre, alors que ce dernier prenait son poste de député de Saint-Boniface à la Chambre des Communes. (Photo Gauthier-Mercury)

Développement et Paix

Une somme additionnelle de $50,000 aux victimes de la guerre du Nigéria

MONTREAL — L'Organisation pour le Développement et la Paix vient de consacrer une somme additionnelle de $50,000 pour lutter contre la famine croissante dans la région des hostilités au Nigéria. "Cette guerre, selon Colin Legum du London Observer, détruira durant le mois de décembre près de 750,000 personnes qui mourront à cause des ravages de la famine et de la maladie". Les diverses Eglises et la Croix Rouge ont organisé une grande opération de secours d'urgence par la voie des airs. Il leur est possible de transporter à l'heure actuelle 150 tonnes de nourriture et de médicaments chaque nuit. Ces vols se sont effectués dans des conditions extrêmement dangereuses à cause de la guerre en cours. Cependant même cette dangereuse opération de secours sera loin de suffire quand la famine aura atteint son sommet en janvier et février.

Une tranche de $40,000 de l'octroi décidé a été envoyée à Caritas Internationalis, agence officielle de l'Eglise Catholique chargée des opérations de secours à travers le monde. Caritas travaille en étroite collaboration avec les Eglises Protestantes dans cette opération. Les fonds envoyés serviront à défrayer les coûts très élevés de l'achat et de la nolisation des avions. L'autre tranche de $10,000 a été orientée vers une organisation canadienne — Canair Secours — mis en place par l'Eglise Presbytérienne et Oxfam. Cette nouvelle organisation a acheté un super-constellation d'une capacité de transport de 20 tonnes pour aider le pont aérien déjà mis en place par les Eglises. La subvention de "Développement et Paix" est destinée à ce nouvel effort.

Mais quelle que soit la valeur de tous ces efforts, ils ne serviront à rien si la guerre ne finit pas bientôt. Aussi le Comité exécutif de "Développement et Paix" a-t-il demandé au Gouvernement canadien d'accroître ses efforts pour porter devant les Nations unies le problème de la guerre civile au Nigéria.

"Seule la fin de la guerre peut permettre de limiter la tragédie. Une guerre qui a déjà fait plus de morts que le conflit Vietnamien entier doit être portée à la table des Nations unies". Le Directeur de "Développement et Paix", M. Roméo Maione, a déclaré: "Le prestige et l'autorité morale de cette institution internationale sera affaibli si la tragédie de cette guerre stagnante continue".

Ce nouvel octroi porte maintenant à $125,000 l'aide de Développement et Paix aux victimes de cette guerre civile.

Construction d'un ensemble de logements sociaux à Winnipeg

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et celui du Manitoba concluront un accord pour la construction de 90 logements sociaux à Winnipeg. C'est ce qu'ont annoncé le 2 janvier l'honorable Paul T. Hellyer, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et l'honorable George Johnson, ministre chargé de la société du logement et de la rénovation urbaine du Manitoba.

Cet ensemble comprendra 18 maisons en rangée de trois chambres, 42 à quatre chambres et 30 à cinq chambres. C'est le troisième accord fédéral-provincial qui permettra de réaliser cette fois des habitations près d'un autre ensemble de 165 logements sociaux dans le secteur Burroughs-Keewatin. Le troisième ensemble, situé dans le parc Lord Selkirk, comprend 314 logements qui viennent tout juste d'être terminés et sont présentement occupés.

Ces logements sont destinés aux familles à faible revenu et le loyer est fixé en fonction de leur revenu. Quant aux déficits d'exploitation, ils seront répartis entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal dans la même proportion que le capital investi par chacun d'eux.

La contribution du gouvernement fédéral représente 75 pour cent du coût de cet ensemble. La province et la ville de Winnipeg se partagent le reste du coût.

L'administration de cet ensemble sera confiée à une commission locale du logement.

Malgré les rumeurs

M. Bertrand se prépare à reprendre la tâche

Malgré des rumeurs persistantes, selon lesquelles M. Jean-Jacques Bertrand se retirerait bientôt de la vie politique, le premier ministre du Québec ne s'en prépare pas moins à réintégrer son bureau du parlement de Québec après une absence de quatre semaines environ.

Le chef du gouvernement du Québec a dû être hospitalisé le 9 décembre dernier par suite "de malaises répétés depuis un mois". M. Bertrand a souffert, selon toute vraisemblance, de malaises cardiaques légers. Il fut admis à l'Institut de cardiologie de Québec, le soir du 9 décembre.

Après avoir subi des examens, il regagna son domicile de Cowansville, comté de Missisquoi, le 16 décembre où il poursuit une période de repos.

Pendant son congé forcé, c'est le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, qui assume les fonctions de premier ministre par intérim.

Le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée législative et ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a dirigé les travaux sessionnels pendant l'absence du premier ministre.

Selon un proche collaborateur de M. Bertrand, le chef du gouvernement aurait eu une convalescence "très normale" et il devrait être en grande forme pour affronter, en janvier, les nombreux problèmes qui assaillent le gouvernement.

En plus de s'attaquer à la marche des affaires courantes de l'Etat, M. Bertrand devra préparer à un événement de grande importance pour l'avenir du Québec: La conférence constitutionnelle devant avoir lieu dans la capitale nationale, les 10, 11 et 12 février prochain.

Quant à son voyage en France et en Angleterre, prévu pour la fin de janvier, des rumeurs veulent que M. Bertrand y renonce et envoie à sa place une délégation ministérielle. On prétend que M. Bertrand ne voudrait pas intensifier les tensions entre Ottawa et Québec avant la prochaine conférence constitutionnelle.

Ce voyage à Paris aurait pour but principal la mise en marche d'accords d'ordre technique et éducatif déjà conclus entre le Québec et la France.

Cette rencontre du chef de l'Etat du Québec avec les dirigeants français était prévue depuis déjà plus de huit mois et elle a été différée à deux reprises.

M. Daniel Johnson devait s'y rendre d'abord en juillet dernier, mais la maladie de l'ancien premier ministre du Québec retarda le voyage jusqu'au mois d'octobre. La mort de M. Johnson, survenue le 26 septembre, changea de nouveau le cours des événements.

On annonça, il y a quelque temps, que M. Bertrand se rendrait à Paris dans la deuxième partie du mois de janvier. La maladie soudaine du premier ministre québécois, le 9 décembre dernier, fit craindre que le périple ne soit de nouveau annulé ou remis à plus tard. Mais aux dernières nouvelles, rien n'a été changé dans les préparatifs et la rencontre Québec-Paris aux Champs-Elysées aura lieu. Il reste à déterminer la date précise du départ et du retour.

Affrontement avec Ottawa

Qu'il aille ou non en Europe, le premier ministre Bertrand devra affronter le gouvernement canadien à Ottawa, lors de la conférence constitutionnelle, les 10, 11 et 12 février.

Car, les observateurs prévoient d'ores et déjà un réel affrontement entre les deux formes de gouvernements en particulier, et entre Ottawa et les provinces, en général.

Le Québec tablera principalement sur la juridiction exclusive en matière de radio-télévision éducative, d'une charte des droits de l'homme élaborée par et pour les Québécois, sur un partage plus rationnel de l'assiette fiscale sur les droits miniers sous-marins, sur le développement urbain.

Dans la plupart de ces juridictions, le gouvernement central a déjà fait connaître ses positions, lesquelles ne se situent pas au même diapason que celui des provinces et, en particulier, de la province de Québec.

Il sera également question de l'extension du champ de juridiction du Québec dans ses relations avec les pays francophones du monde.

M. Bertrand doit aussi préparer la législation qu'il entend soumettre à l'Assemblée législative lors de la prochaine session, dont l'ouverture est prévue pour les derniers jours de février.

Système archaïque du collège électoral américain

WASHINGTON — "Il est temps que ce procédé par lequel nous choisissons notre président . . . fonctionne aussi bien que le reste de notre structure constitutionnelle" affirme M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, dans un article de la publication du comité national démocrate, "The Democrat".

Dans cet article, M. Humphrey se déclare irrévocablement en faveur de l'élection directe du président par la majorité du vote populaire telle qu'elle est actuellement rédigée, la Constitution américaine prévoit un collège de grands électeurs élus dans chaque Etat et qui, à leur tour, élisent le prochain président; cette procédure risque de porter à la présidence un candidat qui n'a pas obtenu en fait la majorité du vote populaire; ce fut le cas en 1888 lorsque Benjamin Harrison, bien qu'ayant obtenu moins de voix populaires que Grover Cleveland, fut désigné comme président par un collège électoral où il obtint 233 voix et son rival 168 seulement celui-ci devait d'ailleurs le battre à son tour quatre ans plus tard.

En novembre dernier, M. Richard Nixon n'a obtenu qu'une majorité de trois dixième d'un pour cent des voix populaires (31,770,227 votes contre 31,270,583 pour M. Humphrey, mais 61 pour cent des grands électeurs ont voté en sa faveur (301 contre 191).

De plus, comme il y avait trois principaux candidats pour se partager les voix des grands électeurs, il était à craindre que l'élection ne fut décidée par des concessions politiques au sein soit du collège électoral, soit de la Chambre des représentants qui eût été appelée à choisir le président au cas où aucun candidat n'eût obtenu la majorité absolue des voix des grands électeurs.

Ainsi M. Humphrey peut-il écrire à bon droit dans "The Democrat": "A cause de notre système archaïque de collège électoral, il y eut en 1968 un danger sérieux que la volonté populaire eût été faussée dans l'élection du président, soit au collège électoral, soit à la Chambre des représentants."

La population du Manitoba

D'après les statistiques du 1er juin 1968, la population du Manitoba atteignait alors 971,000 habitants, soit une augmentation de 8,000 sur l'année précédente.

Les "espions du crédit" inquiètent le Sénat américain

WASHINGTON — Une industrie secrète et toute puissante a pris une telle ampleur aux Etats-Unis que le Sénat américain s'est mis en frais, en décembre dernier, de conduire une enquête sur son fonctionnement. Il s'agit d'entreprises qui "informent" les commerçants sur les capacités de crédit de leurs clients.

Les pouvoirs exorbitants pris au cours des 10 dernières années par les sociétés qui se spécialisent dans l'information sur le crédit des particuliers ont en effet amené le législateur américain à se demander s'il n'était pas temps de réglementer plus sévèrement leurs activités.

C'est le revers de la médaille de la vente à crédit. Actuellement les consommateurs américains doivent plus de $105 milliards à leurs fournisseurs et cette facilité du crédit à la consommation est un facteur essentiel dans l'expansion soutenue de l'économie américaine.

Mais il s'est créé parallèlement une industrie de l'information sur le crédit qui peut, en quelques minutes, avec l'aide des plus puissants ordinateurs, dire à un commerçant, n'importe où aux Etats-Unis, si tel ou tel client est solvable.

Victimes

Trois honorables citoyens récemment victimes des "espions du crédit" sont venus déposer devant la sous-commission anti-trust du Sénat qui s'est chargée de l'enquête.

(Suite à la douzième page)

Chemins de fer

Les salaires accrus deux fois en 1969

MONTREAL — Les employés non-itinérants des deux principales compagnies de chemin de fer du Canada recevront une augmentation de salaire de six et demi pour cent à partir du premier de l'an et une autre augmentation de six et demi pour cent plus tard au cours de l'année selon les termes de leur nouvelle convention collective.

M. R. C. Smith, chef négociateur des huit syndicats représentant 75,000 travailleurs non-itinérants du CN et du CP Rail, a déclaré que ces employés obtiendront également d'autres bénéfices.

Le nouveau contrat collectif est entré en vigueur le 31 décembre dernier.

Cet accord crée un précédent en ce que pour la première fois les employés non-itinérants des chemins de fer ont signé leur nouveau contrat collectif avant l'expiration du précédent.

Les syndicats avaient d'abord réclamé une augmentation de salaire de 32 pour cent pour un contrat de deux ans. Le salaire horaire actuel est de $2.78.

(Suite à la douzième page)

AU MANITOBA

Augmentation des naissances et des décès en 1968

Il y a eu 255 naissances de plus au Manitoba en 1968, soit un total de 16,886 nouveau-nés contre 16,631 pour l'année 1967. Mais ces chiffres demeurent inférieurs à ceux de 1966 où l'on compta 17,921 naissances.

Par contre, les décès aussi ont augmenté, 7,392, alors qu'on n'en comptait que 7,174 l'année précédente.

Les mois de juillet et de mars ont enregistré le plus grand nombre de naissances, soit 1,533 et 1,527 respectivement. Il n'y en eut que 730 en novembre.

Par ailleurs, les mariages ont continué d'augmenter: 7,874 (7,751 en 1967). Là-dessus 1,207 couples ont convolé en août et 1,113 en juin. Il semble bien que janvier n'est pas un mois populaire pour le mariage: 231 couples seulement l'ont choisi en 1968!

1968 fut une bonne année pour le tourisme au Manitoba

Même si le record inscrit en 1967 n'a pas été atteint, il reste qu'au cours des dix premiers mois de 1968, 212,072 voitures de touristes sont passées des Etats-Unis au Manitoba. On en avait enregistré 219,873 en 1967.

Les statistiques de 1968 constituent une augmentation de 20 pour cent sur l'année 1966 dont le total pour la même période se chiffrait à 168,086.

NOTE

Nous publierons la semaine prochaine la liste des membres des diverses commissions et comités de l'hôtel de ville de Saint-Boniface pour l'année 1969.

On apprend en dernière heure que M. Paul Marion a été réélu président de la Commission scolaire de St-Boniface.

Dans les milieux scolaires de St-Boniface

Quelle est la langue d'usage en dehors des cours?

— III —

La semaine dernière, nous avons abordé la question de l'ambiance française des écoles "bilingues" de St-Boniface. Nous avons constaté en effet qu'à peu près partout la direction tenait au principe des affiches bilingues sinon uniquement françaises. Cela permettrait de constituer en quelque sorte un décor matériel où évolueraient les jeunes élèves francophones.

Il est peut-être opportun de signaler ici, en passant, que l'administration (ou bureau central) de la Commission scolaire de St-Boniface communique uniquement en anglais avec ses écoles "bilingues" du moins quant à la correspondance écrite. Il nous a été impossible d'en connaître les raisons. L'on sait pourtant que la majorité du personnel administratif est bilingue.

Si nous passons maintenant à un autre élément, cette fois plus subtile, de l'atmosphère scolaire, nous voulons parler ici de la langue utilisée spontanément entre enseignants, entre élèves, entre les uns et les autres, nous arrivons aux constatations suivantes.

Premièrement, entre enseignants francophones et de formation francophone (nous voulons désigner par là les enseignants qui non seulement viennent d'un milieu familial francophone mais ont aussi reçu une formation scolaire primaire et secondaire imprégnée d'une mentalité française), la langue d'usage courant est presque continuellement le français. — Et il convient de souligner ici que la direction de deux ou trois écoles en particulier a été confiée à des personnes qui parlent un français impeccable.

Chez les autres enseignants "bilingues", — ils sont généralement parmi les plus jeunes, — l'anglais semble être parlé beaucoup plus spontanément que le français, surtout s'il s'agit de termes techniques. Nous parlons ici évidemment de façon globale, sans vouloir exclure les exceptions.

Certains d'entre eux cependant nous ont fait remarquer qu'à ce sujet, à Louis-Riel en particulier, la situation s'était beaucoup améliorée sur les années passées. Quoique, en ce même endroit, la présence d'anglophones dans le personnel entraine presque automatiquement que les réunions du personnel se déroulent surtout en anglais.

Quant à la langue de communication entre enseignants et élèves (en dehors des cours bien entendu), elle varie assez selon les écoles. A l'école Provencher par exemple, les jeunes francophones savent que la majorité du personnel s'adressera à eux en français, de sorte qu'il n'est pas rare de voir les jeunes prendre eux-mêmes l'initiative de parler les premiers en français!

A l'Institut Louis-Riel, c'est plutôt le contraire qui se produit. La majorité des enseignants aborderont tous les élèves sans distinction en anglais. Et les exceptions sont plutôt rares.

Ailleurs, tout dépend des circonstances. S'il est important de se faire bien comprendre, on utilisera l'anglais comme pour les affiches. Si, au contraire, la communication n'a pas trop de conséquence, les enseignants se contenteront du français et en profiteront pour donner à l'élève une leçon de choses.

Quant à la langue prédominante chez les élèves, cela ne surprendra personne. C'est évidemment l'anglais. Seuls de petits groupes restreints venant de milieux familiaux vigoureusement francophones font exception.

Il faudrait cependant, en toute justice pour ces jeunes, citer les réflexions que quelques-uns d'entre eux ont faites sur ce sujet.

"Si on ne vivait pas tant en milieu anglais, confiait l'un d'eux, étudiant à Louis-Riel, il serait plus facile pour nous de cultiver notre langue et de nous y intéresser". Puis il ajouta: "Le respect humain joue aussi un grand rôle: on se laisse envahir par la masse et si l'on continue, notre langue au lieu de s'améliorer s'écroulera!".

"Comment voulez-vous parler le français? de déplorer un autre. On n'a pas assez de mots pour s'exprimer! Et puis, quand quelqu'un nous parle en français, on a l'impression qu'il parle une autre langue que nous!"

La situation au Collège

La situation n'est guère différente parmi les élèves du Collège, même si tout le milieu est exclusivement français.

Six élèves seulement sur trente que nous avons interrogés ont affirmé qu'ils employaient régulièrement le français entre eux.

Les autres ont avoué utiliser surtout l'anglais. Pour une quinzaine d'entre eux, la langue parlée habituellement à la maison est le français.

Interrogés sur leur préférence, deux ont affirmé ne préférer que l'anglais, dix n'inclinaient ni pour l'une ni pour l'autre langue, tandis que dix-huit ont donné leur préférence à la langue française.

"Je préfère la langue française, confiait une des étudiantes, parce que je suis moi-même. Quand je parle anglais, j'ai l'impression d'être une autre personne;" Et elle ajoutait que le français lui paraissait plus riche d'expressions.

Un autre, tout en déclarant sa préférence pour le français, sa "propre langue", admettait qu'il avait besoin de la perfectionner.

Et ce troisième qui aime bien le français mais préfère parler l'anglais "parce que c'est plus facile!"

Nous avons rencontré cette même réflexion chez des élèves de toutes les écoles: "On parle anglais parce que c'est plus facile; les mots nous viennent plus facilement!". Et pourtant ces mêmes jeunes venaient d'affirmer qu'ils admiraient le français, que c'était une belle langue, "celle de Molière", et ainsi de suite.

Mais l'argument le plus "français", oserions-nous dire, c'est à l'école Lacerte que nous l'avons rencontré: "J'aime les cours de français, déclare un élève de 4e année, parce que ma maîtresse m'aime beaucoup quand je lis la lecture!". Voilà une réponse digne des plus grands poètes français!

Nous verrons la semaine prochaine si tous les élèves ont la même opinion de leur cours de français!

(à suivre)

ÉDITORIAL

Les Néo-Canadiens et le bilinguisme

Le Comité Ukrainien du Canada a présenté au premier ministre Trudeau, en décembre dernier, un mémoire qui s'oppose à une bonne partie des recommandations de la Commission BB, surtout à celles qui favorisent l'établissement et l'enseignement des deux langues "officielles".

Ce document n'a pas manqué de susciter diverses réactions si l'on en juge d'après les "lettres au rédacteur" qui paraissent régulièrement dans le quotidien Winnipeg Free Press. Actuellement, deux camps s'affrontent. D'une part, les Ukrainiens et les autres "Néo-Canadiens", dont les Allemands et les Polonais en particulier, qui aspirent à maintenir leur identité culturelle et linguistique, et, d'autre part, les Anglo-Saxons et ceux qui, avec le temps, ont été assimilés.

Chez ces derniers, les uns maintiennent le principe du bilinguisme, du moins à la manière de la Commission BB, les autres — et ils sont la majorité — se contentent d'un unilinguisme pratique (c'est-à-dire l'anglais) parce que cela ne coûte pas cher! Ils n'ont cure d'histoire, de culture, de valeurs ethniques, en un mot, du Canada tout court. Le seul facteur décisif selon eux, c'est le rendement économique, la productivité.

Le groupe franco-manitobain ne s'est pas prononcé officiellement sur la thèse ukrainienne ou "néo-canadienne". Mais on ne peut pas dire qu'il y demeure indifférent. Sa propre expérience dans la lutte pour le maintien de son identité linguistique et culturelle le rend plutôt sensible et même sympathique aux efforts légitimes de tous les autres groupes ethniques.

Mais les Franco-Manitobains ne sont pas prêts à appuyer les réclamations ukrainiennes ou autres quand celles-ci s'acharnent contre le fondement même de la réalité canadienne (à savoir, l'existence et les aspirations de deux peuples fondateurs, de langues et de cultures distinctes) et s'accrochent aveuglément à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui n'a été en somme qu'une bien pauvre formulation et une encore bien plus faible garantie de ce que peut et devrait être la réalité canadienne: un Canada respectueux de toutes ses valeurs humaines parce que respectueux tout d'abord des valeurs les plus profondes des deux peuples qui constituent ses deux forces de base.

Ce n'est pas en sabotant le maintien et l'épanouissement de ces forces fondamentales du Canada que les "nouveaux arrivés" d'il y a soixante, vingt ou dix ans peuvent prétendre épanouir leurs propres valeurs humaines.

Avant de saboter le maintien et l'épanouissement de ces deux forces qui travaillent à faire le Canada depuis plus de deux cents et trois cents ans, les "nouveaux arrivés" d'il y a soixante, vingt ou dix ans devraient tout d'abord se familiariser à fond avec la réalité canadienne.

Sans doute, ils sont arrivés ici avec leur bagage de valeurs humaines indéniables. Cependant, pour aussi valables qu'elles soient en elles-mêmes, les caractéristiques particulières aux divers groupes néo-canadiens ne peuvent aspirer à s'épanouir légitimement en devenant des revendications individualistes. Ce n'est pas en s'attaquant au caractère bilingue et biculturel que la communauté canadienne a cherché à se donner au cours d'une pénible gestation deux fois séculaire que les ethnies néo-canadiennes peuvent espérer survivre. Elles ont besoin d'un appui humain et celui-ci, au Canada, est fondamentalement constitué d'un élément français et d'un élément anglais. Vouloir rejeter cette réalité, c'est tendre vers le suicide.

J.-P. A.

L'année 1968 au Canada

Au haut de l'échelle: l'inflation, le chômage et la pauvreté, malgré une ère de prospérité accrue

OTTAWA — Le Canada a connu en 1968 une période paradoxale de prospérité alliée à un taux élevé de chômage, à l'inflation et à la pauvreté. Tout porte à croire qu'on fera plus pour régler ces problèmes en 1969.

Lorsqu'on rendra publiques, au printemps, les statistiques finales sur les réalisations économiques du Canada au cours des 12 mois de 1968, on s'attend à y trouver un produit national brut — valeur totale des biens et services produits — de quelque $67 milliards, soit environ 8 pour cent de plus qu'en 1967.

Ceci représentera une hausse per capita de près de $200 de la production du pays, laquelle sera passée de $3,021 à $3,225. Environ 3½ pour cent de cette hausse représente l'inflation. L'augmentation de l'indice des prix au consommateur, néanmoins, a dépassé la hausse générale. L'indice des prix au consommateur était, en novembre, 4.3 pour cent plus élevé qu'un an auparavant.

La production réelle de biens et services s'est accrue d'environ 4½ pour cent en 1967. Pourtant, même au sommet de l'activité des mois d'été, le chômage représentait 5 pour cent ou plus de la main-d'oeuvre canadienne.

Emplois d'été

Le chômage estival a été accentué par une vague inhabituelle d'étudiants à la recherche d'emplois temporaires ou permanents. Les collèges et universités canadiennes éclatent d'énergie et de talent, qui seront canalisés vers le marché du travail dans quelques années. Il faudra leur assurer la disponibilité de l'emploi.

Le ministre du Commerce, Jean-Luc Pépin, a affirmé vers la fin de l'année, qu'il faut enrayer le manque de fermeté de la machine industrielle canadienne. La proportion de la population canadienne faisant partie de la force ouvrière est basse, comparée à celle d'autres pays industriels du monde.

Le pays, a dit M. Pépin, a besoin de plus d'esprit d'initiative, d'innovation et de concurrence sur les marchés mondiaux. Le Canada a gardé sa place dans la concurrence mondiale en 1968, n'augmentant que légèrement ses prix d'exportation, comparativement à ceux d'autres pays commerçants.

Pauvreté

Mais les indices et statistiques sur le produit national brut ne font pas état d'un des problèmes de base de l'économie, abordé par le Conseil économique du Canada en 1967: l'incidence et le degré de pauvreté au pays.

Le conseil avait abordé le sujet auparavant, mais le rapport de 1968 a attiré l'intérêt de l'opinion publique et forcé le gouvernement fédéral à entreprendre un examen de sa lutte à la pauvreté et des programmes de bien-être en général.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Etats-Unis: $6.00

Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envol postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Ci-dessus, le monument que le gouvernement de la Saskatchewan a érigé l'année dernière à la mémoire de Louis Riel. Cette statue, qui est l'oeuvre de M. Nugent, de Lumsden, Sask., n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde, pas plus d'ailleurs que le célèbre personnage qu'elle représente. Il y aura cent ans cette année que Louis Riel prit en main les destinées du Manitoba et le conduisit vers l'entrée dans la Confédération canadienne.

(Photo Gouvernement de la Saskatchewan)

C'est ça le bilinguisme

Devenir bilingue à l'âge de 50 ans n'est certes pas chose facile. M. Donald Ripley, directeur de l'hydraulique maritime au ministère des Transports, en sait quelque chose. "Mais c'est tout de même une enrichissante expérience qui vaut la peine d'être vécue", dit-il. Il se voit maintenant lancé à la découverte d'un monde nouveau à une période de sa vie où il croyait avoir exploré à peu près tous les champs du savoir.

Pendant plus de la moitié de sa vie, la langue de travail, pour Don Ripley, n'aura été uniquement que l'anglais.

Depuis à peine quelques mois, il a maintenant recours aux deux langues dans l'exercice de ses fonctions, et cette situation, nous dit-il, est devenue pour lui une nouvelle source de satisfaction personnelle dans son travail de tous les jours. Son grand regret, affirme-t-il, c'est de ne pas avoir eu plus tôt l'occasion d'apprendre cette autre langue du pays.

Le français qu'il maitrise aujourd'hui avec une certaine facilité, M. Ripley l'a acquis pendant un séjour d'un an à l'université Laval de Québec, dans le cadre du programme d'enseignement des langues parrainé par la Commission de la Fonction publique. Lui et son épouse sont demeurés dans la ville de Québec, totalement immergés dans un milieu francophone, pendant toute la durée des cours, soit de juillet 1967 à juillet 1968. M. Ripley fréquentait la faculté des Lettres de l'université alors que son épouse s'adonnait également à des cours de conversation française, permettant ainsi au couple d'approfondir, dans l'intimité du foyer, leur connaissance de la langue seconde.

Plonger ainsi dans l'inconnu, si l'on peut dire, et apprendre à maitriser en un an une langue qui nous est étrangère n'est certes pas une sinécure. M. Ripley admet d'ailleurs que les difficultés du début lui ont d'abord paru insurmontables. La période d'adaptation a été longue et pénible. L'effort mental exigé pour tenir le coup a été tel qu'il a maintes fois songé à tout abandonner et à revenir à Ottawa.

Il faut dire que M. Ripley, avant son départ pour Québec, n'avait à peu près aucune connaissance du français. Son vocabulaire dans cette langue pouvait se limiter à "oui", "non" et "bonjour". Né à Truro, en Nouvelle-Ecosse, il n'avait eu l'occasion de prononcer ses premiers mots de français qu'en arrivant au High School. Plus tard, à l'université Dalhousie et à Queen's de Kingston, où il a décroché son diplôme en génie civil, on l'avait astreint à une heure de français par semaine. Les quelques notions de français ainsi acquises ont cependant été vite oubliées, lorsque M. Ripley est passé au monde du travail où la seule langue utilisée était l'anglais.

"Bien entendu, dit-il, avant de passer à Laval, je me demandais, sans doute comme bon nombre de mes concitoyens de langue anglaise, quel bénéfice j'aurais enfin à tirer de la connaissance du français. Je n'en voyais guère l'utilité. Ayant oeuvré avec succès dans une seule langue pendant plus de la moitié de ma vie, pourquoi donc me creuser les méninges aujourd'hui pour apprendre une langue que je n'arriverai peut-être jamais à maitriser correctement et dont, de plus, je ne me servirai sans doute que bien rarement?"

Depuis qu'il a complété son cours, cependant, M. Ripley voit les choses autrement et regrette même de ne pas s'être imposé cette discipline plus tôt alors qu'il lui aurait été certes beaucoup plus facile d'acquérir et mieux maitriser la langue. Il voit maintenant s'ouvrir devant lui un monde nouveau qui lui était jusque là pratiquement inconnu. Il lit les journaux d'expression française, regarde la télévision française et s'intéresse davantage à tout ce qui se passe au Québec et plus particulièrement à la question du bilinguisme au pays. Il peut ainsi se faire une idée plus juste des difficultés à surmonter dans ce domaine des deux côtés de la clôture.

"Le Canada est un pays bilingue, dit-il. C'est un fait qu'on a trop longtemps refusé de reconnaitre. L'usage des deux langues dans nos communications sur le plan international ne peut d'ailleurs que rehausser le prestige du Canada aux yeux du monde. Pour l'individu, c'est une richesse qui lui permet de vivre pleinement sa vie chez lui et qui, de plus, lui ouvre la porte d'à peu près tous les pays du monde, le français et l'anglais étant les deux langues principales de communication internationale."

M. Ripley joint maintenant

(Suite à la cinquième page)

Semaine de prière pour l'Unité Chrétienne 1969

"Appelés à la liberté"

L'expression de saint Paul cadre mal avec certaines déclarations de liberté de nos contemporains. Dire que nous sommes appelés à la liberté implique que nous ne naissons pas libres mais que nous pouvons le devenir. Pourtant, depuis Jean-Jacques Rousseau, on nous a répété tant et plus que l'homme nait libre mais est vite enchainé par les conventions sociales. Jetez pardessus bord toutes les conventions, qu'elles soient politiques, académiques, sociales ou religieuses, et, du moins on l'escompte, vous verrez l'homme s'épanouir en toute liberté.

Le chrétien ne peut accepter cette position parce qu'il sait que la liberté s'obtient, non pas en rejetant toute contrainte, mais en découvrant et embrassant la discipline requise pour s'intégrer dans la communauté. S'il résiste à toute forme d'oppression, il s'oppose aussi à la pure rébellion. Aussi, quand il parle de liberté, son langage pourra paraitre ambigu, voire hypocrite.

Etre "appelés à la liberté" signifie apprendre les dimensions de la "communauté", découvrir la réponse à la question: "qui est mon prochain?". Cela signifie croitre dans l'intelligence et la maitrise des antipathies naturelles entre races, classes, cultures, âges, des associations qui isolent et paralysent. Cela signifie obéir à Celui qui appelle et de qui vient la force de surmonter les tensions qui brisent les sociétés et même les personnes. L'appel à la liberté est appel à la totalité: combler les fossés, guérir les divisions, enlever les barrières pour construire la communauté.

La Semaine de Prière pour l'Unité (18-25 janvier) peut nous fournir l'occasion d'explorer les dimensions de la liberté chrétienne.

La Conférence Catholique Canadienne
Le Conseil Canadien des Eglises

Les faits ne protègent pas assez le fait francophone

– Pierre Elliott Trudeau

OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, déclarait le 23 décembre dernier qu'il ne fondait pas sur le droit et sur l'histoire la politique que son gouvernement poursuit en faveur de la communauté francophone canadienne "parce que le droit et l'histoire ne protègent pas assez le fait français.

"Fondant notre action dans le cadre d'une solution pragmatique à un problème que présente la réalité canadienne, nous allons plus loin que ce que propose la constitution canadienne en faveur du français et ce que pourraient commander en faveur du français des données historiques", a affirmé le premier ministre au cours d'une conférence de presse.

M. Trudeau répondait à une question sur les motifs de la politique en faveur du bilinguisme par rapport à ceux de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Je ne me suis jamais posé cette question, a répliqué M. Trudeau, mais l'action que nous proposons en faveur du français est identique à celle des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme."

Droit et histoire

"A mon avis, a expliqué M. Trudeau, le fondement historique d'une politique de bilinguisme est incomplet. Peut-elle être motivée entièrement du fait que les francophones ont été les premiers au Canada? Avant les francophones, il y a eu les Indiens et les Esquimaux.

"Quant au fondement d'une politique de bilinguisme canadien sur le droit, il ne me paraît pas 'assez fort", a-t-il ajouté, se référant nommément à l'article 133 de la constitution canadienne actuelle qui porte sur la confessionnalité des écoles séparées et ne mentionne pas le droit des Canadiens francophones de recevoir au Canada un enseignement dans leur langue.

L'organisation Caritas n'a jamais envoyé d'armes aux Biafrais

par Roger Tessier, P.B.

MONTREAL — Le secrétariat catholique, dont le siège est à Lagos, capitale du Nigéria, fait la mise au point suivante concernant les activités de Caritas Internationalis. Cet organisme catholique avait été accusé de transport d'armes par des membres du gouvernement nigérien.

"Caritas est une organisation humanitaire qui s'occupe de la souffrance et de la détresse partout dans le monde. Elle apporte des vivres aux affamés et envoie des médecins et des médicaments aux malades", déclare le communiqué.

"Les accusations que Caritas met des fonds et des armes à la disposition des rebelles sont complètement fausses". Selon le secrétariat:

1) Caritas donne des vivres et des médicaments aux civils derrière les lignes rebelles. Cette aide est transportée par des avions affrétés dans ce but. Ces avions peuvent être contrôlés avant le départ.

2) Caritas n'envoie pas et

(Suite à la huitième page)

Des catholiques français affirment leur fidélité au Pape et à l'Eglise

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la lettre adressée à Paul VI par un groupe de catholiques français:

Très Saint Père,

A la fin de cette année 1968, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour la profession de foi, ainsi que pour tous les enseignements par lesquels vous avez affirmé les principes de la foi et de la discipline catholiques.

Nous vous disons notre tristesse et notre scandale devant les attaques dont votre personne et votre enseignement sont l'objet, ainsi que devant toutes celles qui visent la hiérarchie catholique, accusée d'être "une aristocratie de détenteurs de l'Esprit, qui s'élève au-dessus de la communauté pour la dominer".

En face de la prolifération des erreurs concernant le culte de Dieu, l'historicité des Evangiles, la présence réelle, le ministère ecclésiastique, nous souhaitons que la hiérarchie de l'Eglise exerce pleinement sa fonction qui est de maintenir intact le dépôt de la foi.

Nous demandons que les prêtres, trop peu nombreux pour les immenses besoins de la communauté chrétienne et de la mission des non-chrétiens, continuent, sauf vocation spéciale, d'être consacrés à leur tâche sacrée de nous enseigner la Parole de Dieu et de nous donner les sacrements.

Nous protestons contre les accusations de richesse et de triomphalisme qui auraient été justifiées à l'époque de la Réforme, faites à une Eglise dont nous savons le dénuement actuel et les limites qu'il impose et à la formation de ses prêtres et à sa présence dans la cité.

Nous vous disons l'angoisse du peuple chrétien de voir l'admirable effort de renouveau de l'Eglise, inauguré par le Concile et courageusement continué depuis, compromis par une petite minorité d'agitateurs, clercs et laïcs, qui prétendent régenter l'Eglise et jettent partout le trouble et le doute.

Nous assurons Votre Sainteté de notre totale confiance pour continuer durant l'année qui vient la mission qui est la sienne et nous lui disons notre obéissance et notre filial attachement.

Edmond Michelet,
Charles Flory,
Etienne Gilson,
Olivier Lacombe,
Henri Guitton,
François Mauriac,
Henri Rollet,
Stanislas Fumet,
Jacques de Bourbon Busset,
Henri Boissard,
Gabriel Marcel,
Maurice Vaussard,
Jacques Nantet,
André Latreille,
Pierre Mesnard,
André Piettre.

Le Canada et la France

"Condamnés à s'entendre"

"Même s'ils ne le souhaitaient pas, le Canada et la France seraient condamnés à s'entendre". Telles sont les paroles réconfortantes prononcées par le nouvel ambassadeur de France, M. Pierre-Marc Siraud, devant les membres du Canadian Club d'Ottawa. Cette assurance de la part du diplomate français, jointe aux déclarations de M. Ovide Laflamme, député de Montmorency, à son retour de la réunion des parlementaires francophones tenue à Paris, vient à son heure. Ensemble elles constituent un heureux contraste avec la situation ambiguë qui existait l'an dernier, et qui avait atteint son point culminant avec la visite brusquement interrompue du général de Gaulle.

Différences d'interprétations plus que divergences de vues, telle est l'explication de ce désaccord apparent qui, aimons-nous à le croire, s'achemine vers une détente. Ce qui frappe dans le discours de Son Excellence M. Siraud c'est la franchise et l'objectivité de ses vues. Franchise parce que, dans un passé récent, toutes les relations franco-québécoises semblaient faire partie d'un complot tramé dans l'ombre, dont le fédéral était soigneusement écarté, alors qu'Ottawa faisait tout en son pouvoir pour rendre justice aux Canadiens français. Objectivité, parce que le distingué diplomate, tout en reconnaissant au Québec une situation privilégiée, parce qu'il demeure le foyer des Canadiens francophones, n'oublie pas pour autant que notre groupe, partout au Canada, tient à rester français et qu'il compte pour s'épanouir pleinement, outre la reconnaissance du fédéral et des provinces, sur l'aide et la compréhension de la France.

L'ambassadeur Siraud a souligné à ce propos que la collaboration économique et culturelle de nos deux pays, si elle est plus intense que jamais avec le Québec, ce qui réjouit tout le monde, cherche à rejoindre aussi les aspirations de toute la communauté française du Canada. Sur les 600 professeurs français au Canada, 160 enseignent hors du Québec. Sur 300 bourses accordées aux étudiants, 82 sont distribuées dans d'autres provinces que le Québec, et le chiffre prévu pour l'an prochain est de $120. La France qui possède à Ottawa un conseiller culturel, deux adjoints et un conseiller scientifique, délègue un attaché culturel à Québec, à Toronto, à Moncton et à Vancouver.

Ces contacts accrus sont précieux pour notre survivance et pour le prestige du français chez nous, parmi les nôtres d'abord, comme parmi les milliers d'anglophones qui savent ou veulent apprendre notre langue. "Il n'est pas exagéré de dire, a ajouté l'ambassadeur, que le gouvernement français apporte une contribution importante à l'oeuvre du gouvernement canadien pour faire du Canada un pays bilingue".

On connait les efforts déployés par la délégation du Québec à Paris pour intéresser les financiers français à investir des capitaux dans la vieille province. L'agitation sociale qui existe en France poussera peut-être de notre côté quelques investissements français. L'agitation scolaire et syndicale qui agite le Québec n'est pas précisément de nature, cependant, à créer le climat de confiance nécessaire à favoriser ces placements. Les industriels français, toutefois, ne peuvent rester insensibles aux immenses possibilités que leur offre le Canada. La Société des Pétroles d'Aquitaine en Alberta, et les Potasses d'Alsace, qui réunissent des capitaux français et allemands, en Saskatchewan, sont venues s'ajouter aux sociétés françaises depuis longtemps installées chez nous, telles que le Crédit foncier, l'Air liquide, et tant d'autres, mais pas en nombre suffisant. Le champ des investissements est vaste et il attend la main du semeur.

Si, dans le passé, certains propos enflammés tenus par un chef d'Etat ont pu être mal interprétés jusqu'à être considérés comme une ingérence politique dans nos affaires nationales, s'ils ont eu comme résultat de diviser notre pays et d'être largement exploités par divers éléments qui aiment à pêcher en eau trouble, de récents événements et l'allocution de M. l'ambassadeur Siraud contribueront heureusement à réduire la tension et à ramener le calme et le sens commun dans les relations entre deux nations faites pour se comprendre, le Canada et la France.

Fulgence Charpentier
(Le Droit, 16-12-68)

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (7)

... Economie et éducation

"... les exigences accrues, dans le domaine économique et dans celui de l'éducation, rendent souvent difficile aujourd'hui la tâche d'élever convenablement un grand nombre d'enfants" (2a).

L'économie est simplement notre travail qui nous permet de nous procurer les biens matériels nécessaires à la vie. Aussi le premier but de notre activité, dans ce domaine, est l'acquisition de la nourriture, du vêtement et du logement. Une fois ces biens essentiels acquis, nous cherchons à nous rendre la vie plus facile par l'introduction d'un certain confort, d'une certaine aisance.

La société dite agricole d'antan assurait spontanément le logement, la nourriture et le vêtement à tous ses membres. Ainsi les familles d'antan pouvaient se permettre d'avoir bien des enfants. Mais depuis lors nous avons prospéré. Depuis lors, nous avons connu le "Progrès". Et la société, d'agricole qu'elle était, est devenue industrielle.

Si vraiment l'industrie a permis un progrès économique, cela signifie qu'elle nous a assuré d'un plus grand nombre de biens matériels qu'auparavant. Elle a donc pu nous procurer plus facilement les biens nécessaires à la vie et nous fournir plus de confort et d'agrément. En conséquence, les fruits de notre société dite industrielle devraient favoriser amplement les familles nombreuses en produisant aisément les biens qu'elles requièrent.

Or voilà justement que "les exigences accrues dans le domaine économique... rendent souvent difficile aujourd'hui la tâche d'élever convenablement un grand nombre d'enfants". Nous savons, en effet, qu'il est difficile de faire vivre un grand nombre d'enfants en ville.

L'industrie a certainement été un apport énorme à l'effort de production des biens matériels. L'industrie constitue un progrès réel dans le domaine économique. Comment peut-on alors expliquer que la société dite industrielle engendre la stérilité dans les familles plutôt que de favoriser l'aisance des familles aussi grandes qu'on les veuille? Comment les techniques d'abondance ont-elles pu engendrer des "exigences accrues dans le domaine économique" qui nécessitent la limitation des naissances, c'est-à-dire des hommes?

Avant de questionner le droit à la vie des générations à venir, le droit à l'intégrité physique et morale de l'épouse et la vie normale des foyers, ne devrions-nous pas questionner les normes et le contexte d'une économie de la stérilité?

Quant à l'éducation, celle-ci est une excellente chose qu'il faut nettement favoriser. Mais, dans "les conditions de la vie moderne" (3a), elle est très coûteuse pour le père d'une famille nombreuse. Aussi incite-t-on à nouveau les couples à limiter le nombre de leurs enfants, cette fois-ci afin de pouvoir concentrer leurs ressources financières sur l'éducation des quelques enfants qu'ils se permettront. Et le Père Noël descend à nouveau par la cheminée avec son sac rempli de moyens artificiels de contraception destinés à réjouir les parents d'enfants qui ne naîtront pas.

Mais dès que nous avons constaté la difficulté des parents contemporains d'éduquer un grand nombre d'enfants, il faut se demander si cette difficulté est normale, justifiable. N'avons-nous pas les biens réels, les richesses nécessaires pour construire bâtiments, bibliothèques et laboratoires, puis pour nourrir, vêtir et héberger confortablement les enseignants et leurs familles? Les biens manquent-ils? Les moyens de les susciter font-ils défaut?

Bref, tous les domaines de l'activité individuelle et sociale exigent la consommation ou l'utilisation de biens matériels. Peu importe le chiffre monétaire que l'on accole à ces biens — qu'il s'agisse de pesos, de francs, de dollars, en dix unités ou cent unités — ce qui compte c'est de savoir si réellement nous avons ou pouvons produire ces biens matériels. Et la semaine prochaine nous allons justement jeter un coup d'oeil à ces richesses que nous possédons et laissons trop souvent se gaspiller.

Georges Allaire

M. William-Marcel Pelland, commissaire adjoint aux taxes, au siège social du Canadien National, a été promu au poste de commissaire au même service à compter du 1er janvier.

M. Pelland est né à Saint-Boniface, Manitoba, et est entré au CN en février 1966, au poste d'agent général aux taxes à Montréal; en 1968, il devenait commissaire adjoint, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination.

William-Marcel Pelland, qui est âgé de 41 ans, est le fils de M. et Mme A.-R. Pelland, 445, rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba. Avant d'entrer au service du Canadien National, il a été commissaire à l'évaluation pour la cité de Saint-Boniface de 1954 à 1961, puis chef de la division de la recherche, service de l'évaluation à la Corporation métropolitaine du Grand Winnipeg, de 1961 à 1966.

Il a été président de l'Association des agents-évaluateurs du Manitoba dont il est encore membre honoraire, et directeur de l'Association canadienne des représentants, taxes foncières, membre associé de l'Institut des évaluateurs municipaux de l'Ontario et de l'Association des estimateurs municipaux du Québec.

Dans ses loisirs, M. Pelland a occupé la présidence du camp de la plage Albert, au Manitoba. Il a été instructeur et vérificateur pour le programme de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.

Il est marié à Lucille Toupin, de Saint-Boniface, et le couple a trois fils: Roger, 15 ans, Paul, 11 ans, et Robert, 3 ans.

Nos lecteurs nous écrivent

Réflexions

Une autre année vient de tomber dans le passé et, comme des milliers, précédée d'envois de souhaits, de courses folles dans les grands magasins, de réunions, de festins dont la table abonde de mets succulents aristiquement décorés. Les grands chefs ont, comme toujours, adressé leurs voeux de Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Sans doute ces souhaits étaient sincères mais peut-être aussi pour nous faire oublier un peu que sur cette même terre, pendant que nous festoyons, il y a des milliers et des milliers qui meurent de faim, dans des souffrances indescriptibles causées par la guerre; qu'il y a de nombreuses discordes, des haines raciales, des trêves qui ne sont pas respectées; un malaise croissant partout. Nous voulons la paix, nous disent les dirigeants mais une paix juste. Cependant, dans une autre page il est bien écrit, que si la guerre se terminait aux Etats-Unis, l'économie s'effondrerait par l'arrêt des manufactures d'engins, d'armes et de munitions de guerre, le chômage sévirait en masse et de par-là la révolte.

Au Canada il y a quelques jours, un économiste disait à la télévision que si nous voulions renverser le gouvernement, nous n'aurions qu'à arrêter de boire et de fumer pour une semaine et ce serait fait! Etrange, n'est-ce pas, que notre survie repose sur des piliers de destruction et de poison aussi néfastes?

Au Manitoba on a fait un effort suprême pour sauver notre langue, notre culture et peut-être aussi un peu notre religion puisqu'elle fut si longtemps attachée par le passé à ces deux éléments. Un grand congrès s'organisait qui parut être un succès retentissant.

On a voulu clore par un échantillon de la culture. Des annonces furent lancées dans l'air, les journaux, la chaire, à l'église, etc. Le décor, très artistique, présentait un texte des plus vulgaires et des plus pouilleux. Ce fut un choc à la pudeur et dignité de la femme, pour moi et plusieurs autres. Lorsque nos oreilles et nos yeux sont saturés de ces choses, comme il aurait été reposant de voir sur la scène un peu de modestie et de pudeur, des possibilités de bonheur pour un ménage lorsque l'épouse qui se donne apporte dans sa corbeille de noces le merveilleux trésor de sa virginité, cette richesse prometteuse de confiance et de stabilité (exactement de même pour l'époux).

Quand entendrons-nous cet avertissement que la Vierge de Fatima a lancé pour nous mettre en garde contre cette vague d'impureté qui sévie dans le monde? Ostentation, me direz-vous. C'est faux! Lorsqu'au terme de notre vie chaque pas peut être le dernier, celui qui nous met en face de notre Créateur pour être jugé, les louanges n'ont plus de couleurs, le pharisaïsme n'a plus de saveur, tout doit être vrai ou le doute est troublant. Car il se glisse sûrement dans une telle confusion lorsque nous croyons fermement l'enseignement que l'on nous donnait quelques décades passées que l'amour de Dieu, que l'on clame si fort aujourd'hui, se manifeste par le respect et l'observance de sa loi, par le respect et l'observance de l'autorité telle qu'il l'a voulue dans la société. Je ne suis pas une critique dramatique c'est pourquoi je mets un gros point d'interrogation à mon humble opinion après avoir vu la masse remplir la salle du Centre culturel quatre fois, applaudir frénétiquement sans aucun commentaire.

L'année 67 passera dans l'histoire par son Expo qui nous a offert un choix multiple de belles choses 68 suivra par l'exploit de ses astronautes. Teilhard de Chardin a dit que l'homme était le témoin du cosmos. Espérons que la prière de ces trois héros qui sont allés porter plus haut que la terre leur profession de foi, sera entendu et agréée de Dieu.

Mme Emma Ayotte
(St-Boniface, le 5 janvier 1969)

☆ ☆ ☆

Hier et demain... Bonne Année!

Sur le feuillet des mois de cette année qui passe
Nous chantions, nous pleurions, nous visitions l'espace
Notre ville en fouillant dans ses vieux souvenirs
Renouvela l'histoire qu'elle avait fait surgir
Comparant son présent aux vieilles traditions
Constata que son coeur était à sa nation...
Et la ville en détresse connut la perte immense
De son Temple béni, tous les jours, elle y pense.

Nous quittons à regret en refermant la porté
Franchissant l'autre seuil qu'un frais destin apporte
Que réserve pour nous le secret de ces jours
Agités, incroyables, temps de crainte ou d'amour?
A nous de faire gloire à cette ère nouvelle
A nous le privilège de la faire toute belle
Une époque d'action, de justice et de paix
Chacun manifestant et vivant ce souhait.

Janvier 1969

• • •

Apollo-8

Pendant une semaine dans ta coque d'acier
Incroyable, dans l'espace, ton berceau fut lancé
Traversant, sans effort, la ligne du mystère
T'éloignant des limites de la petite Terre
Explorant l'inconnu jusque-là impossible,
Trois nains dans le cosmos... quel émoi indicible!
La terre est bleue, dis-tu, et la lune est bien sombre
En six jours près de Dieu, l'homme a perçu son ombre
Et avec cette greffe dans les voûtes sereines
Recueilli, l'homme approuve tant de grâces humaines.

Noël 1968

• • •

A la Jeunesse — Des voeux nouveaux

Enfant, comme toujours, ton visage me charme
Ta simple vérité, ton innocent regard
Demandant le remède à toute cette alarme
Des soucis vrais ou faux s'accable,
Il n'y a que des fleurs et du pain sur ta table
Cherche la vérite puis fais briller sa flamme
Que ta belle jeunesse, montée en oriflamme,
Rayonne le bonheur, ce précieux don d'un jour,
Que ton coeur bien vibrant donne au monde — l'Amour!

• • •

Chers astronautes!

Sillonant l'atmosphère de ce grand infini
Filait sans s'arrêter, céleste libellule,
Tu berçais les petits d'un Créateur béni,
Serrés l'un près de l'autre en minime cellule,
Semence de la terre, que tu affirmas, ronde.
Qu'était l'heure comptée? Définis la seconde?
As-tu donc dit encore que la terre est d'argile,
Lorsque tu ballotait en capsule fragile...
Petits pantins jetés aux abords de la Lune
La peau a-t-elle un teint, est-elle blanche ou brune?
N'est-ce pas, qu'au fin fond, aux replis de ton âme
La brindille éclata, l'étincelle de foi
Te fit jeter ce cri dans la grande lumière
Que rien ne peut survivre sans cette humble prière
Qui force l'incroyant à dire: "Dieu, Je Crois!"

Manie Tobie
Saint-Boniface, 5 janvier 1969

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois de Janvier

1—Le temps des fleurs — Mary Hopkin
2—Si chaque soir meurt une rose — Richard Anthony
3—La fête au village — Marthe Fleurant
4—On prend toujours un train — Gilbert Bécaud
5—Isabelle — La Révolution Française
6—Je reviens chez nous — Jean-Pierre Ferland
7—Les fleurs de mandarine — Michel Fugain
8—Un grand homme n'est plus — Simon et Pierre
9—La petite Loulou — Serge Turbide
10—Le fou sur la colline — Les Miladys
11—Au nom de la jeunesse — Charles Aznavour
12—Pourquoi — Donald et les Aristos
13—Petite fille — Eric Charden
14—Quand tourne le vent — Vicky
15—Si tu veux être un homme — Herbert Leonard

Révélation du mois: Simon et Pierre

Grafton, Dowhan, Muldoon, Lafrenière, Roy et Walsh
AVOCATS ET NOTAIRES
304 Montreal Trust Building
213, avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Laurier Régnier
AVOCAT ET NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg 1
Bureau: tél.: 942-3924

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT ET NOTAIRE
de l'étude Arpin et Associés
211, édifice Dayton
323, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 942-6516

François Avanthay, LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
Suite 1 — 147, avenue Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

Marcoux, Dureault, Bétournay et Teffaine
AVOCATS ET NOTAIRES
700, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: 942-0038

Jacques-E. Roy
B.A., LL.B.
AVOCAT ET NOTAIRE
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
Tél.: 247-3964

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: 233-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Lecker, OPTOMETRISTE
2e étage, édifice Hurtig
264, aevnue Portage
Tél.: 943-6628

Finkleman
Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage
275, ave Portage
édifice Kensington
WINNIPEG
Téléphone
942-2496

Rés.: 233-2574
Bur.: 247-3591
Sur rendez-vous
Dr Hubert R. DuCharme
(B.A., D.C.)
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché
St-Boniface
En face de l'hôpital

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-4548

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
118, rue Horace
Téléphone: 233-7726

Dr Edouard-G. Jarjour
DENTISTÉ
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: 233-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
R.-G. LaFlèche
B.Sc., M.Sc., D.M.D.
DENTISTES
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: 775-5446

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

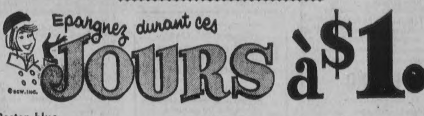
Groupe dentaire métropolitain
Successeur du Dr Jacob
situé au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAIN
angle Portage et Carlton
Téléphone: 942-8531
Heures de bureau:
9 h. à 6 h. tous les jours
Fermé toute la journée le samedi

FOREST, GUÉNETTE ET CIE, COMPTABLES AGRÉÉS
ÉDIFICE CKSB, 607, RUE LANGEVIN, ST-BONIFACE
TÉLÉPHONE: 947-1671

Profitez des aubaines de janvier qui vous sont offertes au SAFEWAY

De marque rouge ou bleue
Rôti de boeuf Fin de palette ou os rond lb 69c

Rôti de porc Epaule avec jarret lb 49c



Boston blue
Filet de poisson 3 paquets de 1 lb $1.00

Empress
Beurre d'arachides Boîte de 48 oz $1.00

Snow Star
Crème glacée Carton de 6 chopines $1.00

Mrs. Wrights
Mélanges à gâteaux 14 oz 3 paquets $1.00

Townhouse
Framboises ou Fraises
boîte de 14 oz
3 pour $1.00

Taste Tells
Haricots verts ou jaunes
boîte de 14 oz
6 pour $1.00

BISCUITS David et Frère paquet de 30 oz $1.00

Macaroni et fromage
Dîner Kraft 7¼ oz 6 pour $1.00

Bel-air
Limonade congelée 6 oz fluide 8 boîtes $1.00

MARGARINE Blue Bonnet paquet de 3 lb $1.00

Des fromages français qui arrivent frais de France chaque semaine

Nous confectionnons plusieurs variétés de pains réguliers et de fantaisie dans notre pâtisserie même du magasin. Essayez-en une différente cette fin de semaine.

Bananes jaune or 3 lb 49c

Pamplemousses de la Floride blancs ou rouges 10 pour 89c

Pommes de terre no 2 du Canada sac de 20 lb 79c

Prix en vigueur au magasin Safeway de la rue Marion du 8 au 11 janvier



© COPYRIGHT 1960, CANADA SAFEWAY LIMITED

Chronique de CBWFT

Jeudi 9 janvier

Au Point, à 7 h. 30: Emission locale d'affaires publiques.

Vendredi 10 janvier

Du feu S.V.P., à 8 h. 30: Invités: Eric, "Douze mille étoiles" et "Pauvre Pierrot"; Jacques Michel, "Je reviens de loin" et "Sur un Dinosaure"; les Coquettes, "N'attend plus" et "Le garçon dont nous rêvons"; Chantal Renaud, "Macha".

Des Agents très spéciaux, à 9 h.: "Le minéral mystérieux". Film d'espionnage, réalisé par A. Kjellin, avec Robert Vaughn et David McCallum. Un nouveau métal ayant une très grande force magnétique a été découvert par un savant à la solde de Trush. Une nouvelle mission échoit à Napoléon Solo; il doit se rendre au Pôle Nord.

Mon Pays mes chansons, à 10 h.: Monique-Miville Deschênes et Claude Gauthier.

Samedi 11 janvier

Jinny, à 7 h. 35: "La visite du président", comédie fantaisiste avec Barbara Eden et Larry Hagman. Le président, impressionné par un vol en orbite de Tony, décide d'aller le féliciter chez lui. Un clin d'oeil de Jinny et c'est en uniforme du XVIIIe siècle que Tony accueille le président.

Variétés, à 10 h.: Film réalisé par Gérard Petelet, avec Félix Leclerc, Stéphane, Monty Cab et Maxim.

Dimanche 12 janvier

D'hier à demain, à 4 h. 30: Les Phéniciens sur la route de l'étain. Documentaire. Jean Mazel, membre de l'équipe Connaissance du monde, part avec son équipe et sa caméra pour un voyage de cinq ans sur la trace des anciens Phéniciens qui, pour étendre leur commerce de l'étain, parcoururent le monde.

Les Beaux Dimanches, à 8 h. 30: La cinquième Symphonie de Beethoven, sous la direction de Herbert Von Karajan. L'orchestre Symphonique de Berlin.

Lundi 13 janvier

Ma Sorcière bien-aimée, à 8 h. 30: "La Mona Lisa". Choquée de trouver Samantha occupée à repeindre sa maison, tante Clara produit l'un des plus grands peintres, Léonardo Da Vinci. Celui-ci est choqué de découvrir qu'on utilise sa Mona Lisa pour annoncer un dentifrice.

Mardi 14 janvier

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Denise a organisé une rencontre avec un inconnu. Dominique craint les résultats. Surtout qu'elle se souvient d'une aventure semblable que Denise avait préparée quand elle avait treize ans.

Mercredi 15 janvier

Le Commando du désert, à 7 h. 30: "Le temps des assassins". La réputation d'extrême cruauté que s'est bâtie le général allemand Karl Koenig le désigne comme l'un des premiers hommes à abattre par les forces alliées. Pour ce faire, on fait appel au Commando du désert.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Pneus et huilage

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

Pour vos fourrures voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone: 247-8182

GEO. SARAS
FOURRURES
533, Des Meurons, St-Boniface
Téléphone: 247-2460
Réparations et modifications
Manteaux faits sur commande
Entreposage gratuit
Prix raisonnables

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: 233-7694

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Heures: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
—Service compétent et garanti—
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
27, rue Marion, St-Boniface

NORWOOD STAMP & COIN SHOP
ACHETONS ET VENDONS TIMBRES ET MONNAIE
224, chemin Ste-Marie
St-Boniface
Téléphones:
452-6354 Rés.: 247-7615

MESDAMES
Poils faciaux enlevés
pour toujours selon la nouvelle méthode d'électrolyse par ondes courtes.



Sans danger! Promptement!
The DERMIC INSTITUTE
400 Boyd Building
388, avenue Portage
Winnipeg 1 — 942-4110

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: 233-7447
J.-C. Daoust O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
Téléphone: 775-0101
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
produits pharmaceutiques
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, avenue Provencher, St-Boniface Téléphone: 247-3863

J. M. BALCAEN & SONS LTD.
Locations de chauffe-eau au gaz ou à l'électricité
Service prompt et efficient de
Plomberie — Chauffage — Travaux de ferblanterie
452-7898 — 475-1506 Estimations gratuites

MAURICE E. SABOURIN LTD.
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7351

Il y a 300 ans naissait François Couperin

De 1650 à la Révolution, la famille des organistes-clavecinistes est dominée par la personnalité des Couperin, célèbre dynastie dont les membres enrichissent un à un les annales de la musique française. Musiciens de la grandeur, Louis et son neveu, François (dit "le Grand"), ont imposé à l'orgue, autant qu'au clavecin, un ordre, un ton, une esthétique qui vont désormais marquer toute oeuvre pour clavier.

Organiste de Saint-Gervais, Louis transmet à son neveu une centaine de pièces de clavecin, soixante-dix pièces d'orgue, dont la nouveauté, l'audace harmonique ne peuvent manquer de frapper François, son second successeur à Saint-Gervais, organiste de la chapelle royale, professeur de clavecin des enfants du roi, claveciniste attitré du très jeune Louis XV en 1717.

Certes, ne sont négligeables ni son oeuvre d'orgue, ni son oeuvre vocale; mais Couperin reste avant tout un maître discret, spirituel et fort de l'art instrumental: en témoignent ses quatre "Concerts royaux", ses dix concerts des "Goûts réunis", destinés au délassement de Louis XIV, ses sept sonates publiées sous le titre "les Nations" en 1726, ses deux "Apothéoses" en trio, de Corelli et de Lully, synthèse de musique pure et de musique, voire pittoresque. L'oeuvre de clavecin (qui s'annexe un "Art de toucher le clavecin", utile traité enrichi de six préludes de haute tenue) comprend cent quarante pièces, groupées en 27 "ordres" ou suites dans une même tonalité, en lesquelles la danse pure fait peu à peu place à des portraits, des pièces de caractère, des évocations de paysages, de sentiments, d'animaux, dont il est difficile, parfois, d'identifier les titres obscurs ("les Tic toc choc", "les Petites Crémières de Bagnolet", "les Vieux Galants ou les Gris Vêtus"), toutes pièces à trois voix, souvent traitées en rondeau (il y en a soixante), et riches d'un décor ornemental qui met en valeur une mélodie charmeuse, cellule première d'une polyphonie capricieuse, fuyant la symétrie absolue et trouvant sa perfection dans la concision, le sourire mélancolique, l'ironie, la nervosité du rythme, la fermeté des lignes du contrepoint.

Dans ses deux "Messes" pour orgue, François Couperin a su mêler avec adresse courtes pages contrapuntiques encore tournées vers le passé et versets de type monodique ou décoratif hauts en couleur, parmi lesquels il faut distinguer, à côté du célèbre "Offertoire sur les grands jeux", des "tierces en taille" d'un poétique abandon, des duos, des récits ornés de style théâtral, voire maniéré. Toujours à la recherche de la nouveauté, François Couperin, sans oser d'abord les publier sous son nom, avait livré au public, vers 1692-1695, les premières "sonates à trois" françaises de type corellien ("l'Astrée", "la Pucelle", "la Visionnaire", "la Steinkerque"): cette écriture tripartite est à la base de toute sa musique instrumentale; des périodes symétriques y alternent avec des éléments d'une fantaisie discrète qui évoquent bien le génie français de ce "La Bruyère de la musique".

(Extrait du tome I de l'ouvrage "La Musique", Larousse éditeur.)

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
2.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir

7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir

7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir

7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir

7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir

7.33—Chronique de France
7.38—Interviews ou variétés
8.00—La boîte à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir

6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

Le timbre Vincent Massey

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé qu'un timbre commémoratif de 6 cents sera émis par les Postes canadiennes le 20 février 1969, en mémoire du très honorable Vincent Massey, C.P., C.C., C.H., premier Canadien de naissance à occuper le poste de gouverneur général.

Le dessin est dû au professeur Imre von Mosdossy, d'Agincourt, Ontario, par le double procédé de la gravure sur acier et de la lithographie. Un portrait gravé du défunt gouverneur général, imprimé en marron foncé, figure à la partie supérieure du timbre, de format vertical et qui mesure 24mm sur 40. Le nom "Vincent Massey" et les années de sa naissance et de son décès sont disposés sur deux lignes, au-dessous du portrait, en caractères lithographiés de couleur marron foncé, sur un fond vert olive. Immédiatement au-dessous, les mots "Governor General" occupent deux lignes à gauche; la version française "Gouverneur général" est disposée de même façon à droite. Les millésimes "1952 - 1959", figurant immédiatement au-dessous, indiquent la période où Vincent Massey a occupé le poste de gouverneur général. Le chiffre "6" de la valeur faciale, de couleur marron foncé, qui paraît au coin supérieur droit du timbre, et le mot "Canada", en blanc dans un encadrement à la base, complètent le dessin.

Né à Toronto, Ontario, le 20 février 1887, M. Massey a commencé ses fonctions de représentant personnel de la reine le 20 février 1952 et s'en est acquitté avec tant de distinction que la durée normale de cinq ans du mandat a été prolongée, dans son cas, à un peu plus que sept ans, la période la plus longue qu'une personne ait occupé un tel poste. Le fait sensationnel qu'on l'ait choisi comme le premier gouverneur général de naissance canadienne, avait été précédé en 1926 par sa nomination comme le premier ambassadeur du Canada qui ait été nommé auprès des Etats-Unis. M. Massey a vécu presque entièrement l'année historique du Centenaire de son pays, puisque sa mort est survenue le 30 décembre 1967.

M. Massey qui, à un moment donné, était le président d'une entreprise industrielle qui portait son nom, a été fort actif dans divers domaines. Alors qu'il enseignait l'histoire des temps modernes à l'université de Toronto, qu'il devait plus tard servir en qualité de chancelier, il surveilla la construction de Hart House, dont sa famille avait fait don à ce centre, en pleine expansion, de haute culture. Pendant la guerre de 1914-1918, il devint officier d'état-major au district militaire 2 et, plus tard, secrétaire associé du Comité de guerre du Cabinet. Pendant la deuxième guerre mondiale, ses qualités et connaissances de diplomate nous furent d'une grande utilité, alors qu'il occupait le poste de haut-commissaire du Canada à Londres. Il a également été l'un des membres des délégations à la Ligue des Nations et à l'Assemblée des Nations unies.

M. Massey a présidé la Commission royale sur le développement national des arts, lettres et sciences, dont la conséquence a été la parution en 1951 du Rapport très connu de la Commission Massey. Il s'est également distingué par le fait qu'il a été le premier gouverneur général à survoler le pôle nord. Quelque six semaines avant la fin d'une existence qui lui avait mérité maints honneurs, il a été l'un des premiers Canadiens à qui a été conféré le titre de Compagnon de l'Ordre du Canada, nouvellement institué.

Résultats du Concours d'affiches du 150e anniversaire de St-Boniface

Il nous fait plaisir de publier les noms des gagnants du Concours d'affiches qu'on avait organisé à l'occasion des fêtes du 150e anniversaire de la ville de St-Boniface, et qui furent octroyés le 21 décembre dernier.

On est à organiser l'exposition de ces oeuvres dans des édifices publics de la ville.

Voici les noms des gagnants dans les divers groupes: groupe 1 (3e et 4e années), Marc Boulet, 243, Enfield Crescent, Christine Fillion, 60, rue Taché, et Monique Fréchette, 109, avenue Monck; groupe 2 (5e et 6e années), Charles Brunet, 4, Buttonwood Bay, Lee Manning, 31, Blackberry Bay, et Rayleen Solvason, 1325, chemin Dugald; groupe 3 (7e et 8e années), Diane Lanthier, 929, Autumnwood Drive, Léo Gosselin, 479, rue Ritchot, et Rodney Cook, 530, rue Bourgeault.

St. Norbert Plumbing Service
Réparation, rénovation et entretien général
24, La Barrière St-Norbert
269-1019
Prop., L. MANAIGRE

Gilles Vigneault donne ses chansons et ses poèmes

QUEBEC — Le poète et chansonnier Gilles Vigneault a fait don d'une grande partie de ses manuscrits à la Bibliothèque nationale du Québec.

C'est le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui a reçu les documents au nom de la BN, lors d'une réception à l'Hôtel Chevalier, à Québec. Le ministre a remercié Gilles Vigneault de son geste, en invitant les autres artistes et écrivains à suivre son exemple. Comme il le soulignait, ces documents viennent enrichir notre patrimoine artistique et culturel, au profit des générations futures.

Le don de Gilles Vigneault se compose de la plupart des textes de ses chansons et de ses poèmes.

Pour de nombreux chercheurs et pour le public, ils seront d'un grand intérêt. Sans être le premier du genre, puisque la Bibliothèque nationale a déjà reçu une partie des manuscrits du romancier Yves Thériault et du poète Alfred Desrochers, ce geste généreux reste encore l'exception. Aussi doit-on espérer que d'autres auteurs québécois voudront suivre cet exemple.

Au poste CBWFT

JEUDI 9 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Un monsieur de compagnie". Comédie avec Jean-Pierre Cassel et Catherine Deneuve. Un jeune noble s'emploie à se tirer d'affaires par son charme. (Franco-Italien 1964)
9.45—A communiquer
10.45—Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "Miss Catastrophe". Comédie réalisée par Dimitri Kirsanoff, avec Sophie Desmarets, Micheline Dax et Nadine Tallier. La Butte Montmartre est depuis toujours le refuge des artistes. Parmi eux une jeune femme, peintre de son métier, a résolu de fuir la pauvreté. Aussi profite-t-elle de la présence, à Paris, d'un banquier fraîchement débarqué d'Amérique pour lui vendre une de ses toiles. Mais il y a erreur sur la personne, car un grand escroc international se fait passer pour le richard et achète le tableau. La jeune fille est à son tour, poursuivie par le vrai financier qui la croit complice. Tout rentre dans l'ordre après une véritable chasse à l'homme qui se termine par un mariage. (Français 1956)

VENDREDI 10 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Les Ensorcelés". Drame psychologique de Vincente Minnelli, avec Lana Turner, Kirk Douglas et W. Pidgeon. Un producteur en vogue convoque une vedette de renom, un grand metteur en scène et un scénariste célèbre pour faire son prochain film. Ayant déjà travaillé avec lui, ceux-ci refusent un nouveau contrat avec un pareil monstre. (Américain 1953)

SAMEDI 11 JANVIER

3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Lilith". Drame psychologique écrit et réalisé par Robert Rossen, avec Jean Seberg, Warren Beatty et Peter Fonda. Un jeune homme s'engage dans une institution privée pour malades psychiques. Il ne tarde pas à s'éprendre d'une patiente, Lilith Arthur. Un patient est également épris de Lilith et une crise s'ensuit. (Américain 1964)
10.00—Variétés (C)
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La vie à deux". Comédie réalisée par Clément Duhour, avec P. Brasseur, L. Palmer, J. Morel, J. Marais, J. Richard, Sophie Desmarets, G. Philippe, Fernandel, J. Tissier et E. Feuillère. Un écrivain célèbre lègue sa fortune aux quatre couples qui lui ont inspiré La vie à Deux, à condition que leur bonheur soit demeuré entier. Deux enquêteurs sont envoyés sur les lieux, la région de Nice, afin de constater de visu la stabilité amoureuse de ces couples. (Français 1958)

DIMANCHE 12 JANVIER

3.00—Cinq D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Jaguar". Documentaire de Jean Rouch, avec Lam Ibrahimara et Damouré Zika. D. Zika raconte à son ami Adam son long voyage. Ils étaient trois ou quatre copains qui sont partis à travers l'Afrique, des rives du Niger à l'Atlantique, d'Acra à Moumassi. Aventures qui leur ont fait rencontrer des gens aux moeurs différentes. (Français 1953-55)

LUNDI 13 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "L'épreuve continue". Film de J. Balik. Un comédien se voit offrir un grand rôle dans une pièce mise en scène par l'un des meilleurs metteurs en scène Tchèques. (Tchèque, sous-titré)

MARDI 14 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Révoltés de l'Albatros". Aventures dramatiques de Silvio Amadio, avec Anna-Maria Pierangeli, E. Purdom, A. Mestral et Michèle Girardon. 1665. L'Albatros quitte le port de Londres avec dans sa cale des prisonniers politiques et des prostituées. Cette exportation vers le nouveau monde ne s'achèvera pas avant qu'une mutinerie n'ait ensanglanté le navire. (Italio-Français 1962)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Le Grand Restaurant". Comédie avec L. de Funès, Bernard Blier et Maria-Rosa Rodriguez. Fervent adepte de la vraie cuisine française, Monsieur Septime dirige avec une dextérité et une attention sans défaut son "Grand Restaurant", un des meilleurs temples gastronomiques parisiens! Cela lui vaut de recevoir les Hôtes illustres de la capitale. (Français 1966)

MERCREDI 15 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: à communiquer.
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma "Mogambo". Aventurer de John Ford, avec C. Gable, Ava Gardner, Grace Kelly et D. Sinden. Au coeur de l'Afrique, un chasseur de fauves reçoit un jour dans son campement la visite d'une entraîneuse de boîtes de nuit, venue pour retrouver un maharadjah. En l'absence de celui-ci, elle est contrainte de rester en compagnie du chasseur. Une idylle ne tarde pas à naître entre ces deux êtres passionnés. Mais l'arrivée d'un jeune ethnologue et de sa femme apporte une profonde perturbation. (Américain 1953)

Mouflier Shell Service
191, rue Goulet, St-Boniface
Réglage de moteur
Regarnissage de freins
Réparations à toutes marques de voitures
J.-G.-A. Mouflier, prop.
Tél.: 247-9315 Rés.: 247-9138

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436, rue Louis Riel 233-5258
Installation et réparation
Brochage pour industries, magasins et maisons

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

ARCHIBALD ROCO SERVICE
M. LABERGE AUTO SALES
291, rue Archibald, St-Boniface
2 mécaniciens diplômés à votre service. Remorquage.
Téléphone: 233-3919

McCullough Drug Co.
123, ave Marion
au coin de la rue Taché
Tél.: 247-2353

Téléphone: 247-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

Service de pneus complet
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-7468

HUB SERVICE
Touage, alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Haslund's Auto Service
Ch. Ste-Marie et Lyndale Dr.
452-7313
Moteurs, transmissions, freins, embrayage, vulcanisation.
Paiement par mensualités.

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, ave Taché
(en face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: 247-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille Boulet, prop.

GRATTON ELECTRIC
REPARATIONS
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 269-3700



ASSURANCES
FOREST
160, rue Marion St-Boniface
Tél.: 233-7323 — Rés.: 233-3866

CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE (INC.)
À LOUER
SALLE DE RECEPTION
pour
Soirées sociales, noces, showers, stags, réunions de tous genres
CAPACITE: 100 à 200 personnes
Salle pour congrès, concerts ou soirées théâtrales
Pour renseignements, appeler 233-3539 entre 2 h. et 5 h.



Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher,
St-Boniface
Téléphone: 233-1119

Alignement des roues
Service d'électricité
Tachéographes
Pneus et chambres à air
Indicateurs de vitesse
Freins et embrayages
Mise au point et réparation complète de moteurs
De Gagné Motors (1967) Ltd.
Marion et Des Meurons
Saint-Boniface
Ouvert 24 heures pour vous servir
Téléphones: 247-3041 ou 233-7018
Georges Bouchard Paul-H. Labossière



A l'Affiche

Galerie des Beaux-Arts

Le programme d'hiver des "Films du jeudi midi" commencera, cette année, le 9 janvier, à midi et demi. Le premier à être présenté sera "Museum of Art", un film décrivant le rôle que joue le musée dans une communauté. Ces films du jeudi midi sont offerts dans le but de renseigner le public tout en le distrayant. On est invité à apporter son déjeuner et à déguster un café offert par les dames du Comité de la galerie. Le prix d'entrée n'est que de 25 cents.

L'orchestre symphonique

Le samedi 11 janvier, à 8 h. 30, et le dimanche 12, à 2 h. 30, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présentera un programme orchestral seulement au cours duquel on entendra l'ouverture de la "Flûte enchantée" de Mozart, "Mathis der Maler" de Hindemith et la "Symphonie no 1" de Brahms. Les billets sont en vente au A.T.O. chez Eaton et au C.B.O. de la Baie, à raison de $2.50 à $7.00.

PARTIES DE HOCKEY

à l'Aréna de Winnipeg

JANVIER 1969

Vendredi 10 — Jets c. Saskatoon à 8 h.
Dimanche 12 — Jets c. Edmonton à 2 h. 30.
Mardi 14 — Monarchs c. St-Boniface à 8 h.
Mercredi 15 — Jets c. Edmonton à 8 h.
Jeudi 16 — Monarchs c. West Kildonan à 8 h.
Vendredi 17 — **Les Anciens de la Ligue Nationale à 8 h.**

Romans à la télévision scolaire

Les émissions scolaires reprendront leur cours cette semaine. Durant cette deuxième session de l'année scolaire, le Département de l'Instruction Publique offrira au poste CBWFT une série de longs métrages aux divers niveaux scolaires. Ceux-ci se rapportent soit directement soit indirectement au programme d'étude.

Le vendredi 10 janvier, à 1 h. 30, à CBWFT à l'affiche "Les chiens perdus sans colliers" d'après le roman de Gilbert Asbron. Le réalisateur Jean Delannoy étudie sur le vif le douloureux problème de la délinquance juvénile en nous présentant trois jeunes délinquants, des cas-types. Il s'évertue à prouver que rien n'est résolu et que rien ne le sera jamais si certains obstacles ne sont pas d'abord surmontés.

Le vendredi 12 janvier, à 1 h. 30, l'on présentera "Les nouveaux aristocrates" d'après le roman de Michel Saint-Pierre. Ce film répond courageusement à l'attitude des jeunes que la vie effraie. Il montre la difficulté de la tâche des éducateurs, des parents et des maitres. Il donne la clé de toute éducation: "Il suffit d'aimer".

Ne serait-il pas bon peut-être que les adultes, les parents surtout suivent ces émissions et en discutent par la suite avec leurs jeunes? L'on parle beaucoup actuellement du manque de relations entre jeunes et adultes ("generation gap"). Les deux romans qui seront à l'affiche pourraient fournir ample matière d'intérêt puisqu'il s'agit des problèmes de la jeunesse d'aujourd'hui.

L'on rappelle aux professeurs de se référer à leur manuel d'émissions scolaires pour les programmes français. Ils y trouveront plusieurs suggestions pour travaux préliminaires et subséquents.

Soeur Maria Prenovault, S.N.J.M.

Moscou était informé du vol Apollo-8 par le "téléphone rouge"

WASHINGTON — Le "téléphone rouge" qui unit la Maison Blanche au Kremlin et qui, jusqu'à présent, n'avait été utilisé que pour éviter des crises internationales a été, à l'occasion du vol de "Apollo-8", la voie par laquelle les autorités soviétiques ont été informées des péripéties de la grande aventure spatiale américaine.

Les manipulateurs du circuit direct Washington-Moscou avaient demandé à leurs collègues soviétiques, en raison de l'intérêt manifesté en Union soviétique par le vol de "Apollo-8", s'ils aimeraient être informés des détails du vol. La réponse "enthousiaste" parvenue de Moscou a permis d'alimenter régulièrement le Kremlin "à titre privé" en informations sur les principaux passages du vol spatial.

Les Russes avaient manifesté une grande sollicitude à l'égard du sort des astronautes et un grand intérêt pour cette expérience américaine.

Ces manifestations soviétiques tiennent sans aucun doute au fait que les techniciens russes, qui connaissent les difficultés et les dangers de l'espace, ont dès le début du vol "Apollo-8" estimé à sa juste valeur le courage des hommes qui ont participé à cette mission.

Comparaison des performances spatiales

NEW YORK — Comparaison entre les performances spatiales américaines et soviétiques à la veille du lancement d'"Apollo 8":

— Nombre de missions spatiales à équipage: Etats-Unis, 17 (dont deux suborbitales); URSS, 10.
— Nombre de cosmonautes envoyés dans l'espace: Etats-Unis, 29 (22 une fois, six deux fois, un — Schirra — une fois); URSS, 13 (dont un, Komarov, deux fois. Il se tua lors du deuxième vol le 23 avril 1967).
— Nombre d'heures passées dans l'espace: Etats-Unis, 2,774 h. 08; URSS, 628 h. 52.
— Nombre de révolutions: Etats-Unis, 800; URSS, 371.
— Plus long vol: Etats-Unis, "Gemini 7", décembre 1965, 330 h. 35; URSS, "Vostok 5", juin 1963, 119 h. 06.
— Plus grande altitude atteinte: Etats-Unis, 1,364,8 kms (Gemini 11, septembre 1966); URSS, 492 kms.
— Marches dans l'espace: Etats-Unis, 5 cosmonautes ont marché dans l'espace pendant un total de 6 h. 01 minute; URSS, 1 cosmonaute a quitté sa cabine dix minutes.



Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler les Copi-tout
308 EDIFICE AVENUE
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

Phases de la lune pour le mois de janvier 1969

Pleine lune — 5 janvier — 1 h. 27
Dernier quartier — 11 janvier — 9 h.
Nouvelle lune — 17 janvier — 11 h. 59
Premier quartier — 25 janvier — 23 h. 59

Garnitures de bureau —
2 stylos sur socle .... $2.95 réduit à $2.29
Cartables de haute qualité $4.88
POUR L'HOMME D'AFFAIRES
Calendrier "Memo" et support —
Votre choix .... $2.40 à $2.80

Christie School Supply Ltd.

Lionel Carrière — Mme Irène Boiteau
543, rue Langevin — St-Boniface 6, Man.
Téléphones: 247-9410 et 247-9078



Mlle "Marche des Dix sous '69", originaire de La Broquerie

Une jeune fille de La Broquerie, Mlle Yvonne Beaupré, qui s'est fait remarquer pour ses succès au cours de ses études malgré qu'elle ait été handicapée par la poliomyélite depuis l'âge de neuf ans, a été choisie pour être "Mademoiselle Marche des Dix sous '69.

Maintenant âgée de 24 ans, Mlle Beaupré est diplômée du Collège de St-Boniface et entra en troisième année à la faculté de Droit de l'université du Manitoba en septembre dernier. Ses études terminées, elle espèr faire son année de cléricature dans une étude légale de Winnipeg. études terminées, elle espère faire son année de elle est la fille de M. et Mme Joseph Beaupré, de La Broquerie, et fit ses études primaires et secondaires dans son village natal.

Mlle Beaupré est une cliente de la Société manitobaine pour enfants et adultes infirmes depuis novembre 1953 et représentera les personnes handicapées du Manitoba pendant la campagne des "Dix sous". Ce sont les membres de la Société qui l'ont choisie. Elle assistera aux nombreuses représentations prévues dans le but de recueillir des fonds et chaussera même avec assistance des patins à l'occasion de "Smokey Night" qui aura lieu, cette année, le 25 janvier prochain à l'aréna de Winnipeg.

C'est ça le bilinguisme ..

(Suite de la deuxième page)

les rangs de ceux qui préconisent l'instauration par tout le pays d'un programme d'enseignement des deux langues dès les premières années du cours primaire. Cet enseignement devrait se poursuivre et même être intensifié au secondaire et à l'université afin de bien préparer la nouvelle génération au rôle qu'elle aura à jouer dans un pays bilingue.

Mias ce n'est pas tout d'apprendre une langue nouvelle. Il faut surtout trouver les moyens de la conserver. Et c'est peut-être la chose la plus difficile à l'heure actuelle, à cause de la prédominance de l'anglais comme langue de travail un peu partout au pays.

M. Ripley n'a tout de même certes pas l'intention de perdre ce qu'il a réussi à acquérir avec autant de peine. Au bureau, il a demandé à son personnel d'expression française de s'en tenir au français dans toute communication écrite ou orale avec lui. De même, ayant quotidiennement l'occasion de faire usage du français, il réussira à approfondir davantage ses connaissances de la langue.

Chaque jour, il consulte les journaux de langue française, et, en voyageant du bureau à son domicile, près de Cornwall, il demeure à l'écoute de la radio française. En soirée, la télévision lui fournit l'occasion d'enrichir encore son vocabulaire. Disons en passant que René Lecavalier vient de se gagner un nouvel admirateur. M. Ripley le classe déjà parmi les meilleurs commentateurs sportifs au Canada.

"Mais tout ceci n'est peut-être pas encore suffisant, souligne M. Ripley. C'est pourquoi j'estime qu'un débutant devrait être replongé dans un milieu uniquement français au moins quatre fois par année pour une durée d'une semaine à la fois."

Au sujet de son séjour à Québec, M. Ripley raconte, sans amertume toutefois, qu'il a eu à essuyer au début l'indifférence des Québécois. "J'aurais voulu qu'on se montre un peu plus sympathique à mon endroit, dit-il. J'étais disposé à faire l'effort, et je cherchais leur compréhension. Je réalise cependant que c'était sans doute un peu trop taxer leur patience que de chercher à m'entretenir avec eux dans une langue qui m'était si peu familière."

Peu à peu toutefois, les barrières ont tombé et les rapports sont devenus plus faciles. Vers la fin de son séjour dans la Vieille Capitale, le couple Ripley comptait plusieurs bons amis chez les Québécois.

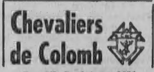
M. Ripley soutient qu'il aimait surtout aller s'entretenir avec les propriétaires de petites boutiques sises dans le voisinage de son logis. "Ils étaient particulièrement sympathiques et nous encourageaient dans nos efforts", dit-il.

Au début, dans les moments difficiles, ajoute M. Ripley, et assez souvent même par la suite, surtout lorsque je me sentais en proie au mal du pays, j'allais visiter nos gens à l'Agence de la marine du ministère à Québec. Là, entouré d'amis de longue date et dans l'ambiance d'un milieu connu, je n'éprouvais aucune difficulté à me faire comprendre, que ce soit en français ou en anglais. C'est ça le bilinguisme!"

M. Ripley conserve un excellent souvenir de son séjour à Québec. Dans l'exercice de ses fonctions au ministère, il aura l'occasion d'y retourner souvent. "Chaque fois que je séjournerai au Québec, dit-il, je chercherai évidemment à enrichir davantage mon vocabulaire et surtout à mieux connaître encore mes concitoyens de langue française."

Edouard Deslauriers, Services d'information du ministère des Transports.

(Le Droit, 24-12-68)



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Après le dépouillement de l'arbre de Noël, le 22 décembre, pour les enfants de huit ans et moins, ce fut le tour des jeunes de 9 à 14 ans d'accepter l'invitation du Conseil Goulet. En effet, le jeudi 26 décembre, à 1 h. de l'après-midi, une quarantaine de jeunes se rendaient aux allées Coronation pour un après-midi de cinq quilles. Il y eut beaucoup d'entrain et notre Conseil est heureux d'avoir ainsi fourni aux jeunes l'occasion de pratiquer ce sport favori d'hiver.

Prochaine assemblée

L'assemblée d'affaires, qui devait avoir lieu le premier lundi du mois, a été remise au lundi 13 janvier. Venez écouter les différents rapports des présidents des comités et vous renseigner sur les prochaines activités.

Çà et là

Les amateurs de cribbage commencent à se demander si le Conseil organisera un concours cette année.

Les intéressés aux finances, pour leur part, aimeraient savoir où nous en sommes rendus avec la vente des plumes à bille...

Ligue de 5 quilles

La troisième série est commencée et l'on constate que l'équipe Nolin a sauté de la dernière à la première position.

Equipe	Points
D. Nolin	17
A. Girard	16
L. Girouard	15
C. Jeanson	12
H. Sala	10
A. Jeanson	6
T. Girard	4
E. McCarthy	4

Rigoletto

Plan de Sécurité familiale

La Société Franco-Manitobaine se joint à M. Louis Lemoing, agent de liaison du Plan de Sécurité Familiale, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Emile Decosse, Somerset, du 31 décembre.

M. Roland Dion, 97, Harrowby, St-Vital, du 1er janvier.

M. Denis-E. Roy, rue Goulet, St-Boniface, du 4 janvier.

M. l'abbé P. Gagné, Fannystelle, du 5 janvier.

M. Roland Marcoux, rue Horace, St-Boniface, du 5 janvier.

Le R. P. Arthur Lacerte, Winnipeg, du 7 janvier.

M. Léo-T. Nadeau, rue Youville, St-Boniface, du 7 janvier.

M. Paul Baril, Northumbria Bay, St-Boniface, du 8 janvier.

M. Marcel Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes, du 8 janvier.

M. Simon Foidart, Bruxelles, du 8 janvier.

M. Olier Labossière, St-Léon, du 8 janvier.

M. Rémi Messner, St-Léon, du 8 janvier.

M. Albert Grenier, St-Léon, du 10 janvier.

M. Florent-A. Sarrasin, Lorette, du 10 janvier.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Il n'y a pas de doute que la raison d'être des Chevaliers de Colomb est plus justifiée que jamais. Tout Chevalier qui a été initié devrait réaliser que s'abstenir de faire sa part dans cette association est un manquement à son devoir de chrétien et de citoyen. Nous pouvons, dans une certaine mesure, aider à rétablir l'équilibre, la justice et la paix dans le monde et redonner à Dieu la place qui lui revient, donc la première. N'est-ce pas là le plus important?

Plusieurs conditions contrarient ces perspectives. Il y a par exemple les membres qui désertent les rangs des Chevaliers de Colomb pour oeuvrer dans des associations purement sociales et dont l'utilité, au point de vue humanitaire reste encore à prouver.

Le frère Basile nous prépare une série de soupers-communions, suivis de conférences instructives qui peuvent nous aider à vivre plus chrétiennement. Ne laissons pas tomber ce valeureux Chevalier qui se dévoue généreusement pour nous aider.

Plusieurs activités seront annoncées dans de prochaines chroniques. PARTICIPEZ!

Car Après-Tout

La volonté nous a été donnée pour diriger et dominer nos passions; nous l'employons à les servir. (Victor Cousin)

Billet du mercredi

Comment s'explique l'affaire du Labrador

Que le Labrador appartienne à l'île et province de Terre-Neuve, plutôt qu'au Québec, paraît incompréhensible, illogique et sot.

C'est pourtant la brutale réalité.

Au premier abord, quiconque se penche sur une carte de notre province, sans se connaître plus en histoire qu'en géographie, conclut que la large bande de territoire à l'extrême est de celle-ci, avec longue pointe pénétrant vers l'intérieur, ne saurait que lui appartenir.

Ce raisonnement a trop de bon sens pour qu'il ait été adopté par les puissants du jour, ou plutôt d'hier, car le Labrador fut arraché au Québec en 1927.

Il y a de cela plus de quarante ans, mais n'allons pas croire que les Québécois aient accepté de gaieté de coeur la décision à ce sujet du Conseil privé de Londres.

Ils n'ont jamais cessé de protester contre l'injustice qu'ils y voient avec raison et un jour viendra, semble-t-il, où il faudra reviser les données du problème que représente le Labrador, lequel prend une ampleur nouvelle avec l'exploitation éventuelle des fameuses chutes Churchill, pour la production de l'électricité.

Non seulement le Gouvernement de Québec serait fondé en droit, depuis le premier moment, de rejeter le jugement de mars 1927, mais les légistes et autres spécialistes de la question estiment qu'il est aussi justifié d'exiger la réouverture de l'instance.

• • •

Dans un ouvrage d'une centaine de page, offrant un ensemble révélateur de documents, Roger-J. Bédard résume ce qu'il appelle **L'Affaire du Labrador.** (1)

Non sans ajouter comme en exergue: **Anatomie d'une fraude.**

Peu considérable par l'épaisseur ou le poids, le livre a plus d'importance que beaucoup d'autres, du fait qu'il présente ensemble, selon les termes de l'auteur, la synthèse et la conclusion d'une étude sur l'arrière-plan économique et politique de l'affaire du Labrador.

Il n'est pas possible de résumer en quelques paragraphes le problème posé par le Labrador, dont la session à Terre-Neuve ne fut jamais reconnue par l'Etat du Québec, ni en 1927 ni depuis.

On n'est pas sans savoir que le dominion de Terre-Neuve, avant son acceptation dans la confédération canadienne, n'arriva jamais à se financer de façon normale et finit, malgré les droits acquis sur le Labrador, par sombrer dans la banqueroute.

Entre-temps, Terre-Neuve essaya de refiler le Labrador au Canada, puis à la province de Québec, moyennant finance.

A l'automne de 1931, alors que la future dixième province frisait la faillite, quatre de ses ministres, MM. Barnes, Cashin, Coaker et Mosdell, offrirent le Labrador au Canada pour le montant de $100 millions.

L'hon. R. B. Bennett, alors premier ministre, répondit: "Je regrette que les conditions économiques et financières actuelles ne nous permettent pas d'accueillir favorablement votre proposition".

• • •

Terre-Neuve revient à la charge en 1933 puis en 1936, alors que le Labrador est offert en vente au Québec, et la réponse est cette fois de M. Maurice Duplessis: "Le Labrador appartient à Québec et nous n'avons pas à débourser $150,000,000 pour racheter le Labrador".

Il se passe encore vingt ans et M. Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, annonce la formation d'une compagnie qui doit mettre en valeur les ressources énergétiques et forestières du Labrador.

C'est la **Brinco**, constituée à Londres, dont font partie nombre de géants financiers, dont la **Rio Tinto International**, la **Banque de Rothschild**, l'**English Electric Co.**, l'**Anglo Newfoundland Development Corporation**, la **Shawinigan Water & Power Co.**

C'est avec cette Brinco que la province sera demain aux prises, en ce qui regarde l'exploitation des fameuses chutes Churchill, plus imposantes, sous certains angles, que celles de Niagara.

La British Newfoundland Corporation (Brinco) obtint du gouvernement de Terre-Neuve, selon M. Bédard, "des droits d'exploitation sur les fabuleuses richesses du Labrador, notamment le potentiel hydro-électrique du fleuve Hamilton, 15,000 milles carrés de forêts et des droits d'exploration minière sur 30,000 milles carrés pour une durée de 99 ans".

On n'a pas oublié, en marge, le mot de M. Duplessis: "l'étranger est en frais de se tisser un froc avec la laine de notre mouton".

Comment expliquer cette énorme saloperie que fut l'affaire du Labrador, pour ne pas employer d'autres mots?

Le fond de cette affaire, à ce qu'il paraît, fut de prévenir des pertes énormes de la Banque d'Angleterre et de puissantes compagnies britanniques, à la suite de mauvais prêts et placements sur le territoire de Terre-Neuve.

L'Illettré

(1) **Les Editions du Jour**, Montréal.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

	G	P	Pts
Western Paint	14	4	19
Club Belge no 1	12	6	17
Chez Huot	10	8	15
Twin Cities Painting	11	7	14
CKSB	9	9	13
Cercle Ouvrier	8½	9½	11½
Marion	8	10	11
Seals	9	9	11
The Blues	6½	11½	9½
Canadiens de Naissance	8	10	9
Club Belge no 2	7	11	8
Medo-Land	5	13	6

Une partie plus haute: Western Paint: 934
Trois parties plus hautes: Western Paint: 2636
Une partie plus haute: N. Dubé: 231
Trois parties plus hautes: R. Dionne: 596

Le Restaurant South Seas



sert des repas complets de $1.25 et plus.
Amenez toute la famille
Portions d'enfant servies sur demande
Stationnement gratuit pour les clients
Ouvert les dimanches et jours de congé
451, ave Portage
en face de la Baie
WH 2-5914
Salle à manger licenciée

Jacqueline, âgée de neuf mois, fille de M. et Mme J. A. Schimnowski, de 8, Pawnee Bay, St-Boniface, a été proclamée l'enfant le plus photogénique du mois de décembre.

Règlements du Concours

1. Tous les enfants photographiés par Perrin du Manitoba, âgés de 6 mois à 6 ans, sont éligibles.
2. La photo doit avoir été prise entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année courante.
3. Un gagnant est choisi chaque mois par le personnel Perrin.
4. Les photographies des gagnants mensuels sont publiées dans ce journal.
5. A la fin de ce concours, toutes les photos des gagnants seront publiées dans ce journal.
6. Les lecteurs du journal voteront pour le jugement final.
7. La photo gagnante du Grand Prix sera aussi publiée.

$100.00 dollars $100.00
PERRIN DU MANITOBA
159, boul. Provencher — St-Boniface
Téléphone: 233-1310

Communiqué de la Commission scolaire de Saint-Boniface

Lors de sa première réunion de 1969 tenue le vendredi 3 janvier, les membres de la Commission scolaire de St-Boniface ont élu M. J.-P. Marion, président pour la seconde fois, et M. G.-R. Guyot, vice-président.

On procéda aussi à la nomination des membres des comités suivants: personnel, MM. L.-J. Bérubé et J. H. Paterson; construction, MM. L. G. Davis et G.-R. Guyot; finance, MM. G.-R. Guyot et L. G. Davis; entretien et fournitures, MM. J. H. Paterson et L.-J. Bérubé; négociations, MM. J.-P. Marion et G.-R. Guyot. Dans chaque comité, le premier nommé en est le président.

Le comité du budget sera composé de tous les membres de la commission.

L'assemblée régulière de la commission aura lieu le mardi 15 janvier.

Les officiers signataires pour 1969 seront le président de la commission scolaire ou le vice-président, le secrétaire-trésorier et le président du comité de finance.

La compagnie de comptables agréés Forest et Guénette fut renommé pour 1969.

Afin de se familiariser avec les écoles qu'ils administrent, les membres de la commission ont préparé une tournée d'inspections de toutes les écoles de la Division. Celle-ci commencera par les instituts collégiaux.

Au Ciné-club du Collège

"Touchez pas au Grisbi"

Dimanche prochain, 12 janvier, à 8 h. du soir, le Ciné-club du Collège de St-Boniface présentera "Touchez pas au Grisbi". Invitation au grand public. Entrée libre. Ce film qui s'adresse à un auditoire adulte a pu être offert au public franco-manitobain grâce aux bons services de l'Ambassade de France par l'entremise de son Consulat à Winnipeg.

Réalisateur, Jacques Becker; origine, France (1953); scénario, J. Becker, M. Griffe, A. Simonin, d'après le roman d'Albert Simonin; dialogue, Albert Simonin; images, Pierre Montazel; décoration, Jean d'Eaubonne; musique, Jean Wiener; interprètes, Jean Gabin, Jeanne Moreau, Dora Doll, René Dary, Michel Jourdan, Paul Frankeur, etc.; durée, 94 minutes, blanc et noir.

Max-le-Menteur, aidé de Riton, a volé 50 millions d'or en lingots. Max cache le butin en attendant que la police se calme. Mais Riton fait des confidences à sa maîtresse Josie, qui le trompe avec Angelo, autre chef de bande. Ce dernier tente alors de mettre la main sur le "Grisbi". Pour y parvenir, il kidnappe Riton...

Jacques Becker est grand spécialiste de peinture d'un milieu déterminé. Partant de l'étude truculente d'Albert Simonin sur les moeurs des mauvais garçons, il a analysé habilement la psychologie du gangster. Le rythme est excellent, notamment au cours de la poursuite finale. Jean Gabin fait une remarquable composition et René Dary personnifie avec grand talent l'inquiétant Riton.

Communiqué

Cherchez-vous la renommée?

Peu de gens se suffisent à eux-mêmes. Ils ont besoin que l'on apprécie ce qu'ils font. Il ne s'agit pas nécessairement de l'acclamation publique, qui déplait à certains. Ce que chacun désire, c'est que l'on comprenne ses buts et ses efforts, que l'on partage avec lui le sentiment que le travail de ses mains, qu'il soit beau ou utile, a de l'importance.

La recherche de la renommée n'est pas une ambition ignoble, mais qu'est-ce que la renommée? A l'entrée du jardin des Tuileries, à Paris, se trouve une sculpture représentant une femme montée sur un cheval et embouchant la trompette; cette oeuvre d'art s'appelle "La Renommée". Entendre la fanfare des applaudissements, voir son nom à l'enseigne lumineuse d'un cinéma ou sur la jaquette d'un livre, ce sont sans doute des signes de notoriété! Mais derrière les ovations, le néon, et la vedette, il doit y avoir une oeuvre solide, et c'est là la réalité qui doit compter à vos yeux.

Feuilletez les pages de l'histoire et voyez combien peu de ceux dont les noms étaient naguère sur toutes les lèvres ont survécu à l'épreuve de la qualité; combien minime est aujourd'hui leur célébrité qui était hier si grande. Le rang, la pompe, les titres et les splendeurs sont illusoires. Comme l'écrit Plutarque au sujet de César: "Il n'a cueilli aucun autre fruit qu'un vain nom et une gloire odieuse."

Qu'est-ce que le bonheur?

En fin de compte, c'est le bonheur que nous recherchons. Si quelqu'un vous demande si vous êtes heureux, ne cherchez la réponse ni dans la somme de vos biens matériels, ni dans votre enveloppe de paie, ni dans votre notoriété, mais dans votre travail. L'homme éprouve plus de bonheur à créer des choses qu'à en posséder ou à en recevoir gratuitement, si délectables soient-elles.

Goethe écrit dans son **Wilhelm Meister**: "L'homme qui nait avec un talent qu'il est appelé à utiliser trouve son plus grand plaisir dans son utilisation."

Quant à la grandeur, ne croyez pas un instant que la distinction tombe du ciel: il faut la mériter. Le succès n'est pas une fin en soi, mais un accessoire qui s'ajoute à une tâche bien faite. Il est la récompense de celui qui sait cerner une situation et s'appliquer par ses efforts personnels à résoudre un problème.

Pour être considéré comme grand, l'homme doit collaborer à quelque chose. Aucune action ayant sa fin en elle-même ne peut concourir à la grandeur. L'homme qui désire être grand s'est donné pour tâche de laisser après lui un certain enrichissement à l'humanité. En agissant ainsi, il a la fierté d'accomplir quelque chose, d'appartenir à l'élite de ceux qui font oeuvre utile.

(Extrait du Bulletin de la B.R.C., 4-68)

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher

FAIRE-PARTS DE MARIAGE
avec enveloppes doubles et papiers de soie
LIVRAISON: trois semaines après réception de votre commande
Avec votre commande de faire-parts vous recevrez comme cadeau gratuit un abonnement de six mois à La Liberté et Le Patriote
Vous pouvez aussi commander à nos bureaux
Invitations, Cartes de Réception, Cartes de Réponse, Cartes de Remerciements, Allumettes et Serviettes
CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
619, avenue McDermot Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone: 774-3414

M. Pearson réaffirme sa position sur le bilinguisme au fédéral

OTTAWA — L'auteur des politiques fédérales actuelles sur le bilinguisme dans la Fonction publique a répété le 22 décembre dernier que le "désir d'acquérir" une seconde langue devait être l'objectif des politiques d'embauche du fédéral.

M. Lester B. Pearson, qui avait établi les critères de bilinguisme alors qu'il était premier ministre, a réitéré ses opinions à l'inauguration du quartier général de l'Alliance des Services publics canadiens, dans le centre d'Ottawa.

"Nous ne pouvons imposer le bilinguisme comme exigence d'admission dans la Fonction publique, sauf dans les emplois où il est absolument nécessaire, a déclaré l'ancien premier ministre.

"Ce serait assez injuste au moins pour plusieurs années, à l'égard des candidats de l'Ouest et d'autres régions. Le désir d'acquérir les deux langues doit constituer l'examen, surtout pour les candidats à des postes administratifs et exécutifs.

"Et ce désir doit trouver son équivalent dans des programmes efficaces d'enseignement des langues que l'emploi suivra le plus tôt possible après son entrée dans la Fonction publique".

Les Canadiens champions parleurs

Pour la dix-septième année consécutive, les Canadiens sont les champions des parleurs au téléphone. En effet, selon la dernière édition de "The World's Telephones", publiée par l'American Telephone and Telegraph Company, le Canadien moyen a fait 667.7 appels téléphoniques en 1967, soit une augmentation de trois appels par personne sur l'année précédente. Ces statistiques sont pour 1967, car il faut presque une année entière pour faire le relevé des statistiques provenant du monde entier.

Ce sont les Etats-Unis qui détiennent la deuxième place avec 667 appels et l'Islande arrive en troisième avec 606.3. Au Manitoba, les clients du MTS ont fait une moyenne de 889.6 appels par personne. On compte, dans cette province, 383,984 appareils. Le Canada se classe sixième pour le nombre d'appareils. Les Etats-Unis sont les premiers avec 103,000,000 et sont suivis par le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne occidentale et l'Union soviétique.

Il existe de par le monde selon le rapport de 1967, 222,000,000 d'appareils de téléphone, soit 6.4 pour chaque cent personne. Au Caanda, on en compte 40.65 pour la même proportion.

(Communiqué MTS)

Naissances

Au Manitoba

STE-AGATHE —
Le 4 décembre: Joselyne-Evelyne-Marie, fille de M. et Mme Edphat Dorge, baptisée le 15 décembre. Parrain et marraine, André et Evelyne Dorge, frère et soeur de l'enfant.

• • •

ST-LAZARE —
Le 23 octobre: Brian Colin, fils de M. et Mme Roy Jasper, baptisé le 15 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Chartier.

• • •

THOMPSON —
Le 13 décembre: Marc, fils d'Albert Verhaeghe et d'Eliette Leclerc, de Thompson.

D'où vient l'expression "Joli à croquer"

Le sens littéral de cette locution est incertain. Jusqu'à Balzac, on interprétait: "à croquer, donnant, au figuré, des envies d'y goûter". Balzac en a fait, le premier, une sorte de synonyme de la locution **à peindre**: "On appelle, en terme d'atelier, croquer une tête, en prendre une esquisse, et nous ne demandons à **croquer** que de belles têtes; de là le proverbe: elle est jolie **à croquer**." Et c'est aujourd'hui l'explication adoptée par la plupart des dictionnaires. "**Joli à croquer**, dit le Nouveau Petit Larousse: joli à donner le désir d'en esquisser l'image."

En dépit de l'autorité de Balzac et de l'opinion généralement admise, M. Maurice Rat, dans son "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse, éditeur), persiste à pencher pour la première explication, celle que tout le monde donnait avant Balzac. "Nous observons en effet, écrit M. Maurice Rat, que **joli à croquer** ne saurait être "une sorte de synonyme" de **joli à peindre**, pour la bonne raison qu'on ne dit jamais **joli à peindre**, mais que l'usage est de dire **être fait à peindre** ou, simplement **être à peindre**: "C'est un garçon de vingt-deux ans tout au plus, **fait à peindre** et aussi beau que le jour, c'est dommage que ce n'est qu'une bête (Lesage)."

Tant qu'on n'a point de texte probant, à l'appui d'une explication si ingénieuse soit-elle, mieux vaut s'en tenir, croyons-nous, à l'explication traditionnelle, qui n'est, dans le cas qui nous occupe, nullement inadmissible: **joli à croquer**, joli au point qu'on a des envies d'y goûter, de la couvrir de baisers.

Décès

Au Manitoba

FORT GARRY —



M. Léopold-R. Labossière

M. Léopold-Raymond Labossière est décédé subitement à sa résidence, 609, boulevard Manchester, Fort Garry, le samedi 4 janvier, à l'âge de 55 ans.

Né à Somerset, Man., M. Labossière y fit ses premières études. Diplômé du Collège de St-Boniface en 1936, il reçut son brevet en Education de l'université de Manitoba en 1937. Après avoir enseigné dans plusieurs écoles de la province, telles que celles de Deleau, MacGregor, Ladywood et Fort Garry, il fut nommé inspecteur des écoles pour la région Roblin-Russell en 1951. En 1960, il devint assistant-directeur de l'administration du département de l'Education et en fut promu directeur en 1964.

Outre son épouse, Marie, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Edouard, de St-Norbert, et Robert; deux filles, Thérèse et Suzanne, à la maison; son père, M. Charles Labossière, de Somerset; deux frères, Marcel et Henri, de Somerset; six soeurs, Mme J.-B. Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Labossière, de Saint-Boniface, Mme E. Simon, de Neepawa, Mme A. Boisvert, d'Edmonton, Mme G. Bernal, de San Francisco, et Mme M. Moon, de Los Angeles.

Les prières furent récitées à 7 h. du soir lundi à la chapelle mortuaire P. Coutu. Le service fut chanté en l'église St-Vital de Fort Farry et l'inhumation eut lieu à Somerset.

• • •

ST-BONIFACE —

Mme Rosalie Delorme

A la Maison Ste-Thérèse à Otterburne est décédée le samedi 4 janvier, Mme Rosalie Delorme, autrefois de St-Boniface. Elle était âgée de 93 ans. Son mari, Hormisdas, est décédé en 1950.

Lui survivent deux fils, Joseph, de St-Vital, et Wilfrid, de St-Boniface; quatre filles, Mme Dora Todd, de Morris, Mme Eva Gagnon, de St-Boniface, Mme Rose Harrison, de Courtney, C.-B., et Mme Evelyne Geddes, de Winnipeg.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 7 h. du soir dimanche, et le service eut lieu à la chapelle des Soeurs Oblates. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

• • •

Mme Yvonne Pichette

Le mercredi 25 décembre est décédée subitement à l'hôpital général St-Boniface, Mme Yvonne Pichette, épouse d'Auguste Pichette, de 369, rue Desautels, St-Boniface. Elle était âgée de 78 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu le vendredi 27 décembre, à 9 h. du soir. Le service fut chanté à la Maison Chapelle, à 10 h. du matin samedi, et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil deux fils, France et Alexandre, de St-Boniface; quatre filles, Mmes N. Pelletier (Marguerite), G. de Montigny (Hélène), G. Monnier (Cécilia) et G. Joyce (Yvette), toutes de St-Boniface; 20 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

• • •

LA BROQUERIE —

Mme Louis-J. Granger

Mme Louis-Joseph Granger (née Marie-Anne Laurin) est décédée à l'hôpital général St-Boniface le lundi 23 décembre, à l'âge de 77 ans. Née à St-Béatrix, Qué., le 28 septembre 1891, elle venait résider au Manitoba avec ses parents dès l'âge de 6 mois. Le 11 janvier 1921, elle épousa M. Louis-Joseph Granger en l'église de Lorette, puis vint demeurer sur la ferme familiale à La Broquerie. Excellente épouse et mère de famille, elle fut toujours d'une conduite exemplaire. Ayant subi une crise cardiaque il y a déjà une quinzaine d'années, elle endura, aidée de son mari compréhensif, cette épreuve avec résignation, se trouvant très chanceuse de pouvoir marcher et d'avoir la lucidité d'esprit jusqu'à la fin. Son courage à toute épreuve lui a permis d'assister une dernière fois à la messe le 22 décembre. Une crise soudaine la ravit à l'affection des siens deux jours avant la fête de Noël. Elle était la seule survivante d'une famille nombreuse.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Louis et Jean, de La Broquerie; deux filles, Thérèse (Mme Maurice Gauthier), de St-Boniface, et Agnès (Mme Honoré Kirouac), de La Broquerie. Elle compte aussi 24 petits-enfants.

Les prières furent récitées par M. l'abbé Félicien Juneau, curé, le vendredi 27 décembre, à 8 h. du soir, en l'église de La Broquerie. Les Chevaliers de Colomb s'unirent pour réciter les prières à 9 h. du soir. Les funérailles eurent lieu le samedi 28 décembre, à 10 h. 30 du matin. La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Réjean Bélanger, vicaire, assisté de Roger et Rénald Granger, Roland et Marcel Kirouac, quatre petits-fils de la défunte, et Marcel Mireault, petit-neveu. M. Bernard Mireault, petit-neveu, agissait comme lecteur, M. l'abbé Juneau assistait au choeur et Mme Steve Langill, de Ste-Anne, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Albert Granger, Hubert et Raymond Gauthier, petits-fils, Joseph Mireault et Emile Laurin, neveux, et Léo Fréchette. MM. Robert Asselin et Edmond Normandeau firent la quête. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Parmi les nombreux parents et amis venus de St-Boniface, Lorette et Ste-Geneviève, on remarquait quatre religieuses, cousines de la défunte.

• • •

TRANSCONA —

M. Emile Paquette

Le vendredi 27 décembre, à l'hôpital Concordia de Winnipeg, est décédé M. Emile Paquette, âgé de 45 ans.

M. Paquette naquit à Transcona en 1923 et y demeura toute sa vie. Il fit ses études à l'école l'Assomption, sous la direction des Soeurs Oblates. Il était vétéran de la deuxième Guerre mondiale. Après son service militaire, il fut employé par Dominion Malting Co. Ltd. à Transcona où il demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Roger, Denis et Michel; son père et sa mère, M. et Mme Félix Paquette; deux frères, Wilfrid et Albert, de St-Boniface; cinq soeurs, Mme Ida Lemoine, de Ste-Agathe, Mme Malvina Pilotte, Mme Jeanne LeBleu, Béatrice et Mme Thérèse Vandal, de Transcona.

Les prières furent récitées le dimanche 29 décembre, à 8 h. du soir, en la chapelle funéraire de Transcona. Le service fut chanté le lundi 30 décembre, à 11 h. du matin, par M. l'abbé A. St-Laurent en l'église de l'Assomption à Transcona. Les porteurs étaient MM. Emile Pilotte, Gérald Lemoine, Michel Lemoine, Robert Paquette, Gabriel Toupin et Aurèle Touzin, tous neveux du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière de Transcona.

• • •

ST-LAZARE —

Léontine Fouillard

Ce fut une grande épreuve pour la famille et la paroisse entière lorsque Léontine Fouillard, fille de M. et Mme Denis Fouillard, après une courte maladie, laissait la paroisse dans le deuil.

Cette jolie fillette, âgée de 8 ans seulement, était une élève de 3e année. Malgré son âge, la plupart des paroissiens avaient connu cette enfant pour son amabilité et son caractère jovial. Elle était loquace avec tout le monde. C'était la "petite fille" du village.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 2 janvier.

St-Lazare

Léontine au Paradis

C'est la veille du Jour de l'An
Que Dieu vint chercher son enfant.
"Léontine, ma petite fille chérie
Viens vivre avec moi au Paradis".
Elle était couchée dans un petit lit blanc
Entourée de son papa et sa maman
En compagnie de Monsieur le Curé
Venu pour l'encourager et la taquiner.
Et son plus beau sourire
Elle a bien voulu leur offrir.
Dans ce jeune coeur
Habitait le Seigneur.
Il voulut en faire un ange
Pour chanter ses louanges,
Et veiller sur son père et sa mère
Ainsi que ses soeurs et ses frères.
Il n'y a pas si longtemps elle chantait,
Assise sur les genoux de son papa,
Grande fut notre joie
D'entendre sa charmante voix
Dans une jolie chanson
Pour la soirée de l'Association.
Et oui, elle est partie
Vivre au Paradis.

J.-A. G.

Remerciements

La famille Denis Fouillard désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de sympathie lors du décès de Léontine Fouillard.

Exposition

MM. Eugène et Paul-Emile Fouillard se rendirent à Toronto pour assister à une exposition des nouveaux meubles 1969. Il est certain qu'ils ne manqueront pas cette occasion pour se rendre à une partie de hockey aux Maple Leaf Gardens.

A la patinoire

La patinoire est toujours à la disposition de ceux qui aiment le délassement et le sport. Plusieurs équipes ont été formées. C'est beau de voir l'équipe des jeunes des 8 ans et moins au jeu. On demande aux paroissiens de venir encourager toutes les équipes. C'est un bon passe-temps et un bon divertissement.

Voeux

Bonne, heureuse et sainte année à tous.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi soir 14 janvier après la messe de 8 h. du soir. M. l'abbé H. Perron sera le conférencier invité et parlera sur les vocations religieuses: "Rôle que nous pouvons et devons jouer comme femme et mère de famille". Une période de questions suivra cette conférence.

Club Béliveau

Le Club Béliveau tiendra son assemblée semi-annuelle le vendredi 10 janvier, à 8 h. du soir, en la salle paroissiale et sera suivie d'une soirée récréative. Venez en grand nombre!

Ligue des quilles Béliveau

Le 7 novembre dernier, toutes les équipes participèrent au grand "Western Canada Novelty Booster". Trois de nos équipes se méritèrent des prix: celle de M. Clovis Jeanson, M. l'abbé Pierre Raymond et M. Bernard Lavergne.

Le 7 décembre, 350 équipes de femmes, dont deux de notre ligue, participèrent au "Carling Trophy" du "Five Pin Bowling Association" de Winnipeg. Les deux équipes se méritèrent des prix. L'équipe no 2 finit avec 3,962 en quatrième place, et l'équipe no 1 finit avec 3,867 en onzième place. Les membres des équipes étaient comme suit: no 1, Claire Tétrault, Lise Nantel, Stella Halpin, Anna Gagnon et Yvette Charrière; no 2, Alice Olson, Dora Jeanson, Louise Jeanson, Marcelle Boulet et Jacqueline Renaud.

Au tirage de dindes du 12 décembre, les 12 gagnants furent les suivants: Mmes Aline Brûnet, Lise Nantel, Cécile Chatelain, Irène Lécuyer, Anna Jeanson et Rita Johnson, M. l'abbé P. Raymond, MM. Alphé Ouellette, Albert Jamault, Paul Charrière, Gilles Boulet et Noël Jeanson.

Félicitations aux gagnants du deuxième quart, les Séraphins, avec Bernard Lavergne, capitaine, Alphé Ouellette, Lise Nantel, Alice Olson et Anna Jeanson.

Les personnes ayant obtenu le plus haut pointage à date sont: femmes, haute partie individuelle, Aline Bourrier, 277; hautes 3 parties individuelles, Clémence Himbault, 655; haute moyenne, Claire Tétrault, 165; hommes, haute partie individuelle, Paul Charrière, 349; hautes 3 parties individuelles, Paul Guyot, 852; haute moyenne, Alphé Ouellette, 213.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Syganiec-Beauchemin

Le samedi 21 décembre, M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage de Mlle Agnès Beauchemin, fille de M. et Mme Gérard Beauchemin, à M. Michel-Albert Syganiec, fils de Mme Anna Syganiec, de St-Claude.

La mariée fit son entrée au bras de son père, portant une longue robe blanche à traine garnie de petites marguerites. Son voile court était retenu par un diadème de petites marguerites blanches identiques à celles de sa robe.

M. Paul Syganiec servait de témoin à son frère. Mlle Cécile Beauchemin, soeur de la mariée, agissant comme demoiselle d'honneur et revêtue d'une robe de crêpe mauve, était accompagnée d'un ami du marié, M. Charles Smith. Le petit page, Michel Beauchemin, frère de la mariée, escortait la petite bouquetière, Jacqueline Petit, cousine, qui était très mignonne dans sa toilette mauve.

Mlle Louise Paradis exécuta un cantique approprié en anglais, ainsi que l'Ave Maria, accompagnée à l'orgue par Mme Joël d'Auteuil.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège nuptial se rendirent à la salle "Christ the King" où une grande foule de parents et d'amis étaient venus offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux et se récréer dans une soirée dansante.

M. et Mme M.-A. Syganiec ont choisi résidence à Morris.

• • •

LAURIER —

Piercey-Duruisseau

Le samedi 28 décembre, Mlle Aline Duruisseau, de la paroisse, épousait M. Raymond Piercey, d'Irishtoen, Terre-Neuve. MM. Ronald Duruisseau et Gerry Piercey, Mlles Adèle Verley et Yvonne Desjardins servaient comme témoins.

Après la messe nuptiale qui fut célébrée à 7 h. du soir, il y eut réception à la salle du village.

M. et Mme R. Piercey demeureront à Laurier.

La civilisation des ordinateurs

D'un excellent article paru dans l'hebdomadaire "Les Nouvelles littéraires" nous extrayons ces lignes: "... Certes, du point de vue de la connaissance scientifique, le monde à venir n'est pas exclusivement négatif. Il est probable que l'astro-physique et la connaissance de l'univers vont faire un bond prodigieux, que la conquête de la Lune, puis l'envol des fusées vers Mars et le Soleil deviendront des faits courants. De nouvelles générations de machines dites "intelligentes" capables d'induire et de déduire comme l'esprit humain et d'acquérir une certaine "expérience", de corriger même leurs propres erreurs, feront leur apparition. Si l'on parvenait à réaliser la synthèse d'un virus, la biologie entrerait dans une ère nouvelle. Des recherches se poursuivent pour réaliser en physique une réaction thermonucléaire contrôlée, ce qui offrirait des sources d'énergie sans précédent. Tous les possibles tels que la science-fiction les imagine sont à priori concevables si l'on avance de plus en plus dans l'avenir. Mon propos, écrit M. Michel Random, est d'indiquer comment se présente dès demain la nouvelle civilisation des ordinateurs qui succède à la civilisation industrielle. Nous en sommes déjà à la quatrième génération des machines, les ordinateurs dits à circuits intégrés (les précédentes étant celles des lampes électroniques, des transistors, puis des micro-modules). Actuellement, les ordinateurs doublent en quantité tous les ans dans le monde. Leur emploi a été freiné tant que la main-d'oeuvre humaine coûtait encore moins cher: dès 1969, 1970, la tendance va se renverser peu à peu. Or on peut prévoir 250,000 ordinateurs fonctionnant dans le monde en 1970, et près de deux cent cinquante millions en 1980."

(Informations Larousse)

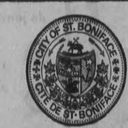
Le saviez-vous?

— Les Grecs et les Romains s'occupaient déjà d'acoustique architecturale. Ils améliorèrent notamment l'audition dans leurs théâtres par l'application de quelques principes élémentaires: disposition des gradins en forme d'hémicycle, mur de protection contre les bruits venant de l'extérieur, mur derrière les acteurs pour réfléchir et renforcer les sons, etc.

— Le parachute fut étudié scientifiquement par Léonard de Vinci en 1514.

— Connaissez-vous, enfin, l'histoire de cet Anglais qui inventa la première hélice relativement pratique? Ayant breveté cette sorte de vis d'Archimède en bois à deux tours, il faisait une démonstration officielle, quand l'hélice se cassa et perdit la moitié d'un tour. A la grande stupéfaction des témoins, la vitesse du bateau s'en trouva accrue! Il ne restait à l'inventeur qu'à demander un nouveau brevet pour une hélice à un seul tour qui fut montée sur **l'Archimède** et donna satisfaction. (Thomas de Galiana, auteur du "Dictionnaire des découvertes scientifiques", collection Larousse des "Dictionnaires de l'homme du XXe siècle".)

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation des propriétés foncières et personnelles de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1969, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte à mon bureau pas plus tard que le 31 janvier, A.D. 1969.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le mardi 11 février, A.D. 1969, à 7 h. 30 du soir, en la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce septième jour de janvier, A.D. 1969.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

A la mémoire du R. P. Denys Jubinville

Il fut si connu et si aimé qu'il semblerait inutile de rappeler sa carrière et son caractère remarquables. Et pourtant comme ses confrères, quantité de gens aimeraient revoir, ne serait-ce que dans un modeste écrit, les traits de ce Franco-Manitobain bien-aimé et trop tôt disparu, en ce mois de décembre 1968.

Le Père Denys Jubinville avait passé les années de sa soixantaine dans une demi-retraite, à cause de sa santé fléchissante. Mais pendant environ 35 ans il fut tour à tour éducateur magnétique, curé courageux, prédicateur des plus estimés, un confrère jovial, un homme qui inspirait la gaieté et le bien à tous ceux qu'il rencontrait.

Après son ordination à St-Léon en 1927, il fut éducateur au collège de Gravelbourg où il laissa une profonde impression chez tous les jeunes de cette époque.

C'était aux temps pénibles de la grande sécheresse et le Père Jubinville y développe une qualité qu'il allait avoir à pratiquer tout au long de sa carrière: un optimisme constructeur dans une atmosphère de misère, une foi et une espérance courageuses qu'il prêcha si bien plus tard.

Lorsqu'il fut nommé curé au Sacré-Coeur dix années plus tard, la paroisse était en banqueroute. Son zèle et son magnétisme réussirent à remettre la paroisse sur pied et, pendant de nombreuses années, la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg fut un milieu vivant, une sorte de symbole de la vie catholique franco-manitobaine où le courage et l'ingéniosité surmontaient les obstacles.

Puis ce fut la Maison de retraites fermées qui bénéficia de ses multiples talents. Institution encore à ses débuts, il agrandit et modernisa les locaux, toujours en se faisant le solliciteur démuni, le pionnier dépourvu. C'est là surtout que des milliers de Manitobains ont connu plus intimement le Père Jubinville, l'homme à la prestance imposante, à la parole éloquente et au coeur débordant. Semaine après semaine, il prêcha à tous genres de groupes, et il ne manquait jamais de toucher dans le coeur de chacun ces cordes profondes et de les amener à vivre d'un meilleur idéal.

A part quelques années passées aux Etats-Unis comme curé à Duluth, ce qui lui fut une époque pénible; car cette ancienne paroisse franco-américaine était devenue purement américaine, il fut prédicateur itinérant. Il prêcha quantité de retraites dans le Québec, dans les prisons comme dans les cathédrales; on l'affectait à tout car ce Père Jubinville avait le don de toucher les coeurs.

Même en temps de visite ou de courtes vacances dans sa famille, le Père Jubinville acceptait toujours de monter en chaire le dimanche. Après les paroissiens du Sacré-Coeur, ceux de St-Léon sont probablement ceux qui ont le plus souvent entendu le "petit Père Jubinville" et ils ne s'en régalaient jamais trop.

A part sa famille, ce sont ses anciens confrères surtout qui regrettent son départ. Le Père Martial Caron dit de lui: "Il était dès sa jeunesse ce qu'il fut ensuite. Son charme, son éloquence, son coeur, c'était sincère, c'était naturel". Le Père Isaïe Desautels, son confrère et son bras droit durant de nombreuses années, souligna éloquemment, dans l'homélie prononcée lors des funérailles, les mérites du disparu: "Doué d'un riche tempérament, ayant reçu une éducation foncièrement chrétienne au foyer paternel, durant toute sa vie il a répondu généreusement à la formation reçue. Il a fait de la charité la loi de toute sa vie. Que de pauvres dans son ministère il a visités et nourris, j'en fus souvent le témoin, bien qu'il n'ait jamais recherché l'ostentation. Mais surtout que de pauvres spirituellement il a nourris de la doctrine de vie. Il exposait clairement la doctrine intégrale, n'essayant nullement d'en diminuer la force ou d'en altérer le sens, mais toujours avec la grande délicatesse qui lui était coutumière. Dans sa prédication il s'excusait même de faire des reproches bien qu'ils fussent souvent opportuns. Il ne voulait nullement froisser ni jamais humilier ses auditeurs.

D'une jovialité exubérante il semait partout la joie. Dans sa communauté il était l'âme de la famille, dans ses conversations c'était toujours la note gaie qui primait. Le vieux Père Kalmès disait que de tous les supérieurs qu'il avait eus, le plus charitable fut le Père Jubinville.

Usé du coeur, qu'il avait surtaxé toute sa vie, il accepta la fin avec foi et courage. Parlant de confrères disparus il disait peu de temps avant sa mort: "Ils sont bienheureux. Finis les tracas de la terre".

Après une telle carrière, le Père Denys Jubinville a sûrement mérité de les rejoindre!

Gérald Labossière

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici les résultats de la dernière soirée de bingo: le lot de $50.00, gagné par Mme B. Earle, de Treherne; prix de $15.00, MM. Albert Delaquis, Réal Augert, Raymond Badiou et Roger Rondeau, de Cardinal; $10.00, Mmes J.-B. Comte, L. Tichit et Joseph Lapointe, de St-Claude, Mlle Lucille Gautron, de Haywood, MM. Gérard Lesage, A. Lodwick et B. Earle, tous deux de Treherne; $5.00, Mlles Marie-Louise Rozière et Marie-Ange Pantel; $4.00, Mmes Albert Delaquis, Ernest Jarnouin, Hélène Brouzes et B. Cox, de Miami, MM. Marcel Mabon et J. Brown, de Manitou. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à MM. Jack Morrey, de Miami, et Gilles Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 5 janvier, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $450.00. Toutes les personnes qui seront présentes à cette soirée de bingo recevront gratuitement leur carte de membre pour l'année 1969.

Décorations de Noël

Les prix pour décorations de Noël furent décernés comme suit: 1er prix, Mme Augustine Begou; 2e, M. Henri Lesage; 3e, Mme Thérèse Vuignier. Félicitations à tous ceux qui ont décoré leur demeure.

Nouveau médecin

Le docteur Hunter se rend tous les avant-midi à l'hôpital. Pour rendez-vous, appelez le bureau de l'hôpital. Dès que l'agrandissement de l'hôpital sera terminé, le docteur Hunter prendra résidence à Notre-Dame-de-Lourdes.

Electricien

M. Bruno Delaquis désire faire savoir à sa clientèle qu'il sera absent du 6 au 24 janvier afin de poursuivre un cours de perfectionnement.

Dr Allan Osborn
DENTISTE
St-Claude, Man.
Pour rendez-vous appeler
Mme A. Girardin à 322-3
ou
l'hôpital de St-Claude à 43
Bureau de Winnipeg
139, avenue Carmen
Téléphone: 533-5777

On voit ci-dessus Mme Lorraine Arcand de 530, rue Langevin, à St-Boniface, prenant possession du joli fauteuil qu'elle a gagné au "Concours 150e anniversaire" de CKSB le vendredi 20 décembre. Ce fauteuil a été offert par Royal Upholsterers (1965) Ltd. à ce grand concours qui se continuera jusqu'au 31 mars. A la même occasion, le gérant du poste, M. Roland Couture, remettait à Mme Arcand une boite de chocolats "Moirs' Pot of Gold".

M. Fernand Dumont, nommé président d'une Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise

La Commission épiscopale de l'Action Catholique et de l'Apostolat laïque vient de faire connaître la composition d'une Commission chargée d'étudier la participation des laïcs à la mission de l'Eglise et l'avenir de l'Action Catholique. M. Fernand Dumont, professeur à l'Université Laval, a accepté la présidence de cette Commission d'étude.

Les membres de cette Commission sont: Mlle Hélène Chénier, vice-présidente, secrétaire générale à l'Alliance des Professeurs de Montréal; M. Claude Ryan, vice-président, directeur du journal "Le Devoir"; Mlle Anne-Marie Blanchet, ex-dirigeante de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, institutrice; Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; Mlle Janine Dalaire, étudiante à l'Université de Montréal; M. le chanoine Jacques Grand'Maison, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal; M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, vicaire général, diocèse de Montréal; M. Adrien Plourde, président de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie, des Mines et des Produits chimiques (C.S.N.); M. Jean-Marie Poitras, président de La Laurentienne; Mme Léo Vigneault, ex-dirigeante de l'Action Catholique Rurale.

La Commission d'étude a déjà choisi M. Jacques Champagne pour remplir la fonction de secrétaire général. M. Normand Wiener, sociologue, a également été nommé responsable de la recherche.

Il y a un an déjà, devant les interrogations des évêques eux-mêmes, devant celles des mouvements d'Action Catholique; sans compter les préoccupations des clercs et des laïcs, les changements qui affectent la société actuelle et les lendemains à donner à Vatican II, l'Assemblée des évêques décidait de créer une telle Commission. Il a fallu de multiples consultations pour pouvoir préciser son mandat ainsi que son mode de fonctionnement.

Le Secrétariat de la Commission d'étude est situé au 3827, rue Saint-Hubert, Montréal 132, Qué. (tél.: 525-2521).

Au Canada, en 1967

Les investissements étrangers ont atteint les $39 milliards

Les investissements étrangers au Canada se sont chiffrés par environ $39,000,000,000 pendant l'année 1967, tandis que les actifs canadiens à l'étranger se chiffraient par environ $15,000,000,000, rapporte le plus récent sondage du Bureau fédéral de la Statistique, sur les investisseurs internationaux.

Les chiffres sont exprimés en termes de valeur comptable des investissements, substantiellement en deçà de leur valeur courante sur le marché. Les valeurs comptables, dans le cas d'investissements étrangers, comprennent les achats faits il y a plusieurs années, aux valeurs alors en cours.

Les chiffres de fin d'année pour 1967 sont basés sur des informations préliminaires montrant la balance de dette internationale du Canada comme étant approximativement $24,000,000,000, ce qui constitue une augmentation considérable sur les 10 dernières années, déclare le BFS.

Les investissements étrangers à long terme au Canada étaient de près de $34,000,000,000, et les autres réclamations de non-résidants ajoutaient environ $5,000,000,000 aux passifs du Canada.

A long terme

De l'autre côté du livre de comptes, le Canada avait des investissements à long terme à l'étranger, se chiffrant par environ $9,000,000,000 et environ $6,000,000,000 en actif à l'étranger, soit un total de $15,000,000,000 en valeur comptable.

Des chiffres plus détaillés, actuellement disponibles, pour l'année 1965, montrent des investissements directs des Etats-Unis dans des entreprises canadiennes, se chiffrant par $13,940,000,000, soit une augmentation de 10 pour cent depuis la fin de 1963.

Les actions et le contrôle du Royaume-Uni dans les entreprises canadiennes se chiffraient par $2,013,000,000 à la fin de 1965, soit 15 pour cent de plus qu'en 1963.

Venaient ensuite, par ordre d'importance les investissements directs des Pays-Bas, qui étaient de $224,000,000 en 1963 et de $335,000,000 en 1967; de la Belgique, $199,000,000 comparés à $220,000,000; de la Suisse, de $142,000,000 comparés à $189,000,000, et de la France, $146,000,000 comparés à $177,000,000.

Aucun chiffre séparé pour 1965 n'a été donné pour le Japon, mais ceux-ci étaient compris dans une liste globale de $27,000,000 qui, selon le rapport, est demeurée inchangée depuis 1963.

Expansion de Melchers dans l'Ouest canadien

MONTREAL — "La fusion des intérêts de Canada's Manitoba Distillery Ltd., avec ceux des Distilleries Melchers Limitée constitue une tête de pont de notre entreprise vers l'Ouest canadien."

C'est ce qu'a déclaré le lieutenant-colonel Sarto Marchand, président et directeur général des Distilleries Melchers en annonçant à Montréal, la mise en commun des intérêts de sa compagnie avec Canada's Manitoba Distillery Ltd., une nouvelle distillerie canadienne établie à Minnedosa, au Manitoba.

Les deux entreprises conserveront le même personnel de direction et demeureront entièrement autonomes quant à l'administration de leurs affaires.

Le président de Melchers a toutefois ajouté que pour pourvoir aux besoins de Melchers, la capacité de production de la nouvelle distillerie sera doublée en la portant à trois millions de gallons par année.

Le progrès porte trop d'Américains à mettre leur santé en danger par l'excès

MIAMI BEACH, Fla—Beaucoup trop d'Américains mettent leur santé en danger par des excès auxquels ils se livrent, convaincus qu'ils sont que les miracles de la médecine suffiront à les maintenir en bonne condition, estime le comité directeur de l'Association des médecins américains.

Dans un rapport spécial soumis au 22e congrès clinique de l'association au début de décembre, il est dit:

"Notre richesse nous incite à réduire l'effort physique et à nous suralimenter, à boire et à fumer avec excès, à veiller tard la nuit et à nous servir de drogues.

"On ignore trop souvent les recommandations du médecin. Le sens de bien-être que nous confère le progrès, incite les gens à croire que la maladie ne saurait les atteindre, et à prendre les cures pour un fait acquis."

Le comité en appelle aux médecins et leur demande d'apprendre aux Américains "le rôle grandissant de l'individu dans la préservation de sa santé."

"Tandis que d'une part nous avons réussi à juguler plusieurs des plaies historiques qui rongeaient l'humanité, nous découvrons que des maux de plus en plus nombreux, sont dus en partie du moins, aux abus et aux négligences de l'individu lui-même".

Le Dr Dwight L. Wilbur, de San Francisco, président de l'association, a déclaré que des millions d'Américains croient à tort qu'il existe "des moyens faciles de se maintenir en bonne santé et de se conserver jeune."

Ile-des-Chênes

Hockey

La ligue de hockey I.D.C. a remporté une victoire à l'aréna de Ste-Anne, le dimanche 29 décembre, contre le club Ste-Anne B. Les résultats ont été de 12 buts à un pour Ste-Anne B. Les joueurs qui ont remporté ces points sont: Joseph Kaptein, 3 buts; Gilbert d'Auteuil, Raymond Dumaine et Gilbert St-Laurent, 2 buts chacun; Lucien Beauchemin, Julien Lacroix et Roger Roy, chacun un point.

Le banquet de Noël des élèves de l'Institut Collégial

(Reçu le 31 décembre)

SAINT-JEAN-BAPTISTE — Comme par le passé, les élèves qui fréquentent l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, avec la gentillesse de leur dévouée directrice, Soeur Edmond, ont coopéré pour préparer un banquet de Noël. Jeudi soir, 19 décembre 1968, à la salle du Centenaire, élèves et professeurs se sont régalés premièrement aux mets délicieux et ensuite aux fameux numéros de la soirée récréative. L'ambiance aimable et l'amitié unificatrice saturaient l'air.

Pour le repas, les tables se plaçaient ici et là, classes plus ou moins ensemble avec une longue table d'honneur en tête. Les gracieuses demoiselles des 7e et 8e années nous servaient comme des rois, tuant notre appétit, nous gardant constamment satisfaits. Mme A. Beaudette mérite ici notre plus sincère gratitude pour cette dégustation. Mais la soirée ne s'arrêta pas avec le gâteau pour désert. Le meilleur commençait.

Les quelques "chanteurs de Noël" n'ont pas tardé d'entonner des cantiques de Noël. Ceux-ci gravirent l'estrade, costumés de tuques, de gilets de laine, de pardessus, les cheveux étincelants de neige artificielle. Avec eux la foule participait à plein coeur. La glace était brisée. Des pièces et saynètes, composées par les élèves eux-mêmes, des chants de Noël, danses et autres constituaient cette si intéressante soirée. Mentionnons ici que les élèves de 9e année qui prennent le cours de français "French" ont fait un effort méritoire — puisque ce fut très bien — de chanter "Sainte nuit" et "Mon beau sapin" en français. Sans relâche, notre président, Philippe Sabourin, animait gaiement et joliment le tout comme maitre de cérémonies. Le sourire, les rires et la joie régnaient dans cette salle noyée d'amitié, d'unité, de bon esprit.

Pour finale, Bernard Baril, vêtu en "Père Noël", avec l'aide de charmantes demoiselles telles que Jeanne, les deux Diane et Evelyne, s'occupa de donner à chacun son cadeau. Des cadeaux? Bien oui, sous le sapin lourdement orné, reposait un cadeau ou plus pour chaque individu au banquet. Le déballage des cadeaux créait des exclamations de surprise, des exaltations de reconnaissance affectueuses, de liaisons.

Il faut dire que tous étaient absolument heureux et actifs à notre grand banquet. Voici une occasion de nous unir, de montrer nos sentiments comme membres de cette grande communauté que nous formons comme chrétiens, comme écoliers. Chacun y avait mis son coup d'aile. Comme le mentionne notre président dans l'édition de Noël du journal "Embryon" concernant "esprit d'école" et "fierté": "Si l'élève est fier d'appartenir à son école, il a l'esprit pour participer dans les organisations, aux soirées... Il est actif. Il se rend responsable. Il se préoccupe". Et voilà un banquet réussi et preuve de bon esprit entre élèves et professeurs. Espérons en vivre encore plusieurs durant les années à venir.

Reporteur pour le Conseil étudiant,
Denis Beaudette,
12e année académique.



REIMER'S DRESS SHOP
STEINBACH, MAN.
Manteaux de dames
Vêtements de sport pour dames
Lingerie
Accessoires
Accessoires de robes de réception
Le tout à des prix modiques
Nous nous spécialisons aussi dans les grandeurs "petite".

"Le Routier" Drive-In
RESTAURANT DE ST-PIERRE
Commandes préparées pour apporter
M. ET MME LUC DANDENAULT

Lavergne
Electric Ltd. St-Pierre, Man.
- Ameublement — Quincaillerie
- Appareils électriques principaux
- Posage de fils — domestique et commercial
- Service de radio et télévision
Téléphone: 433-7738

"ACHETEZ CHEZ NOTRE PHARMACIEN"

- Ordonnances
- Vitamines
- Articles de toilette
- Cartes de souhaits
- Service de films
Pharmacie St-Pierre
René Mulaire, pharmacien

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Martial Fenez ont eu la visite de plusieurs de leurs enfants pendant les fêtes.

Les personnes qui ont assisté à la soirée de la Ligue des Femmes Catholiques le 27 décembre se sont bien amusées. La Ligue les remercie de leur encouragement.

Prompt rétablissement à Mme Edouard Dumesnil, hospitalisée à Morris depuis le 27 décembre.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à MM. Albert Labelle et Rémi Pétillion, patients à l'hôpital général St-Boniface; à Mme K. Butterfield, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac; à M. Charlie Debeucklaere et au jeune Daryl Vandenbosch, hospitalisés durant la semaine du 16 décembre.

Va-et-vient

Sont venus à l'occasion des fêtes: M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, Ricky, M. Hervé Grandbois, Mlle Dorothy Gunner, MM. Emile Thibodeau et Gilbert L'Heureux, MM. et Mmes Garry Hamilton, Maurice Gendron, Marc Marion, René Verhaeghe, Maurice Delaurier et L. Bunyok, MM. Arthur et Ernest Gagnon, M. et Mme Gérald Soucy, Mlles Doreen et Odelia Casavant, M. Raymond Leperre, M. et Mme B. Pinette et leur fils, M. et Mme Emile Verhaeghe, M. et Mme David Raddick et leur famille, Mlle Rita Bouchard, de Hudson, Ont., et M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe.

M. et Mme Maurice Leperre et leur fille, Joan, se rendirent à Waterhen, Man., pour le jour de Noël.

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

NOTRE DAME SUNDRIES
M. et Mme Marcel Roch
Magasin de variétés
ouvert du lundi au samedi
CADEAUX, CIGARES, CIGARETTES,
PAPETERIE, JOUETS, CHOCOLATS ET BONBONS
INVITATIONS DE MARIAGE — SERVICE DE FILMS
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba Téléphone 73

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

À CKSB
Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"
de
7 h.15 à 7 h.25 p.m.
du lundi au vendredi
Le Père Paul Hamel, S.J., invite chaque jour, à l'émission Témoignage, des témoins du monde chrétien.
Lundi 13 janvier — L'abbé Paul Lapierre
Etre des Christophe Colomb dans l'Eglise d'aujourd'hui
Mardi 14 janvier — Guy Lapointe, O.P.
La liturgie qui voudrait élargir ses cadres
Mercredi 15 janvier — L'abbé Louis Evely
Ce qui tue un foyer: le silence
Jeudi 16 janvier — Chan. Julien Werlen
La foi des jeunes remise en question
Vendredi 17 janvier — L'abbé Hubert Doucet
La présence de l'aumônier dans les CEGEP

La Broquerie

Remerciements

La famille Granger désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par honoraires de messes ou visites, à l'occasion de son récent deuil. Un merci spécial aux Chevaliers de Colomb.

La famille Emilien Decelles remercie tous les parents et amis qui, par leurs bons souhaits et visites, ont rendu le séjour à l'hôpital plus agréable. Un merci spécial à M. Albert Vielfaure, ainsi qu'aux frères Chevaliers qui se sont rendus à leur aide.

Malades

Heureuse convalescence à Mme Nestor Gagnon, de retour à la maison après une intervention chirurgicale subie à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à M. Olivier Normandeau, de retour chez lui après une intervention chirurgicale subie à l'hôpital général de Winnipeg. Bonne santé à son petit Alain, de nouveau hospitalisé à St-Boniface.

Condoléances

Les paroissiens veulent exprimer leurs sincères condoléances à la famille Louis-Joseph Granger à l'occasion de son récent deuil.

Incendie

Tous sympathisent avec M. et Mme Armand Bédard, qui ont été cruellement éprouvés par l'incendie de leur demeure le 1er janvier. Bonne chance et prompt retour à la santé à Armand, à Gracia et à la petite Gisèle, tous trois hospitalisés.

Va-et-vient

Mlle Juliette Rocan se rendit à Deschênes, Qué., pour y visiter les familles de son frère, Adrien, et de son oncle, Guy, puis de là chez des amis à Montréal.

Mlle Rachelle Gauthier préféra se diriger vers Vancouver pour ses vacances.

M. André Brodeur avait le plaisir, à l'occasion de Noël, de recevoir la visite de son frère, René, de Toronto, Ont.

M. et Mme Edmond Normandeau sont venus de Montréal pour passer les fêtes avec leurs parents, M. et Mme D.-N. Normandeau, et ensuite se diriger vers Edmonton, voir les familles Henri et Roland Normandeau.

Mme Madeleine Balcaen est allée fêter la Nouvelle Année chez ses parents à Gravelbourg, Sask.

M. et Mme Ron Dufault et leurs enfants se sont rendus en Californie où ils passèrent les vacances de Noël en compagnie de leurs parents.

M. Gaston Ste-Marie est de retour de Montréal après des vacances de deux semaines dans sa famille.

Mlles Lynne Magnusson et Mariette Jeannotte, MM. Bill Mitchell et Gilbert Tétrault, quatre professeurs, sont allés passer leurs vacances de Noël à Hawaii. La température était idéale, ils sont revenus enchantés.

Ste-Amélie

Çà et là

Parmi les personnes qui sont venues dans la localité ou qui sont allées visiter parents et amis de l'extérieur à l'occasion des fêtes, on remarquait M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leurs fils, Dwayne et Glen, de Gillam, Man.; Mlle Rita Bouchard et ses soeur et frère, de Hudson, Ont.; M. et Mme Benoit Pinette et leur fils, Marc; les Soeurs Oblates du couvent, à Camperville; le R. P. D. Bourbonnais, O.M.I., à St-Boniface; M. et Mme Antone Leperre et leurs enfants, de Waterhen; le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., sa mère, Mme Philomène Pinette, et sa tante, Mme Anna Feuillâtre, de Ste-Rose; le R. P. Gérard LeStrat, en Saskatchewan; M. et Mme E. Robidoux, de St-François-Xavier; MM. John Brook, Gaston Grandbois, Lucien Soucy, Mervin Law, Lucien Denis et Paul Verhaeghe, de Wabowden, Man.; Mlle Stella Grandbois, à Winnipeg.

Condoléances

Sincères condoléances aux familles Pétillion et Debeucklaere à l'occasion du décès de M. Rémi Pétillion, survenu à St-Boniface le samedi 4 janvier. Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Rose-du-Lac le mardi 7 janvier.

La pauvreté: Les Eglises passent à l'action

OTTAWA — Les évêques catholiques du Canada et le Conseil Canadien des Eglises, dans un communiqué conjoint, annoncent qu'ils sont parvenus à une déclaration unanime lors de la réunion des responsables des Eglises, tenue à Toronto le 26 novembre dernier.

Dans cette déclaration, les Eglises acceptent de collaborer dans le domaine de l'action sociale et, à cet effet, elles mettent sur pied un comité consultatif composé de huit membres influents.

La réunion de Toronto, présidée par M. Garnet Page, Director of Experimental Project Branch, Department of Regional Development of Canada, faisait suite à la Conférence sur "La Conscience chrétienne et la Pauvreté", tenue en mai à Montréal.

Les membres nommés par le Conseil Canadien des Eglises sont: M. George Davy, Chairman of the Program Committee, Anglican Church of Canada, General Synod, Vice-President, Consumers Products, Miles Laboratory Ltd.; Rev. Charles Forsythe, General Secretary, Board of Evangelism and Social Service, United Church of Canada; Rev. Arthur Gowland, General Secretary, Board of Evangelism and Social Service, Presbyterian Church of Canada; Rev. Clifton Monk, Executive Secretary for Social Services, Lutheran Council in Canada.

Les membres désignés par la Conférence Catholique Canadienne sont: M. Roméo Maione, directeur général de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix; l'abbé Robert Riendeau, directeur du Département du Bien-Etre et de la Santé, Conférence Catholique Canadienne; Louis Roy, Société financière pour le Commerce et l'Industrie; Rev. William Ryan, S.J., Co-Director, Social Action Department, Canadian Catholic Conference and Professor of development economics, Carleton University.

Le chanoine Maurice Wilkinson et l'abbé Robert Riendeau sont chargés de coordonner le travail du comité jusqu'à ce que deux personnes soient assignées à cette fin.

Aux termes de la déclaration conjointe, la tâche du comité sera de développer une politique de coopération entière dans la lutte à la pauvreté aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Le comité devra prévoir différents moyens de coordination, de communication et d'information à l'intérieur de chaque Eglise et entre les Eglises, avec les agences de bien-être et les gouvernements. Il est aussi stipulé que le comité doit tenir compte de l'opinion des pauvres et des jeunes dans la préparation de ses recommandations.

Le comité devra remettre son rapport au Conseil Canadien des Eglises et à la Conférence Catholique Canadienne au plus tard le 15 mai 1969.

Le comité espère apporter une réponse à la question soulevée à la Conférence de Montréal: le défi lancé à la conscience chrétienne par le problème de la pauvreté sera-t-il relevé?

St-Malo

Filles d'Isabelle

Le mardi 3 décembre avait lieu l'assemblée mensuelle de notre cercle. Après la prière, le chant des Filles d'Isabelle, la lecture du procès verbal de la dernière assemblée et des rapports des différents comités, la régente adressa la parole et lut une lettre de notre Régente Provinciale, Sr A. Weickers.

Au cours de cette réunion, il fut décidé d'organiser un concours de crèches afin de tenir les paroissiens dans l'esprit d'un Noël plus chrétien.

C'est donc le 22 décembre après-midi que, à l'invitation des Chevaliers de Colomb, jeunes et moins jeunes se rendirent à la salle paroissiale pour la distribution de bonbons aux enfants de 6 mois à la 6e année scolaire. Chacun reçut son petit paquet des mains de trois Chevaliers de Colomb, habillés en Rois Mages. Un concert approprié avait été préparé avec soin par les dames de la Ligue.

Le tout se termina par la distribution de prix aux gagnants du concours de crèches. Il faut dire que la réponse à ce concours fut des plus généreuses. C'était vraiment beau de voir l'étalage de crèches fabriquées par des personnes allant des plus âgés à celles de l'école maternelle. Même un bambin de 4 ans avait mis tout son coeur dans son petit chef-d'oeuvre. Plusieurs prix allèrent aux différentes catégories de participants, et une dizaine de prix furent tirés au sort. La tâche des juges était plus difficile vu le grand nombre de crèches et le beau travail accompli par tous.

Merci donc à M. l'abbé R. Nadeau, curé, et aux religieuses pour leur grande collaboration.

Le 20 décembre, comme par les années passées, les membres, accompagnés de leur aumônier et de deux religieuses, sont allés visiter les personnes âgées à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. Sr Supérieure nous accueillit chaleureusement et nous fit défiler dans les corridors où nous exécutions des chants de Noël, accompagnés à l'accordéon par Sr H. Arpin.

Durant ce temps, on distribua un petit cadeau à chacune des résidentes. On nous conduisit ensuite au salon où un délicieux goûter nous fut servi, et l'on continua à chanter en choeur. Espérons que cette petite visite a semé un peu de joie dans le coeur de ces chères vieilles, et au plaisir de nous revoir.

Nous désirons, par la voix du journal, souhaiter une Bonne et Heureuse Année à tous.

La Rédactrice

St-Norbert

L.F.C.

Se récréer ensemble pour se mieux connaître! Sous cette devise, le comité social de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert se chargea d'organiser une soirée sociale pour ses membres à l'occasion des fêtes.

La messe, à l'intention des dames, fut célébrée par l'aumônier à 7 h. 30 le mercredi soir 18 décembre. Tous se rendirent ensuite à la salle du couvent décorée pour l'occasion. Puisque plusieurs n'avaient pu se rendre pour la Messe, M. l'abbé L. Couture commença par la réception des nouveaux membres. Ensuite, accompagné au piano par Mme Rose Sawchuk, il exécuta la 'Minuit Chrétien'.

Mme L. Kenny, présidente, adressa la bienvenue et annonça que le reste de la veillée se passerait en divertissements. Il y eut jeux divers auquels tous prêtèrent leur concours. Tous en choeur, on exécuta un répertoire de chants de Noël, toujours avec Mme Rose Sawchuk au piano, en attendant la venue du Père Noël (Mme Denise Dupuis) qui distribua à chacune un joli cadeau.

Enfin, pour refaire les forces un peu épuisées, on partagea ensemble un délicieux souper à la dinde, genre buffet, préparé avec soin et goût par le comité de cuisine.

Ce fut ensuite le temps de se quitter, mettant fin à une bonne veillée de fin d'année. La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier.

Visite aux malades

Le dimanche 22 décembre, 14 dames se rendirent à St-Boniface pour y visiter les malades de la Maison provinciale des Soeurs Grises ainsi que ceux de l'hôpital Taché. Des cadeaux de Noël furent distribués et on exécuta des chants de Noël.

St-Jean-Baptiste

L.F.C.

Le dimanche 15 décembre avait lieu la troisième réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Une messe fut chantée par l'abbé R. Touchette, vicaire, et fut suivie d'un diner spécial à l'occasion de Noël et avec décorations appropriées. Les tables étaient disposées de façon à prendre forme d'un arbre de Noël.

La présidente remercia les personnes responsables du décor et du repas, puis l'on passa à la réception des six nouvelles recrues.

Après la lecture de la correspondance, la trésorière donna le rapport financier. Le comité spirituel fit remarquer que plusieurs couples mariés de St-Jean assistèrent à la retraite conjugale. La présidente du comité sociale nous assura que les visites à l'hôpital se font régulièrement. La présidente du comité des loisirs remercia les dames qui aidèrent à confectionner la pancarte et à organiser le programme du 22 novembre à "Christ the King". Le comité d'éducation donna un court rapport du Rallye.

M. l'aumônier fit remarquer qu'il aimait beaucoup l'esprit de coopération qui existe parmi les dames de St-Jean.

La réunion terminée, un concert de Noël, sous la direction de Soeur Jeannine, fut apprécié de tous. Les maîtres de cérémonies, Gilbert Tessier et Marc Boucher, nous présentèrent très aimablement les divers jeunes talents de la paroisse. Les dames étaient émerveillées de voir et d'entendre ces jeunes. Le tout se termina par un chant de Noël.

Mme Jos. Boucher remercia la directrice et les élèves pour ce programme si intéressant.

Comité de presse

Lorette

Fanfare

Le "Winnipeg Concert Band" donnera un concert le lundi 13 janvier, à 8 h. 30 du soir, en l'auditorium de l'école Lagimodière, sous la direction de Cor Godri.

Ce concert sera donné afin que les parents des élèves puissent se rendre compte de ce qu'est une fanfare. Vu qu'une fanfare, dont M. Louis Speliers, professeur à l'école secondaire et domicilié au 490, boulevard Provencher, St-Boniface, a été nommé directeur et instructeur, s'organise depuis le 6 janvier dans la Division scolaire Rivière-Seine. M. Speliers a demandé les services de "Winnipeg Concert Band" afin de montrer au public de Lorette, qu'il est possible de mettre sur pied une pareille fanfare.

Transcona

La vocation

Faisant suite à une résolution adoptée lors du dernier congrès de la Ligue des Femmes Catholiques et se rapportant aux vocations religieuses, la section paroissiale de l'Assomption, à sa dernière réunion mensuelle, étudia en cercle d'étude "Ce qu'est la vocation". M. l'abbé A.-J. St-Laurent en était modérateur.

Mmes C. Dandenault, du comité des résolutions, et U. Lamoureux, du comité spirituel, étaient responsables du programme. La réunion du mois de janvier reprendra le même sujet en deuxième étape.

Activités à venir

Une deuxième série de parties de cartes débutera le dimanche 19 janvier, à 8 h. du soir, en la salle paroissiale, angle des rues Léola et Rosseau à Transcona, et se continuera tous les deux dimanches. Il y aura prix de whist et de série. Un café sera servi. Tous seront bienvenus. Mme A. Comeault, présidente de la Ligue, en est l'organisatrice.

La date du "Shower annuel de l'église" a été fixée au 9 mars prochain.

Soirée dansante

Une soirée dansante, à l'occasion de la St-Valentin, aura lieu le vendredi 14 février, à 8 h. 30, en la salle communautaire "Maple Leaf", 328, Whittier Ouest. Les nouveaux paroissiens auront la chance de rencontrer les anciens dans une atmosphère de détente. L'orchestre de renom "Les Polka Dots" fera les frais de la musique. Mmes A. Bédard, P.-E. Carrière et R. Lambert organisent présentement la soirée qui est sous les auspices de la Ligue.

Voeux

Meilleurs voeux pour 1969 au personnel de La Liberté et aux amis de la L.F.C. de Transcona.

Aubigny

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques du mois de décembre avait pour but l'organisation d'une réception de Noël pour les enfants. La générosité de quelques donateurs a permis d'avoir, le 21 décembre dans la salle paroissiale, le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants d'âge préscolaire et la distribution de friandises aux enfants de la paroisse présents à la réception. Bernard Robert joua très bien son rôle de Père Noël.

Un pageant de Noël, préparé par Mme J.-M. Ritchot et M. l'abbé Paul Deschênes, fut présenté par des écoliers avec participation de la foule aux chants de Noël. Un goûter spécial fut servi aux parents.

Soirée dansante

Plus de 250 invités des Chevaliers de Colomb se réunissaient dans la salle Normandin pour une soirée dansante la veille du Jour de l'An. A minuit, les membres de la Ligue servirent un repas genre Smorgasbord.

Hockey

Les clubs de hockey faisant partie de la Ligue de la Rivière Rouge comprenant Arnaud, Ste-Elisabeth, Altona, Rosenort, La Salle et Aubigny sont depuis la fin du mois de décembre à la poursuite du championnat pour la saison 1969.

Voici les résultats des parties qui eurent lieu: 1ère joute, Arnaud O, Aubigny 11; 2e, Altona 3, Aubigny 2; 3e, Ste-Elisabeth 7, Aubigny 5; 4e, Rosenort 3, Aubigny 7; 5e, La Salle 4, Aubigny 4; 6e, Rosenort 2, Aubigny 4.

Malades

Sont revenus au foyer après un séjour à l'hôpital: M. O. Clément, Mme S. Robert, Mlle Louise Ritchot, M. Denis Richard et le jeune Noël Chartier.

Bon courage à Mme Marie Nault et à M. G. Bérard, patients à l'hôpital de Morris.

Haywood

Çà et là

M. Arthur Rouire est patient à l'hôpital de St-Claude.

M. Omer Lévesque est de retour à la maison après quelques semaines de soins à l'hôpital.

M. et Mme Jack Driediger ont pris l'avion pour retourner à Comox.

Le 27 décembre, à l'occasion du mariage de M. Edmond Gautron à Mlle Rachel Hébert, de St-Pierre, parmi les parents de Haywood qui se rendirent pour la soirée, on remarquait MM. et Mmes Gaston, Jean et Guy Souque et Jack Driediger, M. Raymond Souque, Mlle Irène Oliviero, M. Norbert Gautron et Mme B. Gautron.

Mme Palmyre Poirier eut pour Noël la visite de M. et Mme J. Beaudry (Bernadette) et leurs fillettes, de North Surrey, C.-B., et de M. Denis Poirier et sa famille, de Redvers.

M. et Mme Marcel Marin sont allés visiter des parents à Drummondville, Qué.

Le 31 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, une soirée sociale, organisée par le Club sportif de Haywood, à l'occasion de la veille du Jour de l'An. L'orchestre Philippot, de St-Claude, faisait les frais de la musique.

Ste-Agathe

Çà et là

M. Auguste Brémault est entré à l'hôpital de Morris le 2 janvier; M. Roland Gagnon le 3; M. Edmond Joyal le 4; Mme Edouard Dumesnil dut subir une opération le 7. La grippe fait des ravages ici et là dans la paroisse.

M. et Mme Martial Fenez apprenaient la semaine dernière le décès de leur belle-soeur, Mme Louis Fenez, survenu en France le 22 décembre, à l'âge de 81 ans. Elle et son mari (décédé en 1932) avaient passé dix ans à Ste-Agathe.

Le 22 décembre est décédée aussi à Santa Monica, Californie, après une longue maladie, Mme Vitaline Bernardin (née Péloquin), âgée de 61 ans et 9 mois.

EN SASKATCHEWAN



Lors de la soirée sociale danse-cabaret tenue le 29 novembre dernier, l'ex-Grand Chevalier du Conseil Langevin no 4280, le frère L.-L. Béchard, à gauche dans la photo, reçoit des mains du Grand Chevalier Bernard Jeannotte, en présence de quelque cent personnes, un trophée pour ex-Grand Chevalier (petit maillet monté sur piédestal et sur lequel sont gravés le nom du récipiendaire et l'année en charge). On voit aussi dans la photo Mme B. Jeannotte qui présente un bouquet de corsage à Mme Béchard.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 17 janvier, à 8 h. du soir, à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements

A tous ceux qui ont assisté et aidé au succès du concert de Noël le 8 décembre, organisé par le Conseil Mgr Janssen no 4959, et surtout aux frères Armand Audette, Robert Braconnier, Jean Quennelle, Roger Poissant et M. Couture qui ont aidé au stationnement des automobiles ce soir-là.

Aux frères Bernard Jeannotte, Guy Duperreault, Roland Lallier, Arthur Landry et Jos. Braconnier et à tous ceux qui ont assisté et aidé au succès de notre soirée sociale danse-cabaret du 29 novembre.

Au frère Gérald Béliveau, ainsi qu'à "Molson's Regina Brewery Ltd.", pour l'organisation de la soirée fraternelle du 20 novembre à "Molson House".

Nouveau membre

Félicitations à notre nouvel initié au premier degré, le frère Bernard Delmaire. Nous lui souhaitons une bien cordiale bienvenue parmi nous.

Félicitations

Au Conseil Mgr Janssen no 4959 pour son succès à l'occasion de son concert de Noël du 8 décembre et de l'enchère du 7 décembre.

P. K.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus pour le jubilé d'argent de M. l'abbé A. Chabot: Mgr Gérard Couture, de Ponteix, MM. les abbés Gérald Reilly, de Regina, Fernand Ducharme, de Gravelbourg, Lucien Poulin, de Cadillac, Maurice Minne, de Coderre, Lucien Rodrigue, de St-Victor, et J. Carignan, de Ponteix, le R. P. Delisle, de Lisieux, Mgr Aimé Decosse, de Gravelbourg, Mgr Henri Légaré, de Shefferfield, Qué., M. l'abbé Roger Ducharme, de Ferland, le R. P. Charles Brûlé, du Collège de Gravelbourg, M. le Dr et Mme Rosario Morin, de Gravelbourg, M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia, Mme Emile Tourigny, de Wolseley, M. et Mme Charles Fournier et leur famille, de Regina, Mlles Lilianne Couture, de Ponteix, et Agnès Gosselin, de Val Marie, M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot, Alfred et Robert Chabot, Aristide et Aimé Fournier, Lucien Nogue et Lucien Beaudoin, tous de Ferland.

M. et Mme René Fiset, Mmes F. Rodrigue, Marcel Dionne et Roméo Rodrigue se rendirent à St-Victor pour une soirée sociale en l'honneur de M. l'abbé Lucien Rodrigue à l'occasion de son 20e anniversaire d'ordination.

Sont venus à l'occasion des fêtes: M. et Mme Henri Campagne et leur famille, de St-Boniface, Soeur Alice, de Winnipeg, Mme Antoinette Fouquet, de Saskatoon, M. et Mme Charles Quennelle, de Wauchope, M. et Mme Gérald Proulx et leur famille, de Kenora, Ont., M. Raymond Champigny, de la Colombie-Britannique, M. Léo Champigny, de Weyburn, M. et Mme Robert Bourdages, de Regina, Mlle Berthe Lapointe, de l'Université McGill de Montréal, M. Robert Laberge, de Montréal, M. Jos. Gareau, de Regina, M. Robert Piché, de Winnipeg, M. et Mme F. Gartner, de Vancouver, M. et Mme A. McBaine, de Moose Jaw, M. et Mme Robert Dionne et leurs deux enfants, de Winnipeg, M. et Mme Roger Rodrigue et leurs trois fils, de Red Deer, Alta, M. le Dr Lionel Rodrigue, de Regina, M. et Mme P. Fafard, de Saskatoon, M. Gérard Roy, de l'Université d'Edmonton, M. et Mme Archie Broten et leur fillette, de Weyburn, M. Richard Roy, de Regina, M. et Mme Maurice Champigny, de Nipawin, M. et Mme Gilbert Duperreault et leur famille, d'Estherhazy, et M. et Mme Bryan Duncan, de Saskatoon.

Mme Norman Thorhang et M. Laurien Mondor firent un séjour à l'hôpital de Regina où ce dernier a subi une opération.

L'organisation . . .

(Suite de la deuxième page)

n'a jamais envoyé des armes aux rebelles.

3) Caritas n'a jamais ni recruté ni transporté des mercenaires pour les régions aux mains des rebelles. Les avions affrétés par Caritas ne décollent pas du Gabon.

4) Tous les fonds collectés en Europe et en Amérique par des organismes catholiques sont employés pour l'achat et le transport de vivres et de médicaments pour les victimes de la guerre.

5) Caritas a distribué 800,000 dollars à différentes opérations d'aide et de réhabilitation dans les régions sinistrées sous contrôle fédéral.

De son côté, Mgr Carlo Bayer, secrétaire général de Caritas, a dénié avec force que Caritas avait fourni des fonds pour acheter des armes à l'armée biafraise. Il a déclaré: "Notre seul souci est d'envoyer des vivres et des médicaments au peuple souffrant des deux partis".

Puisque le but déclaré de Caritas est de répandre la charité chrétienne dans le monde, continue le communiqué, il serait ridicule et contradictoire de la part d'une organisation avec un but purement humanitaire de faire du trafic d'armes ou de soutenir le recrutement de mercenaires. Les catholiques du Nigéria accueillent favorablement et encouragent l'aide humanitaire à toutes les victimes des guerres civiles et des désastres naturels. "Pour ces raisons nous condamnons toute tentative de donner à la guerre un semblant de 'défense de la foi catholique' ou de défense d'une autre religion. Le secrétariat catholique à Lagos se dissocie des organisations humanitaires d'entraide ou de leurs agents qui, ouvertement ou clandestinement, s'engagent dans l'aspect politique de la guerre civile du Nigéria ou qui essayent d'en faire une guerre de religion".

Ferland

Çà et là

M. et Mme Rosaire Chabot, Edmond, Alfred et Robert Chabot, M. et Mme Charles Fournier, Denis et Solange Fournier, MM. et Mmes Lucien Nogue et Lucien Beaudoin, ainsi que M. l'abbé Roger Ducharme, ont assisté aux célébrations du 25e anniversaire sacerdotal de M. l'abbé Adrien Chabot. M. et Mme L. Beaudoin se rendirent à Regina où ils rencontrèrent un cousin, M. Thomas Chabot, de Portland, Oregon, E.-U., venu aussi pour l'occasion.

Mme Raymond Lizée (Jeannine Fournier) est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Georges Lacasse est hospitalisé à Regina, tandis que Mme Léandre Chabot est patiente à l'hôpital de Gravelbourg où elle donna naissance à une fille le 24 décembre.

Mlle Paulette Chabot agissait comme demoiselle d'honneur au mariage d'une amie, Mlle Dianne Bouchard.

M. Laurier Chabot a conduit M. Thomas Chabot et Mlle Rita Beaudoin à Regina où M. T. Chabot prit l'avion pour Portland, Oregon, tandis que Rita se rendit à Saskatoon où elle enseigne.

Sont allés visiter parents et amis à l'occasion des fêtes: M. et Mme Walter Morrissette et leur fille, Mary Ann, M. et Mme Gérard Desharnais, M. et Mme Camille Hamel et leur fille et M. l'abbé Roger Ducharme.

Sont venus pour les fêtes: Mme Céline Douville, de Ponteix, et M. et Mme Lucien Beaudoin.

Prince-Albert

Malade

Mme Agnès Lemay a subi une opération le 3 janvier à l'hôpital Ste-Famille, à la suite d'un sérieux malaise ressenti le 1er janvier. Quoique l'opération se révéla très satisfaisante, Mme Lemay devra se soumettre à un repos prolongé.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

À LA CONQUÊTE DU MONDE d'après les Actes des Apôtres

6 - À l'aube des temps nouveaux

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Images de Marie Pignal

Bande 14



1. — Les empereurs romains qui redoutaient l'influence grandissante du christianisme dans l'empire persécutèrent longtemps les chrétiens. Tout homme dénoncé comme chrétien et qui refusait de brûler de l'encens sur l'autel des faux dieux était condamné au supplice. Voici d'après le tableau de Bézard, à Rome, la scène du refus d'apostasie par un chrétien. Celui-ci est attaché aux cornes d'un taureau, qui va le traîner par les rues, transformant son corps en une loque sanglante...



2. — On voit ici, dans l'un des amphithéâtres de Rome, les chrétiens exposés aux lions. Ces bêtes, qu'une privation de nourriture a rendues encore plus féroces, se précipitent sur les groupes de victimes disséminés dans l'arène.

Le nombre des victimes ainsi broyées sous la dent des fauves n'a pu être fixé, mais, ce qui est certain, c'est que l'héroïsme de ces martyrs fut la semence fertile qui fit germer le christianisme en toutes les parties du monde alors connu.



3. — Cruel et débauché, l'empereur Néron, sous le règne duquel Rome fut incendié, voulant détourner de sa personne l'accusation d'incendiaire, en fit porter la responsabilité aux chrétiens.

Voici, dans les jardins de Néron, des chrétiens attachés à des croix. Leur corps était enduit d'huile et on y mettait le feu. Les flammes de ces torches vivantes éclairaient les divertissements impériaux tels que les courses de chars.



4. — Nous voyons représenté là, saint Justin écrivant son "Apologie" adressée aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus pour défendre les chrétiens.

Justin était un philosophe d'origine grecque converti au christianisme en voyant l'héroïsme des martyrs. Par un long mémoire, il voulait renseigner l'autorité impériale sur la réalité de cette religion et demander que cessent des persécutions aussi injustifiées.

Le Japon développe un riz "hautement proteiné"

Les scientifiques japonais emploient des rayons gamma pour produire une sorte de riz qui contient jusqu'au double de la quantité de protéine contenue dans les variétés normales.

Un projet du ministère de l'Agriculture et des Forêts fait des expériences sur la production de ce riz "hautement protéiné" à la Ferme de reproduction par la radiation à Omiya dans la préfecture d'Ibaraki au nord de Tokyo.

Plusieurs centaines de variétés de plants de riz ont été plantés au cours de 1962-63 et ont été soumis aux rayons gamma d'un Cobalt 60 pendant 20 heures par jour au cours de la période de croissance. En plus de la haute teneur en protéine, les mutations causées par les rayons gamma ont produit des plants à tige courte, des grains de riz circulaires et même des plants qui croissent dans un état de prostration.

Le gouvernement se propose de continuer à améliorer le nouveau type de plant durant les cinq ou six prochaines années jusqu'à ce que les variétés soient stabilisées. Les graines de ces plants seront alors distribuées aux fermiers. Le gouvernement espère que dans un avenir assez rapproché ce riz hautement protéiné servira aux repas quotidiens du peuple japonais.

En plus d'améliorer la diète des citoyens, la culture de ce riz apportera une contribution importante à l'économie agricole nationale attendu que la pêche et l'élevage du bétail, sources principales de la protéine animale, ont tendance à diminuer au Japon.

De plus, la production du riz hautement protéiné aura des répercussions en dehors du Japon. Il sera un bienfait pour les millions de gens qui vivent dans les pays où le riz est la base de l'alimentation.

(B.J., nov. '68)

Des colliers dangereux

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, a autorisé la publication du communiqué suivant à propos des fèves tropicales vendues au Canada.

"Des articles de bijouterie et des colliers faits de fèves tropicales sont en vente à Montréal et ont été vendus à l'Exposition universelle, pendant l'été de 1967.

"Les graines sont toxiques. Le fait de mâcher une graine peut provoquer nausée, vomissement, diarrhée, et mener à l'évanouissement, à des convulsions et peut-être à la mort.

"Si la graine a été avalée sans être brisée, elle retient la plus grande partie de son pouvoir toxique et peut ainsi traverser le système digestif sans conséquence grave. Toutefois, les graines utilisées dans la confection des colliers ont été percées, ce qui augmente leur danger de toxicité. La plupart des graines utilisées mesurent, en général, un quart de pouce de longueur, bien que certaines puissent mesurer un demi-pouce. La couleur est d'un rouge brillant et glacé. L'une des extrémités (le tiers de la graine), du côté hile, par où elle se rattache à la cosse est de couleur noir de jais. La graine semble avoir été trempée dans un vernis noir.

"Des inspecteurs de la Direction des Aliments et Drogues ont effectué des contrôles chez de nombreux distributeurs et détaillants à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax, Saint-Jean et Moncton sans résultats positifs. Cependant, les colliers qui ont été découverts par la suite à Montréal, ont été retirés du marché par le détaillant et le distributeur.

"Certains Canadiens qui avaient acheté des colliers pendant leurs vacances aux Antilles nous ont adressé des demandes de renseignements à ce sujet. Ils ont été informés du caractère mortel de ces graines. M. Munro a fait savoir que des recherches actives se poursuivent."

Le Japon revendique la fabrication de l'acier le plus fort au monde

La fabrication de ce qu'on dit l'acier le plus fort au monde a été annoncé à une réunion récente de la Société japonaise de métallurgie à Sendai, Japon.

Appelé acier IN-U, le matériel à ultra haute tension a une résistance de 550 livres. Ceci veut dire qu'elle est une fois et demie plus forte que l'acier américain employé dans la fabrication des avions à réaction.

L'acier IN-U est l'invention du Dr Hajime Nakamura, directeur de l'Institut de recherches techniques de la Compagnie des industries lourdes Ishikawajima-Harima. Le Dr Nakamura est aussi l'inventeur de l'acier à haute tension IN employé dans la construction des navires, des ponts et des contenants à haute pression tels que les réservoirs sphériques pour le gaz propane.

Le Dr Nakamura a développé l'acier IN-U en trempant des feuilles extrêmement minces de cuivre, de nickel et d'autres métaux placées entre des feuilles d'acier fort. Plusieurs problèmes, y compris une méthode efficace de soudure, doivent être solutionnés avant que l'acier puisse être produit pour l'usage industriel.

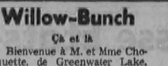
Le Dr Nakamura a confiance que ces difficultés seront bientôt surmontés et prédit un avenir brillant pour son matériel léger et économique. "Il servira, dit-il, à des produits tels que des engins à haute vitesse et des turbines à gaz... et rencontrera les exigences de la science spatiale".

(B.J., nov. '68)

Wawota

Va-et-vient

Ont visité leurs parents à l'occasion de la fête de Noël: M. et Mme Fabien Carpentier, M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, M. et Mme Jean Pothier, M. et Mme Jacob Eberle et leurs enfants, M. et Mme Graham Monro et leurs enfants, Mlle Denise Lemoine et sa nièce, Linda McRey, M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs enfants, M. et Mme Lionel Zébière et leur fillette et M. et Mme Albert Jacques.



Willow-Bunch

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Choquette, de Greenwater Lake, qui passent les mois d'hiver avec leur fils, Harvey; ce dernier est le gérant du magasin coopératif de Willow-Bunch.

Mme Louis Philippon a fait un séjour à l'hôpital de Rockglen.

La messe de minuit fut concélébrée par Mgr Henri Légaré, le R. P. Charles Brûlé et M. l'abbé A. Chabot, curé. Le Père Brûlé donna l'homélie dans les deux langues. A la messe qui suivit, des cantiques furent exécutés par la chorale locale. Merci au choeur de chant et à tous ceux et celles qui ont préparé cette fête.

Plusieurs paroissiens sont allés visiter ou ont reçu de nombreux parents et amis à l'occasion de la fête de Noël.

MM. et Mmes George Dosch et Gérard Lalonde et leurs familles se rendirent à Regina, le 7 décembre, pour la graduation de Mlle Irene Dosch comme technicienne en radiologie. Cette dernière reçut aussi une épingle pour avoir obtenu les plus hauts points de sa classe.

Félicitations à M. Claude Piché, fils de M. et Mme P.-Emile Piché, qui gagna $100.00 lors d'un tirage organisé par la Chambre de Commerce d'Assiniboia.

Mmes Clovis Beaudry et Pierre Desauteis, M. Alcide Piette, Mme Paul Weismillar, Mme Gédéon Boisvert et M. Choquette, ainsi que les jeunes Joanne et Robert Bonneau et Alain Pelé, sont de retour d'un séjour à l'hôpital.

Le personnel du magasin coopératif et quelques directeurs se rendirent à Assiniboia pour une réception de Noël organisée par la coopérative.

Jubilé sacerdotal

Le dimanche 22 décembre, à l'occasion du jubilé d'argent sacredotal de M. l'abbé A. Chabot, curé, une messe fut concélébrée par Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté du jubilaire, M. l'abbé Chabot, de Mgr Henri Légaré, O.M.I., du Labrador, Qué., du R. P. Charles Brûlé, du collège de Gravelbourg (ces deux derniers enfants de la paroisse), et de M. l'abbé Roger Ducharme, de Ferland, ancien vicaire.

L'homélie fut donné par Mgr Decosse. Plusieurs autres prêtres du diocèse et de l'extérieur étaient présents à la fête. A l'issue de la messe, un goûter et une réception eurent lieu au sous-sol de l'église où M. L. Bourdages agissait comme maître de cérémonies.

Après des chants de circonstance exécutés en anglais et en français, des discours de félicitations furent adressés par M. Joseph Bellefleur, au nom du comité paroissial de langue anglaise; M. Emile Campagne, au nom du comité de langue française; M. Sylvio Sylvestre, au nom de la municipalité; M. Armand Lautier, maire du village; M. l'abbé Oscar Lemay, de Val Marie, au nom du clergé; M. Raymond Chabot, frère du jubilaire, au nom de la famille; Mgr H. Légaré, au nom des prêtres et amis. Une bourse fut aussi présentée au jubilaire par M. L. Bourdages, au nom des paroissiens.

Le jubilaire sut remercier en termes émus mais avec une profonde joie tous ceux et celles qui avaient participé d'une façon ou d'une autre au succès de cette fête mémorable.

Nouveau programme d'élevage

Un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada préconise un nouveau système de perfectionnement accéléré en élevage bovin. Ce dernier met l'accent sur l'amélioration continue des caractères les plus souhaitables d'un troupeau considérable ou d'un groupe de troupeaux, à l'aide d'un nombre réduit de taureaux mieux choisis et dont la période de service serait raccourcie d'une génération à l'autre.

En fait, l'auteur du programme, M. C. G. Hickman, limite à deux ans la période de service de taureaux d'un centre d'insémination. Après quoi ils seraient abattus, mais on conserverait une certaine quantité de semence de chacun d'eux. La sélection de ces taureaux serait fondée sur le contrôle des aptitudes de leur descendance; on ne garderait la semence que de ceux qui se seraient révélés vraiment supérieurs.

Le sperme conservé des meilleurs taureaux permettrait de continuer à féconder les meilleures femelles choisies parmi un groupe collectif d'un millier de vaches, par exemple, dont la descendance mâle servirait à former la génération suivante de reproducteurs.

M. Hickman précise qu'un programme de ce genre exigerait le groupement de cultivateurs pour fins d'amélioration de leurs troupeaux respectifs de bovins. Il estime que ce mode de perfectionnement accéléré pourrait conduire à la formation de nouvelles races ou de lignées exceptionnelles chez une même race.

Maladies et rendements

Les résultats préliminaires d'études indiquent que les maladies causent plus de dommages que la perte des feuilles. Toutefois, les engrais interviennent radicalement pour réduire les dommages causés par les maladies. Toujours en rapport avec ces expériences on étudie les changements de l'activité des enzymes dans les feuilles de l'orge après infection. On a remarqué que les feuilles des plantes prédisposées, que l'on prive de calcium, semblent devenir passablement r[illegible]stantes.



Le docteur Wilder Penfield remet au ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, un exemplaire, à couverture de luxe, de "La Famille dans l'évolution de l'agriculture". Il s'agit des documents présentés par le Canada à l'occasion du symposium traitant de la famille dans le cadre du salon Agricole International de Paris, en l'année 1968.

Election des officiers de la CCC

La Conférence Catholique Canadienne (Association des évêques du Canada) vient de procéder à l'élection de ses officiers pour l'année 1969.

Il s'agit d'abord du Comité exécutif qui se réunit, chaque mois, durant deux jours. Les membres sont: président, Mgr Alexander Carter (1967-69) (Sault-Ste-Marie); vice-présidents, Mgr Norman Gallagher (Montréal), Mgr Georges-Léon Pelletier (Trois-Rivièqres), Mgr J.-Aurèle Plourde (Ottawa) et Mgr William E. Power (Antigonish).

Le trésorier général, Mgr Francis Marrocco, participe également aux réunions, mais sans droit de vote.

Le Conseil d'administration, qui se réunit tous les deux mois, est composé de 17 membres: quatre membres "ex officio", les archevêques de Québec, Montréal, Toronto et l'archevêque métropolitain ukrainien; six membres élus représentant le secteur français; six membres élus représentant le secteur anglais; le trésorier général.

En voici la liste: président, Mgr Alexander Carter; membres, NN. SS. Maurice Baudoux, G. Emmet Carter, Paul-Emile Charbonneau, Gérard-Marie Coderre, George B. Flahiff, Jean-Marie Fortier, Norman J. Gallagher, Paul Grégoire, Maxim Hermaniuk, J.-Aurèle Plourde, Georges-Léon Pelletier, Philip F. Pocock, William E. Power, Son Em. le cardinal Maurice Roy, Joseph F. Ryan.

Sur le marché des pommes

Voici quelles ont été les récoltes de pommes en 1968 dans quelques grands pays producteurs:

— **Canada:** 909 millions de livres, soit 18% de moins que la récolte record de 1967, mais à peu près le même volume que la production moyenne de la période quinquennale 1961-1965.

— **Etats-Unis:** 5,400 millions de livres, soit à peu près le même volume qu'en 1967, mais 8% de moins que la moyenne de 1962 à 1966.

— **Communauté économique européenne:** 12,700 millions de livres, soit 18% de moins que l'année précédente.

— **Angleterre:** 453 millions de livres, soit 6% de plus que la faible récolte de 1967, mais encore moins que la moyenne.

Il y a eu diminution dans les exportations de pommes fraiches et de pommes en conserves compactes à la Grande-Bretagne. La part du Canada dans les importations de pommes fraiches du marché britannique, qui avait été d'environ 10% durant la période quinquennale précédente, est descendue à 6.9 pour cent en 1967-1968. Les exportations de pommes fraiches faites par la France à la Grande-Bretagne ont quintuplé par rapport à celles de 1965-1966 et elles prennent une part de plus en plus considérable du contingent global d'importation. Les exportations globales de pommes en conserves compactes, qui augmentaient depuis quelques années, ont diminué en 1967. Au cours du premier semestre de 1968, les exportations canadiennes de ce type de conserves ont été légèrement inférieures à celles de la même période de l'année précédente, plaçant le Canada au troisième rang, après le Japon et l'Italie, parmi les fournisseurs de la Grande-Bretagne.

$5,000 pour l'école française de Saskatoon

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles a accordé en décembre dernier une subvention de $5,000 à la Société de l'école française de Saskatoon. Cette aide financière, sollicitée par les responsables de cet établissement de la Saskatchewan, devrait favoriser le rayonnement de la culture française dans cette province. En effet, la subvention servira à la diffusion de la connaissance du français tant chez les anglophones que chez les francophones de Saskatoon au moyen de cours que les responsables dispensent d'une part à ceux qui ne savent pas encore parler le français et d'autre part à ceux dont c'est la langue maternelle.

La Société de l'école française de Saskatoon, dûment reconnue par la loi, est subventionnée depuis trois ans par le ministère des Affaires culturelles.

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Chambre 210 Mitchell Block
11e rue est
Prince-Albert Saskatchewan
Téléphone: 763-7815

Cuelenaere & Eggum
AVOCATS ET NOTAIRES
103, Toronto-Dominion Bank Bldg.
K. A. Eggum, B.A., LL.B.
Téléphone: ROger 3-7441
Prince-Albert, Saskatchewan

J.-E.-L. Lamontagne
B.A., B.C.L., LL.B.
Avocat, Avoué et Notaire
240 MITCHELL BLOCK
Prince-Albert, Saskatchewan

SIMONOT & PINEL
AVOCATS — NOTAIRES
App. 101, Professional Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél.: 764-0633

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
W. T. Beaton — H. J. Jordon
130, 9e rue Est Tél.: 763-8488
Ici, on parle français

PRINCE-ALBERT FUNERAL HOME
(DALZIEL'S)
Arrangements en Français, Anglais et Ukrainien
H.-R. Boucher Tél.: 763-6444
D. J. MacLaurin 25, 11e rue Est

Saint-Front

Va-et-vient

M. Emile Fortin, de Périgord, conduisit, le 7 décembre, les deux religieuses institutrices à St-Front afin qu'elles voyagent avec Sr Christine-Marie.

MM. Victor-A. Lavallée, Oscar Messier et Lucien Bussière, MM. et Mmes Aurèle Dufault, Benoit Beaudry et Louis-E. Syrenne, Mmes Elise Moisan et Evelyne Dufault sont allés à Humboldt où ils assistèrent à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., accompagné de M. Louis Le Strat et de Mmes Doris Syrenne et Dina Le Strat, firent, le 9 décembre, un voyage à Saskatoon.

M. et Mme Jos.-A. Prévost et leur fils, Roger, déménagèrent, le 18 décembre, de leur ferme à l'est de St-Front à Léoville où ils ont fait l'acquisition de terrains et espèrent faire l'élevage de bestiaux.

Malades

Prompt rétablissement à M. J.-O. Lanouette et à Mme Doris Syrenne, tous deux en convalescence dans leur famille, et à Mme Louis Le Strat, patiente à l'hôpital de Tisdale.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroides, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroides.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Initiatives du ministère fédéral de l'Agriculture en 1968

En plus de changer de titulaire vers le milieu de l'année, le ministère de l'Agriculture du Canada a mis en application des programmes nouveaux en 1968 et orienté sa politique de 1969.

La Commission canadienne du lait a poursuivi son programme de rationalisation de l'industrie laitière. Elle a porté à 300,000 livres de lait son quota maximum de subvention par producteur et rayé de ses listes les producteurs livrant moins de 12,000 livres par année, en retour d'un paiement d'élimination.

En juin, on a annoncé l'entrée en vigueur, dès la fin de 1968, d'un nouveau système d'évaluation des porcs. On prévoit qu'il sera à la fois plus exact et plus équitable que le régime actuel des trois catégories A, B et C.

Les producteurs de pommes de terre commerciales ont touché une subvention de $25 l'acre sur leur récolte de 1967, jusqu'à un maximum de $400 l'acre.

Le Service canadien de gestion agricole par ordinateur prend de l'expansion et s'étendra à l'ensemble du pays vers la fin de 1969.

Les modifications au programme de contrôle d'aptitudes des bovins laitiers de race a entrainé l'inscription d'environ 10,000 vaches croisées. Le régime de contrôle d'aptitudes des porcs a également été modifié afin d'en faciliter la vulgarisation.

En novembre, les ministres provinciaux de l'Agriculture et le gouvernement fédéral sont tombés d'accord sur le principe de la formation d'une régie nationale pour la vente des oeufs.

Le ministre, M. H. A. Olson, a annoncé la tenue, du 24 au 27 mars prochain, d'un Congrès national de l'Agriculture canadienne pour l'examen des conclusions du rapport provisoire préparé par la Commission de planification de l'agriculture canadienne (task force).

☆ ☆ ☆

Des virus qui n'en sont pas?

Il se peut qu'un groupe de micro-organismes pathogènes, connus jusqu'ici sous le nom de "virus de la jaunisse" des plantes, ne soient aucunement des virus. A la suite de recherches faites au Japon, on aurait découvert qu'il s'agit plutôt d'agents appelés mycoplasmas, sortes de micro-organismes qui occupent une place intermédiaire entre les bactéries et les virus.

Les études de deux spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada semblent confirmer la découverte japonaise, bien que nos deux chercheurs n'aient pu identifier les organismes de la "jaunisse" au microscope électronique. De part et d'autre, on n'a pu encore faire la preuve définitive de cette hypothèse.

Advenant que cette découverte soit fondée, il pourrait s'ensuivre des modifications radicales aux études et aux modes de répression des maladies appelées jaunisse. Les micro-organismes en cause seraient à l'origine de maladies non seulement végétales, mais encore animales et humaines. En outre, les antibiotiques employés pour réprimer les infections mycoplasmiques chez les animaux et les hommes pourraient servir aux mêmes fins chez les plantes.

Le phosphore et le rendement laitier

Le régime alimentaire d'un grand nombre de vaches laitières manque de phosphore au Canada. Il en résulte que les vaches ne peuvent donner leur plein rendement en plus de nuire à la digestion de la protéine des aliments et à l'utilisation de l'énergie que renferment les régimes équilibrés. L'oestrus est retardé et dérange par conséquent le cycle ovarien diminuant ainsi la fécondité.

Une vache de 1,200 livres qui donne 75 livres de lait par jour devrait consommer quotidiennement trois onces de phosphore à l'état pur.

☆ ☆ ☆

Hiver doux fatal à un virus

L'hiver doux de 1966-67 sur le littoral du Pacifique a permis aux chercheurs de la Station de recherches d'Agassiz de dépister un virus qui, en temps normal, serait peut-être passé inaperçu.

Cet hiver-là, on a mis à l'essai quatre variétés de framboisiers en leur inoculant quatre virus différents pour se rendre compte dans quelle mesure ces variétés y étaient résistantes. L'un de ces framboisiers, baptisé Fairview, a subi des dommages qui ressemblaient étrangement à ceux de l'hiver: certaines parcelles ont été complètement rasées.

Or, à la suite d'observations méticuleuses, on a découvert que les dommages n'étaient pas du tout attribuables aux intempéries, mais bien au virus de la tache annelée, auquel le Fairview était prédisposé. On a immédiatement mis les producteurs en garde contre la plantation de ce framboisier qui s'annonçait fort prometteur. Ainsi, on a prévenu ce qu'on a appelé "une véritable calamité" que l'inoculation de virus et surtout la clémence de l'hiver ont permis de découvrir.

☆ ☆ ☆

Pulvérisateur nouveau genre

Un pulvérisateur mis au point dernièrement fait usage de l'air sous pression à la fois pour atomiser le liquide et en assurer la dispersion. Le volume global d'air varie de 500 à 2,000 pieds cubes par minute comparé à un volume variant de 10,000 à 60,000 p.c.m. dans le cas de pulvérisateurs munis d'éventails. Au cours d'un essai de deux ans dans un verger de poiriers on n'a consommé que 3C gallons l'acre en vue d'assurer la répression d'insectes du poirier.

☆ ☆ ☆

La tache grise de l'avoine

Il y a moyen de prévenir la tache grise de l'avoine en recouvrant la semence d'un composé de manganèse avant le semis. C'est ce qui ressort d'études à la Station fédérale de recherches de Lacombe, Alta. La maladie se rencontre en effet dans les sols à court de manganèse assimilable.

Pour que le manganèse adhère bien à la semence, devienne assimilable à la plante et son action prolongée à toute la période de végétation, il faut y ajouter du phosphate d'ammonium. C'est une précaution nécessaire à l'absorption de l'humidité du sol par la semence et à la germination normale de la plante. Les rendements de l'avoine ainsi traitée ont doublé ceux de l'avoine non traitée en sols identiques.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

Horaire automne et hiver

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.10—Le petit train du bonheur
7.15—Bonne humeur à toutes heures
8.00—La prière du matin
8.15—A votre santé
8.25—Jus d'oranges et café
8.45—Actualités Ouest
9.00—Entre vous et moi
9.15—Nouvelles et commentaires (Sask. Wheat Pool)
9.30—La chronique du disque
10.30—Tel quel
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Les affaires de l'Etat (toutes les deux semaines)
12.15—Musicalement vôtre
12.30—Tante Lucille
1.00—L'opéra du Métropolitain
4.00—Au temps du 78 ou Opéra
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio-Journal
5.10—Les nouvelles du sport
5.15—Images
5.30—Cours universitaires
6.00—Connaissances d'aujourd'hui
6.30—L'important c'est la rose
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Visite aux chansonniers
11.40—Danses et cadences
12.00—Radio-Journal (CKSB)

DIMANCHE

7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Ils les ont connus
9.00—L'heure du Concerto
10.00—La messe dominicale
11.00—Mille et une notes
11.30—Présent (dimacnhe)
11.59—Signal horaire (observatoire du Canada)
12.00—Radio-Journal
12.10—Les nouvelles du sport
12.15—Images
12.30—La religion et les sciences
1.00—Du pays de France
4.00—Deux villes une musique
5.00—Radio-Journal
5.15—Images
5.30—Cours universitaires
6.00—L'important c'est la rose ou hockey
6.30—Bel Canto ou hockey
7.30—Le cabaret du soir qui penche ou hockey
9.30—Radio-Journal et sport
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Radio-Journal
11.05—La fin des émissions O Canada

Lundi au vendredi

7.00—Radio-Journal
7.10—Commentaires
7.15—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Bonne humeur à toutes heures
9.00—Informations
9.10—Méditation
9.15—Entre vous et moi
9.35—Présent
10.00—Radio-Journal
10.04—Le Père Legault vous écoute
10.30—Amour et fantaisie
11.00—Radio-Journal
11.03—Places aux femmes
11.59—Signal horaire (observatoire du Canada)
12.00—Le monde maintenant
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Musicalement vôtre
1.15—S'il vous plait
3.30—Sur Boum 710
4.15—Nouvelles régionales
4.20—Ce qui se passe, ici et ailleurs
4.25—Nos malades
4.30—Présent
5.00—Radio-Journal
5.20—Les nouvelles du sport
5.25—Les nouvelles régionales et prévisions
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Prélude à la soirée
6.30—Emission jeunesse
7.15—Un homme vous écoute
7.30—Radio-Journal
9.30—30 minutes d'information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles de CKSB (St-Bon.)

Soirées de la semaine

LUNDI

7.33—Sur toutes les scènes du monde
9.00—Orchestre de chambre
10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MARDI

7.33—Le talon d'Eve
8.00—O.S.M. et O.S.T.
9.00—Des livres et des hommes
10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MERCREDI

7.33—Les mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

JEUDI

(Quand il n'y a pas de hockey)
7.33—Huit et demi
8.00—Récital du réseau
8.31—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Musique de notre siècle

(Quand il y a du hockey)
7.00—Hockey et coussin musical
10.00—Récital du réseau
10.30—Horizons

VENDREDI

7.33—Une loge à l'opéra
8.00—Intégrale Couperin
8.30—Documents
10.00—Jazz en liberté

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

HORAIRE AUTOMNE-HIVER

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.10—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
8.00—Radio-Journal
8.05—Informations locales (nouvelles et sports)
8.15—Bonjour Compatriotes (2e partie)
9.30—Communiqués
9.35—Présent
10.00—Le français chez nous
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal
11.04—Le Père Legault
11.31—Les Joyeux Troubadours
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.15—Informations locales (nouvelles et sports)
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Détente
1.15—S'il vous plait
3.30—Un homme vous écoute
3.45—Pochades
4.00—Bienvenue Saskatchewan
5.15—Le français chez nous (reprise)
8.30—Lundi et mercredi: Le p'tit bal de l'ouest. Mardi, jeudi et vendredi: Swing la baquaisse
6.00—Radio-Journal
6.20—Informations locales (nouvelles et sports)
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet
7.00—Opération 12-20
8.30—Place aux femmes
9.30—30 minutes d'informations

Soirées de la semaine

LUNDI

10.00—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Orchestre de chambre
12.00—Nouvelles de CKSB
12.10—Météo, pensée, fin

MARDI

10.00—Politique
10.15—Le talon d'Eve
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Livres et des hommes
12.00—Nouvelles de CKSB

MERCREDI

10.00—Mercredi de la musique
12.00—Nouvelles de CKSB

JEUDI

10.00—La jeune poésie ou (en alternance) Lamentations
10.30—Récital du réseau
11.00—Studio d'essai
11.30—Horizons
12.00—Nouvelles de CKSB

VENDREDI

10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles de CKSB

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède musical
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.10—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Radio-Journal
9.05—Informations locales
9.10—Communiqués
9.15—La confédération racontée à Anne-Marie
9.45—Actualités-ouest
10.00—Tante Lucille
10.30—Tel quel
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Sports
12.15—Variétés du samedi
3.00—Panorama
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.10—Sports
6.15—Musique en dinant
6.45—Chapelet
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—L'important c'est la rose
10.00—Radio-Journal
10.10—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles de CKSB

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. Horaire
8.05—Prière du matin
8.10—Radio-Journal
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Vers demain
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital du réseau
11.00—Mille et une notes
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Sports
12.15—Programme hollandais
12.30—L'autre rive
1.01—Du pays de France
4.00—Rosary Hour
5.00—Radio-Journal
5.10—Canada mon pays
5.45—Chapelet
6.00—L'important c'est la rose, ou hockey
6.30—Bel Canto, ou hockey
7.30—Cabaret, ou hockey
9.30—Radio-Journal
9.40—Sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensée, fin

La géologie de la Lune intéresse Etats-Unis et Russie

Gilbert Fielder
Observatoire de l'Université de Londres

Les premières photographies prises de près et d'une qualité remarquable d'une petite partie de la surface de la Lune ont été prises par l'appareil du LUNA 9e transmises à la terre en février 1966. Sur les photographies soviétiques, on peut distinguer des détails ne mesurant pas plus d'un centimètre, alors que sur les séries de photographies plus complètes prises par le RANGER américain les objets les plus petits qu'on pouvait voir étaient de 10 à 100 fois plus grands. Comme ces deux programmes soviétique et américain ont un but différent, les données fournies par chaque ensemble de résultats se complètent les unes les autres et de ce fait elles profitent grandement aux recherches sur la Lune. Il ne faudrait pourtant pas croire que les résultats des recents sondages spatiaux aient éclipsé les résultats obtenus au cours de dizaines d'années de laborieuses recherches sur la Lune poursuivies par les observatoires terrestres. Cette accumulation de renseignements sur notre satellite présente une valeur inestimable lorsqu'il s'agit de discuter la géologie de la Lune.

Une des caractéristiques les plus frappantes de la Lune réside dans la différence de luminosité de diverses parties de sa surface. Les zones les plus réfléchissantes ont reçu l'appellation "lunarite" et les zones les plus obscures, "lunabase". Les grandes zones de lunarite sont appelées "continents" et les zones de lunabase, "mers". Plusieurs de ces mers sont sensiblement circulaires et la plus grande, la mer des Pluies (Mare Imbrium) mesure quelque 1,300 km d'un bord à l'autre. La surface des mers comporte des ondulations larges de dizaines de kilomètres, mais peu de montagnes: vue de notre globe, elle se caractérise par une égalité de surface apparente et trompeuse. Au contraire, les continents sont montagneux et les montages et les élévations de terrain de moindre importance font généralement partie d'anneaux entourant les mers et les cratères.

La plupart des autorités en la matière sont d'avis que la lunarite est probablement faite de roches acides, tandis que la lunabase aurait une composition relativement basique. Certes, on est généralement d'accord pour admettre que les mers sont des zones remplies de lave et que cette lave a fait son apparition plus tard que la plupart des cratères de la Lune, — peut-être du fait de la chaleur engendrée par la désintégration d'isotopes radioactifs. Les opinions diffèrent sur la question de savoir si les mers étaient à l'origine des cratères secs façonnés par des collisions titanesques, ces cratères ayant été inondés par la suite, ou si elles sont des particularités d'ordre purement technique, autrement dit, causées par des mouvements de la matière dont est faite la Lune. De même, on dit que les continents ont été surtout formés soit par le choc de météores, soit par une activité volcanique ou ignée.

Il existe sur la Lune de nombreuses sortes différentes de cratères ou cirques. Certains, par exemple, sont grossièrement circulaires, alors que d'autres peuvent être rectangulaires ou hexagonaux, comme Ptolémée. Chaque fraction rectiligne de la paroi d'un cratère polygonal est généralement alignée dans une direction parallèle aux failles ou fractures de la zone, ce qui donne l'idée que les parois de ce genre sont sous la dépendance des fractures.

Les parois qui enserrent les grands cratères s'abaissent vers l'extérieur sous une inclinaison de quelques degrés et vers l'intérieur sous des angles dont la moyenne dépasse rarement 30 degrés sur l'horizontale. Les parois des grands cratères comportent de nombreux gradins, comme celui d'Arzachel, dont le diamètre est de 98 km, et la pente de certaines parties des parois peut différer dans une très grande proportion. La majorité des petits cratères photographiés par les Ranger 7, 8 et 9 et par Luna 9 ont des pentes intérieures inférieures à 10 degrés. Certains des cratères de la série de photographies Ranger présentent un intérêt particulier; on les a dénommés "cratères-fossettes". Comme forme, ils sont semblables aux puits créés dans certains champ de lave terrestres lorsque la lave liquide s'est retirée sous une couche de lave plus froide en cours de solidification.

Les failles lunaires peuvent souvent être reconnues et classées plus facilement que les failles terrestres. La Muraille rectiligne est une faille bien connue nettement apparente dans la Mer des Nuées. Sa longueur est d'environ 120 km, sa pente de 10 à 40 degrés et le bloc affaissé a subi un déplacement vertical relatif de quelque 300 mètres. On rencontre d'autres failles nettement visibles et ayant des composantes normales de déplacement dans la Mer des Humeurs, la Mer de la Tranquillité (la Faille de Cauchy) et le Lac de la Mort. La "séléno-faille" Altaï obéit probablement à un complexe de failles à affaissements abrupts. Il existe des quantités d'autres failles normales pour lesquelles nous n'avons pas de mesure de l'inclinaison ou de rejet.

Bien que le front Apennin ait une composante de mouvement affaissement-glissement, ceci s'accompagne d'une composante latérale. Les failles collision-glissement sont probablement plus communes, sur la Lune, que les failles par affaissement-glissement. Dans les cas des failles les plus anciennes que nous puissions distinguer, il est possible qu'il se soit produit des mouvements latéraux atteignant 200 km. Les failles collision-glissement plus récentes accusent des déplacements plus faibles, bien que beaucoup de ceux-ci puissent encore se compter en kilomètres.

Comme les failles les plus importantes paraissent liées aux zones qui séparent les mers des continents, il est raisonnable de penser que les mouvements des failles représentent des phases diastrophiques particulières d'un ensemble général de forces et d'allègement lié à la formation des mers (diastrophisme signifie une succession de rapides changements d'une surface suivis de longues périodes de changements lents). Les bords de cratères affaissés vers l'intérieur, situés autour des bords extérieurs des mers font penser à un état d'asservissement isostatique dans lequel des masses égales de matière sont sous-jacentes à des zones égales. En fait, les mers sont faites de roches plus sombres et peut-être plus basiliques que les continents et il se peut qu'il y ait un état d'équilibre isostatique par rapport aux zones avoisinantes.

Toute la surface de la Lune porte un ensemble de traits consistant en horsts allongés ou failles normales parallèles (qui sont fréquemment des fractions de parois de cratères polygonaux), en grabens (dans lesquels la bande existant entre failles s'est affaissée), en chaînes de cratères et en failles. L'auteur du présent article distingue trois systèmes de traits fortement développés: le Système A, s'étendant dans la direction SO-NE dans des zones proches du centre du disque lunaire; le Système B, de direction SE-NO, et le Système R-1, système régional orienté sous-radialement par rapport à la Mer des Pluies.

On a beaucoup discuté la question de savoir si le Système R-1 était dû à des fragments projetés du centre d'impact d'un météore tombé dans la Mer des Pluies ou si le système de lignes rayonnantes provenait de cassures. La plupart des experts sont en faveur de la seconde hypothèse, mais ils ne sont pas d'accord lorsqu'il s'agit de dire si les cassures elles-mêmes ont été produites par une collision ou, au cours d'une longue période, par des efforts engendrés dans la Mer des Pluies par un processus d'affaiblissement.

On peut démontrer que beaucoup de lignes ont leur origine dans les failles collision-glissement. De petits cratères se rencontrent souvent sur la crête des lignes de horsts et ils pourraient par conséquent avoir été formés par des matières volcaniques expulsées des fissures. Cet argument se trouve sérieusement renforcé par le fait que les cratères situés au sommet d'une crête sont souvent allongés dans le sens de la direction axiale d'une crête: les cratères de ce genre ne peuvent donc pas avoir pour origine un impact.

Si nous avons prouvé plus haut que certains cirques lunaires avaient une origine interne plutôt qu'externe, quelques-uns au moins des cratères de la Lune peuvent provenir d'une collision. En général, la forme relativement profonde et bien définie d'un cratère lunaire correspond à une origine explosive et on sait que les météorites frappant la Lune, sauf celles arrivant sous un angle effleurant, ne pénétreraient que peu profondément et comprimeraient les roches, sur leur trajet, de façon à donner naissance à des gaz à haute température et sous forte pression qui exploseraient ensuite pour creuser un cratère sensiblement circulaire.

Cependant, les recherches sur le degré de répartition au hasard des cratères d'un diamètre donné montrent que ceux qui font moins de 40 km de diamètre ne sont pas disséminés au hasard: ils forment des chaînes ou des groupes. Les chaînes sont liées aux caractéristiques tectoniques et les groupements de cratères viennent également à l'appui de la théorie selon laquelle ces cratères ne sont pas, en majorité, dus à des collisions. Il doit donc y avoir sur la Lune des cratères des deux genres.

Le spectre de lumière réfléchie est identique, sur la zone visible de la Lune, au spectre solaire; il possède une caractéristique d'absorption dans l'ultra-violet. On a décelé des bandes faiblement luminescentes et fait des comparaisons avec la luminescence d'échantillons de roches soumis à un bombardement par les protons afin de simuler le vent solaire — fait de particules nucléaires — qui circule, non gêné par la présence d'une atmosphère, sur la surface aride de la Lune. On s'est servi de données spectrophotométriques, en combinaison avec des données de polarisation, de radio-ondes et des données thermiques pour tenter de déterminer la composition chimique et l'état physique de la matière lunaire. On a pu obtenir des identifications chimiques ou minéralogiques assez certaines parce que, dans la pratique, on peut trouver de nombreux spécimens de laboratoire qui correspondent aux propriétés observées sur la Lune. Des traces de souffre que l'on trouve couramment dans les sublimés volcaniques, produiraient l'absorption ultra-violette observée.

On savait d'autre part grâce à des études physiques, des années avant que Luna 9 eût touché la Lune pour confirmer cette théorie, que les couches supérieures de la Lune étaient poreuses et avaient une faible densité. Des radio-sondages effectués sur un mètre d'épaisseur du sol lunaire ont révélé des matières de très faible densité. Beaucoup de gens, dont l'auteur de cet article, trouvent des raisons d'identifier ces propriétés à celles des laves lunaires, car avec le vide quasi-total qui règne à la surface de la Lune, les matières en éruption émettraient des gaz et se dilateraient pour donner une roche mousseuse qui, de toute évidence, serait plus poreuse que ne serait le cas sur la Terre.

Egalement parce que la Lune n'a pas d'atmosphère, les météorites frappent librement sa surface et fragmentent les roches. Quoiqu'il en soit, le processus est lent, comme le prouve l'état actuel d'érosion météoritique de la surface lunaire, cet état d'érosion ayant été déterminé par le relèvement, au moyen de fusées, de la densité spatiale des particules à proximité de notre satellite. De toute façon, la "poussière" de particules, produite ainsi, est soumise à l'action disséminante des protons solaires et, dans les conditions de vide qui règnent à la surface de la Lune, elle doit rester agglutinée de manière à former une structure cristallique ayant une résistance faible, mais définie.

Dans un avenir proche, des sondes lunaires aménagées par les analyses chimiques et géologiques feront suite à Luna 9 et se poseront doucement sur le sol lunaire; le succès de ces expériences ouvrira une ère nouvelle dans les annales de l'exploration lunaire.

— No 584 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■		■	
3							■					
4					■	■						
5			■							■		
6									■			
7				■				■				
8										■		
9					■						■	
10		■					■					
11						■						■
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Qui portent plusieurs espèces de fruits.
2—Qui remonte jusqu'au commencement.
3—Jeton de présence qu'on distribuait aux membres d'un chapitre. — Foyer domestique.
4—Tenter. — Mouvements de la mer.
5—Mesure chinoise. — Convenable. — Equerre.
6—Choisirent entre plusieurs choses. — Vent.
7—Préfixe indiquant que l'idée de "terre" figure dans le mot composé. — Poisson. — Souci.
8—Troublerai. — Numéro.
9—Examen. — Jour de la semaine.
10—Dieu des vents. — Mamans.
11—Troisième dimanche de carême. — Espèce de chapeau.
12—Dieu marin. — Discontinuer.

VERTICALEMENT

1—Approbation donnée, notamment par l'autorité judiciaire.
2—Maladie infectieuse. — Cela.
3—Amène vers lui. — Métreur.
4—Conseillère secrète, mais écoutée. — Ornement sacerdotal.
5—Ancienne vallée creusée dans un massif ancien et envahie par la mer. — Fleuve d'Albanie. — La plus vile populace.
6—Organisation des Nations unies. — Tuméfaction de la peau.
7—Démonstratif. — Creusera lentement. — Se suivent.
8—Qui va. — Ensemble des forces militaires.
9—Unité de mesure. — Canards sauvages.
10—Plus mauvais. — Avant-midi. — Colères.
11—Roi de Thèbes. — Saison.
12—Passerions au sas.

SOLUTION DU PROBLEME No 583

■ **Horizontalement:** 1. Sphérique; 2. Puisatier — SS; 3. Lissions — As; 4. Ante — Nu — Méta; 5. Néo — Emet; 6. Ceinturèrent; 7. Rois; 8. Niellerions; 9. Il — Il — Relief; 10 Que — Ci — Veste; 11. Ustion — Est; 12. Ennoblir.

■ **Verticalement:** 1. Splanchnique; 2. Puinée — Illus; 3. Histoire — Ete; 4. Esse — Noli — In; 5, Rai — Stilicon; 6. Iton — Usé — Ino; 7. Sinuer — RR; 8. Tes — Médiéval; 9. Ir — Mer — Olé; 10. Eterniser; 11. Usât — Sets; 12. Essarts — Fête.

D'après le commandant du destroyer "Ottawa"

Un navire, excellent "terrain" d'essai sur le bilinguisme

HALIFAX — Le commandant du premier navire militaire officiellement bilingue au Canada considère le destroyer Ottawa comme le meilleur test pour savoir si le Canada peut ou non être bilingue.

Le capitaine Pierre Simard, de Montréal, ajoute que la faillite de cette expérience ne signifierait pas nécessairement que le bilinguisme est irréalisable, ou la fin du pays.

Il croit cependant que les forces armées — et son vaisseau notamment — sont un bon terrain d'essai.

M. Simard reconnait que certaines gens puissent ne pas considérer l'expérience du destroyer Ottawa comme une idée formidable.

"Mais, ajoute-t-il, j'ai reçu de tout le monde plus de coopération que je ne l'avais imaginé."

De l'effectif complet de 220 hommes sur le navire, dont 17 officiers, le capitaine Simard dit que 80 pour cent sont maintenant presque entièrement bilingues.

On a officiellement classé l'Ottawa comme bilingue en septembre, mais cela ne sera que lorsque 45 officiers et marins auront suivi un cours intensif de trois semaines de français à l'école des forces armées, à St-Jean, au Québec.

Officier pédagogue

M. Simard comprend les problèmes de ceux qui suivent le cours. "C'est un effort mental singulier que d'avoir à apprendre une langue nouvelle et en même temps apprendre à travailler dans cette langue."

Le capitaine aimerait un jour compter sur un officier diplômé en pédagogie, dont la principale responsabilité à bord serait de traduire en français ou en anglais les ordres administratifs et de venir en aide aux membres d'équipage qui doivent apprendre l'une ou l'autre langue.

Il entend aussi demander l'installation d'un laboratoire linguistique sur son bateau, afin de préparer les membres de l'effectif à suivre un cours d'immersion totale dans l'une ou l'autre langue et à être en mesure d'en tirer profit.

Les 45 marins unilingues suivront le cours intensif au début de décembre: le destroyer ne deviendra donc vraiment bilingue que vers Noël.

Le capitaine Simard a tenu à préciser qu'un navire bilingue ne signifierait pas un navire français et que les ordres seraient donnés dans les deux langues. La différence d'avec les autres bâtiments serait, dit-il, que la langue usuelle du destroyer soit le français, mais que la langue de travail soit l'anglais, comme sur les autres navires de la marine militaire.

L'usage du français à bord ne va pas sans problèmes.

Un second navire

"Nous devons compiler un lexique de termes maritimes en traduction. Par exemple, quel est l'équivalent français du terme 'foe's'le'? Je l'ignore et pourtant le français est ma langue maternelle."

"Foe's'le", contraction de "forecastle", se rend en français par: gaillard d'avant.)

Il est fort possible, selon M. Simard, que la marine dispose bientôt d'un second navire bilingue. Le recrutement du personnel pour le destroyer Ottawa a été "excellent" et il n'est pas impossible que "d'ici la fin du premier cycle de 20 mois de l'Ottawa", on ait assez de marins pour un second navire bilingue.

Il recommanderait pour eux le même cours intensif de langue que ses hommes vont suivre.

En permettant les ordres et la conversation en français, on rend naturellement les marins francophones plus heureux, et "lorsqu'un homme est heureux, il travaille beaucoup mieux, avec plus d'efficacité", dit-il.

L'expérience du navire Ottawa a été conçue en 1966, alors que le capitaine Simard faisait partie d'un comité chargé d'étudier les problèmes de recrutement et la façon de garder les francophones dans les forces armées. Le recrutement chez les Canadiens français était "excellent, environ 30 pour cent de l'ensemble, mais seulement 12 pour cent d'entre eux demeuraient dans l'armée." Le problème linguistique était, selon lui, la cause majeure de l'abandon.

Un choix unique

Le problème de langue ne concernait pas seulement le personnel militaire, mais aussi les enfants des soldats. Ainsi, l'officier francophone qui va travailler à Halifax, par exemple, ne peut faire élever ses enfants en français.

"Le militaire de langue française est donc forcé de faire un choix qui n'est jamais imposé à l'anglophone. Il doit finalement choisir entre sa carrière et sa famille, et en général, il choisit sa famille."

Le capitaine Simard a cité son propre cas en exemple. Il est parfaitement bilingue et pourtant, son fils de 14 ans ne parle que l'anglais.

"Je pense que nous devrions avoir des écoles à Halifax, au moins une, où l'enseignement se fasse en français et où nous puissions envoyer nos enfants."

Le destroyer Ottawa est la responsabilité du capitaine Simard. De lui dépendra le succès ou l'échec de l'expérience. Il a proposé l'idée et son application lui revient entièrement.

"Je suis sûr que ça va marcher", dit-il.

Son steward répond en français aux questions et aux ordres, il sert en français l'officier francophone. Le capitaine, rêvant du succès de l'expérience sur son bateau, confie: "Voyez mon steward. Il est de langue anglaise."

Sharon Stevens,
de la Presse Canadienne.

L'or dans le monde

L'Afrique du Sud a décidé de ne pas écouler d'or "frais" sur le marché libre, créé le 16 mars dernier, tant qu'il sera saturé par les masses d'or achetées par les spéculateurs depuis la dévaluation de la livre sterling. Il n'est pas douteux que lorsque cette quantité d'or "chaud" aura été absorbée, le prix de l'once (28,35 g.), qui oscille actuellement autour de 39 dollars, augmentera avec l'injection progressive d'or sud-africain dans le marché. La stratégie de l'Afrique du Sud sera donc déterminante. Et les pressions qu'exercent les Etats-Unis sur Pretoria pour qu'il approvisionne le marché libre en sont le témoignage.

La crise actuelle

La crise actuelle de l'industrie de l'or n'est pas seulement sud-africaine. Elle touche tous les autres pays producteurs, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Elle est seulement plus sensible dans un pays comme l'Afrique du Sud dont la production représente les trois quarts de l'or nouveau mis en circulation chaque année par les pays non communistes.

On ne peut que se livrer à des spéculations sur le volume de la production soviétique d'or car seules les ventes en sont connues. Des évaluations la situent autour de deux cents tonnes par an. De toute façon, elle n'a jamais été soumise à la règle des 35 dollars l'once qui a été déterminante pour l'industrie de l'or sud-africaine.

Alors que le prix de l'or est fixe depuis 1943, celui des autres matières premières a quadruplé. Parallèlement, le coût de la main d'oeuvre a augmenté de 300% et le volume des investissements indispensables s'est trouvé multiplié par huit.

Absence de concurrence

Actuellement, cinquante mille Blancs et quatre cent cinquante mille Noirs (originaires du Malawi et de la Guinée portugaise en particulier) travaillent à l'exploitation des cinquante-deux mines classées en marginales, moyennes et super. En raison de l'absence de concurrence et de problèmes de marchés, l'industrie sud-africaine jouit d'une structure assez particulière. La totalité de l'or est placée sous contrôle gouvernemental pour éviter toutes spéculations. Dans ces conditions, les compagnies d'exploitation ont eu tout intérêt à associer leurs capitaux et leurs expériences pour améliorer la productivité et rechercher les procédés techniques les plus modernes. Sept groupes se sont ainsi formés, dominés par l'Anglo-American, fief de M. Oppenheimer, qui contrôle la moitié de la production totale sud-africaine. Ils sont regroupés en une "Chambre des mines". Grâce à leurs efforts conjugués, d'énormes gisements, parmi les plus riches du monde, ont été découverts au cours des années 50, dans le Transvaal occidental et dans l'Etat d'Orange. Cela a permis l'ouverture de onze mines qui assurent aujourd'hui un tiers de la production sud-africaine et un quart de la production mondiale connue.

Par contre, les anciennes mines de Witwatersrand déclinent. Leurs réserves sont encore immenses mais leur exploitation n'est plus rentable au prix de 35 dollars l'once. Etant donné la stabilité du prix les bénéfices ne peuvent s'accroitre qu'avec une expansion soutenue de la production. Or, la production n'a connu qu'une faible augmentation en 1966, et en 1967 elle n'a pas égalé le niveau de l'année précédente.

Exploitation intensive

La situation est d'autant plus inquiétante que pour essayer de maintenir le rythme de production, les sociétés ont dû procéder à l'exploitation intensive, moins rationnelle, des mines riches en minérai. En conséquence: en 1966, la prduction globale sud-africaine a augmenté de 210 millions de francs. "Mais pour obtenir ce résultat, nous avons dû laisser enfoui de l'or d'une valeur presque dix fois supérieure", remarquait à ce sujet le président de la Chambre des mines.

La situation des exploitations canadiennes est semblable. Leur production n'a pas cessé de diminuer depuis le milieu des années cinquante et en 1967, la valeur de la production est tombée de 8%. Cinq mines ont été fermées entre la fin de 1967 et le début de 1968. Au prix de 35 dollars l'once, les deux tiers des mines d'or des pays non communistes ne seront plus exploitées d'ici 1980. En 1967, ces pays ont produit 41.5 millions d'onces d'or, soit 1,200 tonnes environ. En 1970, il est estimé que ce chiffre descendra à 41 millions d'onces pour s'effondrer ensuite rapidement: 36 millions en 1975 et 27 en 1980. Toutefois, si le prix de l'once se fixait autour de 70 dollars, la production pourrait rester supérieure à 40 millions d'onces jusqu'en 1980 en ne faisant qu'exploiter les mines actuelles.

Ouverture souhaitable du marché libre

L'ouverture du marché libre de l'or pourrait donc amener une modification de la situation. En 1966, l'offre a été, pour la première fois, inférieure à la demande. Les banques centrales et les institutions internationales n'ont pourtant pas augmenté leurs réserves, accusant au contraire une diminution nette de 95 millions de dollars, selon la B.R.I. La totalité de la production de 1966, l'équivalent de un milliard et demi de dollars, a ainsi été absorbée par le marché privé. Il est vrai qu'entre 1956 et 1966, le volume d'or utilisé à des fins industrielles et artistiques a fortement augmenté. C'est encore la joaillerie qui en absorbe le plus mais la part de l'or utilisée par l'industrie ne cesse de croitre (respectivement 65% et 20% aux Etats-Unis). Il est surtout utilisé dans les industries électrique, électronique et spatiale.

On estime généralement que le volume d'or employé, dans le monde, dans l'industrie et les arts devrait doubler d'ici 1973. En 1966, ils ont absorbé l'équivalent d'un demi-milliard de dollars d'or. Les 960 millions restant ont disparu dans la thésaurisation traditionnelle dans certains pays d'Europe, du Moyen-Orient ou de l'Asie non communiste.

Au cours de chacune des années 1965 et 1966, le montant d'or thésaurisé a été, estime-t-on, de 50% supérieur à celui de chacune des cinq années précédentes et de plus du double de chacune des années 1950-1959. Il ne semble pas, dans ces conditions, que la demande d'or soit appelée à fléchir dans un proche avenir.

RIVETS

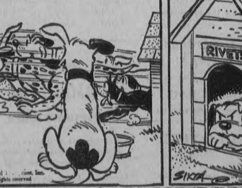
par George Sixta











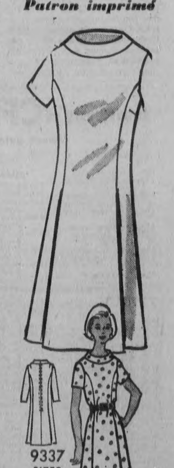
BOZO

par Foxo Reardon





Patron imprimé



Avec ou sans ceinture

Les pinces de la taille sont larges et faciles à faire, vous serez gracieuse en portant cette robe de toute circonstance. Les plis avant et arrière s'élargissent pour votre confort. Demandez le patron 9337, grandeur 8, 10, 12, 14, 16.

Prix: 65c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

NEW YORK — Après avoir suggéré à ses amies de choisir à son intention des cadeaux de noces pratiques, Julie Nixon a reçu une quantité d'ustensiles de cuisine, balais et vadrouilles, pour son "shower" de future mariée. La fiancée, âgée de 20 ans et qui s'est mariée le 22 décembre 1968, était absolument ravie à l'idée que ses amies avaient trouvé des manières originales d'emballer ces cadeaux fonctionnels. Mme Mamie Eisenhower, ex-première dame des Etats-Unis et grand-mère du fiancé de Julie, le jeune David Eisenhower, avait envoyé une plante aux brillantes fleurs rouges, et sur chaque branche était suspendu un ustensile de cuisine en cuivre bien astiqué.

✦ ❊ ✦

— Avec sa voiture, il a écrasé un magnifique porc qui traversait la route. Le fermier surgit avec sa fourche.

— Calmez-vous, dit le conducteur, je vais remplacer le porc.

— Vous ne faites pas le poids! répond le fermier.

✦ ❊ ✦

Avez-vous de la pâte à biscuit en surplus et manquez-vous de moules pour la faire cuire? Renversez simplement un moule à gâteau et faites cuire les biscuits en trop sur son revers.

✦ ❊ ✦

Si vous avez un grand nombre d'enveloppes à sceller pour des invitations, évitez le goût désagréable de la colle ou les gâchis d'une éponge en employant un cube de glace. Placez-le dans une assiette et passez-le sur la partie à être mouillée.

✦ ❊ ✦

Comment distinguer des oeufs cuits durs, mêlés à des oeufs qui ne sont pas cuits, sans en éprouver la coquille? Vous pouvez résoudre ce dilemme en les faisant tournoyer. Au contraire de l'oeuf cru, l'oeuf cuit tournoiera aisément.

✦ ❊ ✦

Cet étudiant est pauvre comme Job. Il apporte à une amie un complet en loques et demande:

— Peux-tu me recoudre ces boutons à mon costume?

Elle hoche la tête:

— Je ferais mieux de recoudre un costume à tes boutons.

✦ ❊ ✦

Pour garder vos cheveux en place pendant la nuit, portez un filet, bien sûr. Mais passez également une combinaison ou un jupon en nylon sur votre oreiller. Le filet restera en place; et vos cheveux aussi. Une question d'électricité statique, paraît-il.

✦ ❊ ✦

On peut diviser les maladies en deux classes: les grandes qui sont celles dont nous souffrons, les petites dont souffrent les autres.

(J. Normand)

✦ ❊ ✦

Pour réchauffer, en même temps, une variété d'aliments pour bébé, utilisez le poêlon qui sert habituellement à cuire les oeufs pochés. Ainsi, chacun des mets reste bien tempéré tout le temps du repas, grâce à l'eau chaude sous les petits récipients.

✦ ❊ ✦

— Hier, raconte un mari, j'ai eu une terrible discussion avec ma femme, à propos de l'achat d'un manteau de fourrure. Mais c'est tout de même moi qui ai eu le dernier mot.

— Ah! Et que lui avez-vous dit?

— Bon, achète-le!

La pauvreté constitue l'un des pires problèmes de la femme

OTTAWA — Doris Wilson n'était pas de bonne humeur lorsqu'elle parla, devant la commission royale d'enquête sur le statut de la femme, de ce que la pauvreté cause aux femmes. Son indignation visait les associations féminines du Canada, celles-là mêmes qui considéraient la commission comme leur grande réussite.

"Toutes ces gentilles dames, dit-elle, à Regina, après avoir expliqué qu'elle faisait partie des 50 pour cent de travailleuses canadiennes gagnant moins de $3,000 par an, consacrent beaucoup de temps à leur activité et je suis sûre qu'elles sont très occupées.

"Mais elles n'arrivent jamais à cerner nos problèmes et je pense qu'il est temps qu'elles, et toute la société, s'y mettent".

Mme Wilson mettait le doigt sur le problème qui est revenu sans cesse sur le tapis durant la tournée de six mois de la commission: la pauvreté chez les femmes.

"Le fait que nous ayions appris ce que nous avions fait pour les femmes pauvres a prouvé qu'il était important de tenir des audiences publiques", a affirmé la présidente de la commission, Anne Francis, à l'issue des audiences.

On a découvert que la pauvreté était le dénominateur commun des pires problèmes des femmes.

Plus pauvres

Les sept membres de la commission d'enquête ont également appris que, comme groupe, les femmes sont plus pauvres que les hommes au Canada.

La question que se posent les cinq femmes et deux hommes de la commission, maintenant qu'il est temps de préparer leur rapport, est: Que peut-on y faire?

Il faudra peut-être un an à préparer le rapport, où l'on ne pourra ignorer le leitmotiv entendu à travers le pays. De Victoria, en Colombie-Britannique, jusqu'à St-Jean, Terre-Neuve, la commission a entendu parler du "cercle vicieux" où se débattent les femmes qui doivent choisir entre la lutte pour garder l'unité de leur famille grâce au bien-être social, et le travail à l'extérieur pendant que les enfants sont gardés "sous clé".

Quelque 300,000 familles canadiennes ont à leur tête des femmes, divorcées, veuves, séparées ou désertées par leur mari et laissées avec le choix entre des allocations de bien-être insuffisantes et des emplois à faible revenu.

Les femmes, qui forment le tiers de la main-d'oeuvre du Canada, se font souvent critiquer parce qu'elles travaillent, mais la commission a appris que 70 pour cent des travailleuses mariées quittaient leur foyer parce que leur mari gagnait moins de $3,000 par an.

On a appris que les femmes gagnaient presque invariablement moins que les hommes et que seulement 3.1 pour cent des travailleuses étaient de la catégorie de salaires de plus de $5,000. Le revenu moyen de la femme au travail en 1966 était de $2,522, au regard de $4,178 pour les hommes.

Attaque directe

On peut s'attendre à ce que le fossé s'élargisse avec les changements technologiques qui augmentent la différenciation entre travailleurs spécialisés et non spécialisés.

Les membres de la commission ont été eux-mêmes attaqués à quelques reprises.

A Victoria, C.-B., Kay Dixon, grand-mère vivant de bien-être social, a affirmé à Lola Lange, de Clareholm, en Alberta, que sa condition était un "monde de rêve" pour les pauvres gens qui auraient aimé être représentés par l'un des leurs à la commission.

A Halifax, la journaliste noire Carrie Best invita les commissaires à "se rendre dans une réserve indienne ou à travers les cafards coquerelles d'un taudis".

Rosemary Speirs

Qu'il fasse chaud ou froid . . . marches

"Ne vivez plus avec votre tension . . . faites la disparaître en marchant" telle est la déclaration qu'a faite M. C. K. Herz, président du Conseil national pour encourager la marche.

Un des plus grands problèmes de notre société moderne est la tension . . . source de maux de tête, de maux de dos et d'insomnies, vous rendant incapables de travailler dans de bonnes conditions, irritables dans votre foyer et vous emmenant souvent au bord de la dépression.

M. Hertz attire l'attention sur le fait que, dans bien des cas, une marche courte et rapide, faite régulièrement, apaisera les gens tendus avant que les symptômes désagréables se manifestent... irritabilité et dépression.

Les gens qui marchent le font en général quand les conditions atmosphériques s'y prêtent. Maintenant que nous sommes en hiver et que les jours froids montrent le bout du nez, bien des gens ne sortiront que si c'est absolument nécessaire. Ceux-là se privent de l'enchantement des matins brumeux, de la merveilleuse sensation que procure un petit air froid sur le visage, de l'effet revigorant d'un grand vent. Ils se privent de cette sensation stimulante qui est celle d'être en bonne santé et fort sous n'importe quel climat.

Que vos vêtements soient chauds, mais confortables, pour laisser toute liberté à vos mouvements. Que vos chaussures vous permettent de marcher d'un pas alerte, tout en vous préservant du froid . . . Mais il faut que vous ayez surtout la volonté de sortir dehors prendre de l'air frais. C'est tout ce dont vous avez besoin.

M. Herz vous conseille de descendre de l'autobus, du métro, de la voiture, à une certaine distance de votre lieu de travail et de marcher le reste du chemin. Il vous conseille aussi de faire une marche après le repas du soir. Les maîtresses de maison, proclame-t-il, devraient aller à pied faire leurs emplettes. Si ce n'est pas possible, il leur demande de prendre chaque jour le temps de faire une marche rapide.

Le Conseil assure que marcher vous permet de garder une musculature jeune, un équilibre nerveux et émotif parfait et vous donne le sentiment d'être heureux et en paix avec vous-même.



Q. — Je suis veuve depuis six mois, et depuis ce temps je suis à peu près toujours seule. Je crains de faire une dépression. Auriez-vous des conseils à me donner?

Isolée.

R. — Vous avez évidemment à vous refaire une vie toute différente de la précédente et la transition est difficile. Il est certainement malheureux que les femmes de vos anciens amis ne vous fréquentent pas au moins durant le jour. Elles travaillent sans doute comme tant d'autres. Afin de combler le vide, occupez-vous donc d'un travail ûtile et vous vous ferez d'autres amies. Toutes les organisations de bienfaisance ont besoin de collaboratrices bénévoles. Pourquoi n'offririez-vous pas vos services à la Croix-Rouge, à l'Association canadienne pour la santé mentale, etc. On donne un grand nombre de cours très intéressants un peu partout de nos jours et en plus d'en bénéficier intellectuellement, les occasions de rencontrer des personnes intéressantes sont nombreuses. Si, avant votre mariage, vous étiez dans le monde des affaires, vous pourriez aussi chercher à y retourner. Vous ne me dites pas votre âge, c'est pourquoi je vous donne des conseils généraux. Sortez de votre solitude et la tendance à la dépression disparaîtra.

☆ ☆ ☆

Q. — Malgré que je n'aie pas encore atteint ma quarantième année, mes cheveux sont blancs. Connaîtriez-vous la cause de cette affliction prématurée? Me conseillez-vous de les teindre? Merci. — Jeune vieille.

R. — Le blanchissement prématuré des cheveux varie chez les individus. Dans certains cas il est héréditaire, dans d'autres il provient de certaines maladies. Je ne connais aucun traitement qui pourrait le retarder. Le blanchissement ne vieillit pas un visage au teint frais, au contraire, il l'adoucit. On ne doit pas permettre aux cheveux blancs de prendre une teinte jaune. Un rince approprié suffit à leur entretien. Si vous faites teindre vos cheveux, il serait bon de choisir une teinte un peu plus pâle que celle de votre chevelure naturelle et surtout de consulter un bon coiffeur.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis une jeune veuve sans enfant et je me remarierai au début de 1969. Mon ami est fils unique et ses parents aimeraient que nous fassions un grand mariage. Je les estime beaucoup et ils sont excessivement gentils à mon égard. Vous comprenez que je ne voudrais les blesser pour rien au monde, mais . . . Je crois qu'il n'est pas convenable pour une veuve de se marier en longue robe blanche avec tout le tralala qu'un tel mariage comporte. Mes parents partagent mon opinion et suggèrent qu'un cousin de mon fiancé bénisse notre mariage dans une chapelle, que je porte une toilette d'après-midi élégante et que la réception ait lieu dans un des petits salons d'un grand hôtel local et réunisse les membres des deux familles et seulement quelques intimes. Ne trouvez-vous pas qu'ils ont parfaitement raison? Mon fiancé préfère nos projets. Que faire? — Perplexes.

R. — Puisque votre fiancé approuve les projets de vos parents et les vôtres, "qu'il en soit ainsi". Un deuxième mariage doit être joyeux mais discret. Vous pourriez lui suggérer qu'après votre voyage de noces, si ses parents désirent donner une grande réception en votre honneur, ce sera parfait. Demandez-lui d'expliquer son opinion aux siens. Il me semble que de cette façon tout serait fait avec goût et tout le monde serait heureux. Mes meilleurs voeux.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai reçu en cadeau une paire de très beaux gants en cuir lavable. Ils sont assez pâles et se saliront sans doute très facilement. Faut-il prendre de grandes précautions pour les laver? Merci. — Lectrice.

R. — Oui, et je vous conseillerais, si vous n'avez pas l'étiquette portant les instructions pour le faire, d'aller au rayon des gants d'un grand magasin consulter une vendeuse experte. On y vend aussi un savon spécial, car on ne doit jamais se servir de détergent pour le lavage des gants de peau. Suivez exactement les conseils et les directions et vous devriez obtenir d'excellents résultats.

LOUISE

La Maison Blanche: une prison pour les domestiques?

WASHINGTON — Lorsque le président Johnson quittera la Maison Blanche le 20 janvier, il perdra aussi les services de la cuisinière de la famille.

Mais, il peut toujours se consoler en songeant qu'elle ne travaillera pas pour quelqu'un d'autre.

Après avoir fait la cuisine durant près de 27 ans pour la famille Johnson, Mme Zéphyr Wright veut prendre un repos bien mérité.

Son mari et elle ont été invités à suivre les Johnson au Texas, mais cette cuisinière prénommée Zéphyr a donné son plein d'efforts pendant les cinq ans passés à la Maison Blanche.

Apparemment, la cuisinière quitte la Maison Blanche à la façon de quelqu'un qui sort de prison après avoir purgé une peine. Elle parle notamment des longues heures de travail et, selon son expression, du fait "qu'on y entre sans savoir quand on en sortira".

Son service commence vers 10 ou 11 heures du matin, et parfois elle rentre après minuit. Elle travaille du mardi au samedi inclusivement, et il lui arrive d'ajouter une journée supplémentaire le dimanche.

Elle déclare aussi qu'elle ne sait jamais à quel moment elle servira les repas préparés par ses soins, à la Maison Blanche.

Le dîner étant prêt à servir à 8 h. 30, il arrive parfois que le président ne conduise pas ses invités à la salle à manger avant 10, 11 heures ou minuit.

Cas d'urgence

En d'autres circonstances, le président lui fait savoir une quinzaine de minutes à l'avance qu'il viendra déjeuner en compagnie de 25 personnes.

En de telles occasions, Zéphyr sert l'apéritif aux invités, et court préparer le potage. Alors que les convives sont à table, pendant le premier service, elle prépare le second, un plat de viande et légumes. Fort heureusement, on trouve toujours ce qu'il faut à la cuisine pour ces cas d'urgence.

Lorsque Zéphyr a commencé à travailler à la Maison Blanche, il y a cinq ans, elle pesait 130 livres. Aujourd'hui, son poids est de 210 livres.

Elle prétend que la raison de son embonpoint vient de la tension nerveuse. "Je ne prends jamais le temps de m'asseoir pour un repas complet, et je grignote toute la journée", avoue-t-elle.

Elle aspire à un changement de vie mais sans pouvoir se libérer complètement de la Maison Blanche, même après le départ de la famille Johnson.

Car, en effet, son mari, Sammy Wright, y travaille comme messager et veut garder son emploi jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 65 ans.

Pêches grillées en guimauve

Une boîte de 14 onces de moitiés de pêches australiennes, guimauves, noix de coco séchée, noix hachées, cerises confites, crème glacée ou fouettée. Garnir chaque moitié de pêches avec les noix et les cerises hachées, avant d'ajouter les guimauves. Saupoudrer de noix de coco séchée et placer sous le grill afin de faire fondre légèrement les guimauves (à feu doux afin d'éviter de brûler les noix de coco). Servir, arrosées du jus de pêches et accompagnées de crème fouettée ou glacée.

Dites "ah" et votre maladie sera connue

BOSTON — Grâce à un procédé qui sera mis au point par la Massachusetts Eye and Ear Infirmary and Signatron, on prévoit que les médecins pourront déceler des signes de cancer du larynx tout simplement en faisant dire "ah" à leurs patients.

Le larynx étant l'organe de phonation, ce sont justement les changements de son qui permettront à des ordinateurs de déterminer si un patient est en proie au cancer du larynx.

Le Service de santé publique des Etats-Unis a accordé une subvention de $283,000 pour la réalisation de ce projet.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: Mlle R. A. KORNE, 718, avenue Taché, Saint-Boniface 6, Man.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERA 2

si elle est seule. A plus forte raison ne s'expose-t-elle pas à la vue de soldats. Je suis désespérée, car je crains que vous n'ayez pas eu assez d'humilité pour combattre les tendances mauvaises de votre nature ni pour accepter les obligations que vous impose votre naissance.

Virginie baissait la tête d'un air contrit et respectueux, mais une phrase qui bourdonnait dans sa tête couvrait la voix de la religieuse:

"Courage, c'est l'affaire de quelques minutes. Tu seras bientôt libre de faire ce que tu veux."

La mère supérieure la considéra de son regard aigu.

— Je vois bien que vous ne m'écoutez pas.

"Dès qu'il le pourra, monsieur votre père montera sur ce navire et viendra vous chercher ici. Attendons avec patience. Asseyez-vous."

Virginie lui obéit et guetta les bruits du couloir. La mère, les yeux baissés, égrenait son chapelet. Tout à coup, on frappa. La jeune fille bondissait déjà de sa chaise mais un regard de sa compagne l'arrêta.

— Entrez, dit celle-ci.

Le capitaine parut, suivi de trois hommes peu soignés. Il s'excusa de son intrusion.

— Ces messieurs viennent vérifier l'identité des passagers, expliqua-t-il ensuite. Veuillez avoir l'obligeance de montrer vos passeports.

La mère les tendit et les hommes comparèrent les noms à ceux d'un registre que leur présenta le capitaine.

— Ça va, capitaine, dit à l'officier celui qui paraissait le chef. On va les laisser descendre, tous vos passagers royalistes.

Il adressa aux deux femmes un geste nonchalant inspiré du salut militaire et, suivi de ses hommes, il sortit. D'un mouvement humble et irrésistible, la religieuse retint le capitaine.

— Que se passe-t-il, monsieur? La Guaira est donc aux rebelles?

— Oui. Et la capitale aussi, à ce que j'ai entendu dire, est toujours occupée par Bolivar. Ah! madame la supérieure, ce sont de bien tristes jours qui s'annoncent!

Le capitaine prit congé des deux femmes qui retrouvèrent leur attitude rêveuse ou méditative. Sous sa robe longue, Virginie battait nerveusement la mesure du bout du pied. Un peu plus tard, on frappa encore.

— Votre père, Virginie, souffla mère Maria-de-la-Encarnacion. Soyez respectueuse, surtout.

Le marquis de Saint-Clair apparut dans l'embrasure. Virginie plongea dans une profonde révérence, mais en levant la tête pour l'observer. Il avait beaucoup vieilli sous le climat tropical: ses cheveux, qu'elle avait vus gris fer, étaient entièrement blancs. Des rides marquaient profondément son front et l'angle externe de ses yeux. Sa bouche avait un pli tombant et amer, plus sévère que jamais. Il paraissait bien ses soixante ans.

— Redressez-vous, Virginie, que je vous voie. Vous êtes méconnaissable, mon enfant. Approchez.

La jeune fille, pendant un bref instant, ressentit de la panique. Ses pires craintes s'étaient réalisées: elle retrouvait des étrangers, qui l'avaient presque oubliée. Elle s'imaginait que son père allait se précipiter, la serrer dans ses bras, la couvrir de baisers. Elle avait soif de tendresse mais elle comprit que, sur cette terre lointaine, elle ne trouverait auprès des siens qu'une affection tempérée, comme il se devait entre gens bien nés, condescendante et formaliste, en échange de laquelle on ne lui demanderait qu'une affection tout aussi tempérée, respectueuse et encore plus formaliste. Cette tendresse qu'on lui refuserait, la trouverait-elle auprès d'étrangers, dans l'amour et l'amitié?

Elle s'approcha de son père et, suivant l'étiquette espagnole, s'agenouilla devant lui, reçut sa bénédiction et lui baisa la main. Puis elle se releva et il l'embrassa au front. La mère supérieure constata d'un oeil satisfait que pour une fois son élève mettait à profit ses leçons.

Virginie débita un compliment guindé, seriné pendant le voyage, d'un ton convaincu au début qui dégénéra vite en récitation d'élève peu douée pour l'art dramatique. Pour finir, ce fut la catastrophe, le trou de mémoire.

— Je suis si sensible à l'honneur . . . à l'honneur . . .

"Voilà, je suis bien contente de vous retrouver, acheva-t-elle, abandonnant son air soumis et d'un ton rayonnant de sincérité.

Stanislas de Saint-Clair daigna sourire. Ce qui fit à peine remonter les coins tombants de sa bouche.

— Je vois que vous êtes un bon petit diable, Virginie, dit-il avec indulgence, en lui tapotant la joue.

Puis il frappa dans ses mains et deux noirs vêtus de blanc qui attendaient à la porte entrèrent. C'était la première fois que Virginie voyait des gens de couleur et elle les examina curieusement, de la tête crépue aux pieds, sans souci des convenances.

— Enlevez les bagages des deux cabines.

Tandis que les deux esclaves s'affairaient, son père et la religieuse parlaient du voyage et des événements sans s'appesantir, en gens du monde. Elle se demandait si elle quitterait bientôt cette cabine lugubre, qui suintait l'ennui d'une interminable traversée monotone.

Enfin le marquis se dirigea d'un pas tranquille vers la porte et elle le suivit. Elle revit le soleil brûlant sur le pont. Maintenant, elle ne dépendait plus de la supérieure, mais de son père. Elle releva la tête, regarda autour d'elle, sourit à un bas officier qui avait lancé un O guapisima! (O très belle!), puis au lieutenant qui lui tendit la main pour l'aider à monter sur le plan incliné, barré de traverses comme un manche de guitare.

Elle était sur la terre ferme, qu'elle n'avait plus sentie sous ses pieds depuis deux mois, sur la terre vénézuélienne qui, pendant des années, avait été le lieu d'élection de ses rêves, la toile de fond de son imagination. Au sentiment d'irréalité qui l'habita tandis qu'elle regardait autour d'elle intensément, elle comprit qu'elle avait toujours douté, qu'elle doutait encore une heure auparavant, d'y aborder jamais.

— Je suis à La Guaira, je suis au Venezuela, se répéta-t-elle trois ou quatre fois de suite, pour s'en bien persuader. Je suis en Amérique, comme les héroïnes des romans que j'ai lus. Je suis comme elles. Est-ce que je m'en rends bien compte?

M. de Saint-Clair aida la mère supérieure à monter en voiture et Virginie lui fit ses adieux. Evidemment, elle l'estimait beaucoup, elle l'aimait bien, mais elle n'était pas fâchée de la quitter. La religieuse symbolisait sa vie de petite fille, et maintenant elle était une femme. Elle barrait d'un trait le passé: à elle l'avenir.

Elle s'installa près de son père dans le fond de leur calèche. Une petite négresse se percha sur le marchepied en s'agrippant à la portière. Les deux noirs vérifièrent que la malle était bien arrimée à l'arrière et grimpèrent sur le siège. Un soldat, plus soigné que les autres, un sous-officier probablement, s'approcha de M. de Saint-Clair et lui parla d'un ton correct.

— Vous partez, monsieur? Avez-vous un sauf-conduit?

— J'en aurai un à Caracas. Je n'en ai pas besoin jusque là, je crois.

— Non, mais ne manquez pas de vous en munir, sinon vous auriez des difficultés à regagner la zone royaliste. A l'occasion, pourriez-vous avoir un répondant?

— Don Cristobal de Cerrar est mon voisin, mais j'ignore s'il accepterait d'intervenir en ma faveur. Nos idées ne sont pas les mêmes et il le sait.

— Le capitaine de Cerrar est un intime du général: il est puissant. Comme c'est un galant homme, il ne voudra pas laisser une dame dans l'embarras. Bon voyage, mademoiselle, bon retour, monsieur.

La voiture emprunta dès la sortie de la ville une route épouvantable et magnifique, qui s'élevait lentement à flanc de montagne jusqu'au col pour redescendre ensuite vers la vallée, serpentant, revenant

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 37

ON DEMANDE
Homme compétent âgé de plus de 40 ans qui ferait de courtes randonnées dans les environs de St-Boniface. L'homme que nous cherchons vaut jusqu'à
$1,200 par mois
plus un boni régulier en argent. Ecrire par poste aérienne à S. Y. Dickerson, prés., Southwestern Petroleum Corp., Fort Worth, Texas, 76101.

VEUVE DESIRE RENCONTRER VEUF, âgé de 50 à 54 ans. Catholique, canadien-français. S'adresser à Boite 597, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-597-38C.

A LOUER — Salle de réception pouvant accommoder 185 personnes. $30.00. Composer 247-8343. 37-600-39C.

A LOUER — 333, rue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Idéal pour couple retiré. Composer 233-1834. 37-601-38C.

A LOUER — Norwood. Pour homme. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Composer 233-1311. 37-605-39C.

A VENDRE — Un quart de section situé à 1 mille au sud et ½ mille à l'ouest de St-Joseph. Bon terrain. 60 acres en "timothy"; 100 acres prêtes à semer. Ce terrain au complet a passé deux fois en foin. S'adresser à E. Brais, St-Joseph, Man. Téléphone 737-2279. 37-599-38P.

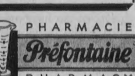
KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour piano — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. Music Cenrte, 45, rue William, Ottawa. Professeurs et musiciens, commandes par correspondance. 35-591-37C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 4 chambres à coucher en haut, 3 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. Composer CH 7-6436. 37-602-39C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Archibald. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près école Marion et église catholique. Lot: 50' x 112'. Arbres fruitiers et garage. Comptant: $1,000.
Rue De la Morénie. Maison: 2 chambres à coucher, belle grande cuisine. Près école Provencher. Soubassement complet. Lot: 33' x 150'. Garage. Comptant: $1,000.
GRANDE-pOINTE
Bungalow: 8 ans, 2 chambres à coucher. Lot: 150' x 100'. Puits privé. Chauffage huile. Fosse sceptique. Service d'autobus scolaire à la porte.
37-603-37C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.
PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Près école Louis-Riel. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. 2 plomberies. Facile à convertir en duplexe. Garage. $7,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Desautels. Duplexe. Logis privés: 4 et 3 pièces. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface centre— Maison de rapport: 3 logis privés, 2 de 4 pièces et 1 de 5, plus 2 pièces au sous-sol avec salle de bain. Lot: 50'. Revenu mensuel: $235.00, plus 5 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $7,000.
St-Boniface centre — Immeuble-appartements: 5 logis. Poêles et réfrigérateurs; lessiveuse. Bon revenu. Comptant requis: $12,000. Balance facile.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-37C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.
St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $6,500.
Sur chemin Nevin — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Non complétés. Situés sur terrain de 9 acres. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaires.
PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
33-578-37C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	55.3
A—moyens	52.0
A—petits	39.3

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.09
4½-5¾ lb	.06-.09
Plus de 5¾ lb	.10½-.14
Oies éviscérées	.36-
Dindes	
Adultes	-.26½
Dindons	.22-.22½
Dindes à frire	.25-

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 1er janvier 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 2,300 bovins, 360 veaux, 1,000 porcs. (La semaine précédente: 730 bovins, 80 veaux, 1,945 porcs, 145 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$27.00—27.50
Bons	$26.00—27.00
Moyens	$24.00—26.00
Communs	$15.00—23.50
Génisses	
Choix	$26.00—27.00
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$21.50—22.50
Moyennes	$19.50—21.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.00
Veaux	
Bons et choix	$36.00—43.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs
Les porcs de $30.55—33.20 — $33.20 à la fermeture — (catégorie A de $25.60—26.85); les truies de $20.05—20.30.

Les "espions du crédit" . . .

(Suite de la première page)

Un journaliste à la télévision de Shreveport, en Louisiane, M. Léon Sanders, n'a pas pu obtenir de crédit pour acheter une maison, a perdu son emploi et a dû finalement déménager parce qu'une erreur reconnue d'ordinateur avait répandu le bruit que sa voiture, achetée à crédit comme toutes les voitures américaines, lui avait été reprise pour défaut de paiement de traites, En fait, la voiture avait été reprise par le constructeur pour défaut de fabrication.

Un photographe commercial de Bâton Rouge, M. Raymond Maurer, ne peut plus acheter une boite de punaises à crédit depuis qu'il a refusé de payer les factures d'un autre M. Maurer qui lui aviaent été adressées par erreur.

Un agent d'assurance de Norfolk en Virginie, M. James Baker, a perdu son emploi et toute chance d'en retrouver un dans les assurances depuis qu'une entreprise d'information sur le crédit a inclus dans son dossier un rapport reconnu par la suite comme faux.

Tendances

Plusieurs tendances nouvelles de l'information sur le crédit inquiètent les membres de la commission d'enquête:

— Les sociétés d'information sont de plus en plus concentrées et tendent à constituer des monopoles régionaux. Une seule firme, "l'Associated Credit Bureau of America", coordonne électroniquement les activités des plus de 2,000 bureaux de crédit. Ainsi, la réputation d'un nombre de plus en plus grand de gens dépend d'un nombre sans cesse plus réduit d'entreprises.

— L'emploi d'ordinateurs déshumanise le crédit. A Dallas, au Texas, une firme emmagasine les dossiers de crédit de 600,000 familles dans un seul ordinateur.

— Enfin et surtout, l'habitude se prend de faire appel aux "espions du crédit" non seulement pour vendre à tempérament mais avant de confier un emploi à un candidat.

Les salaires . . .

(Suite de la première page)

En vertu du nouveau contrat, les chemins de fer defraieront en entier le coût d'un régime de bien-être qui augmentera l'indemnité hebdomadaire en cas de maladie à $60 par semaine pour une période maximum de 26 semaines.

Le contrat précédent prévoyait une indemnité hebdomadaire de $55 pour une période de 18 semaines au maximum, indemnité versée à part égale par les deux parties.

Les employés ont également obtenu trois semaines de vacances après 10 ans de service et quatre semaines après 18 ans.

Le nombre des jours de congés statutaires est passé de huit à neuf.

Quel est le volume des alluvions jetées annuellement à la mer par tous les fleuves du monde? Les alluvions sont des sédiments que déposent les cours d'eau quand leur vitesse réduite n'en permet plus le transport. Bien entendu, les éléments s'affinent à mesure qu'on approche de l'embouchure. A la mer, n'arrivent que les sables et les limons. Le volume de ces alluvions jetées annuellement à la mer par tous les fleuves du monde est de 10 kilomètres cubes!

(Informations Larousse)

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 30 décembre 1968 au 3 janvier 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89.2	89.2	....	89.2	89.2
C.W. No 3	85.4	85.4	....	85.4	85.4
Fourrage No 1	84	84	....	84	84
Fourrage No 2	81	81	....	81	81
Fourrage No 3	78	78	....	78	78
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122.2	122.2	....	122.2	122.2
C.W. No 3 6 rangs	120.2	120.2	....	120.2	120.2
Fourrage No 1	107.4	107.4	....	107.4	107.2
Fourrage No 2	106	106	....	106	105.6
Fourrage No 3	103	103	....	103	102.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	119⅛	118⅞	....	120⅛	121⅜
C.W. No 3	114⅛	113⅞	....	115⅛	116⅜
C.W. 2 rej.	115⅛	114⅞	....	116⅛	117⅜
C.W. No 4	103⅜	103	....	104⅛	105.2
Ergot	92⅞	92.4	....	93⅜	94.6
Sur voie net	119⅛	118⅞	....	120⅛	121⅜
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	235⅞	235	....	235.2	232.6
Mars	236⅜	235⅞	....	235⅞	232.4
Mai	236.6	236.6	....	236.2	234
AVOINE —					
Décembre	87.6	87.6	....	87.6	87⅝
Mai	87⅛	87⅛	....	87⅛	87
Juillet	88	87.6	....	87.6	87.6
ORGE —					
Décembre	110.2	110⅛	....	110.2	110.2
Mai	110	110	....	110	110
Juillet	111	111	....	111	111
LIN —					
Décembre	323⅛	323.6	....	324.2	324
Mai	320.2	320.4	....	320⅜	319.4
Juillet	316	316.6	....	315.2	315⅝
SEIGLE —					
Décembre	125⅜	125	....	126⅛	127.2
Mai	124.4	124⅜	....	125⅜	126.2
Juillet	127	127	....	127	129



M. G. Patterson, président de Green Acres Memorial Chapel and Memorial Gardens, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis LaFrenière comme directeur des pompes funèbres.

Né à St-Jean-Baptiste, M. LaFrenière, qui est âgé de 38 ans, fit ses études à l'école Provencher et demeure à St-Vital.

Le nouveau directeur exerce sa profession depuis plusieurs années et apporte à sa nouvelle situation toute la compétence et la compréhension voulues. Il sera disponible pour donner des informations et faire les arrangements offerts par Green Acres Memorial Gardens.

***

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ADRIEN LAPORTE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 14 février, A.D. 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de janvier, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de MARCIEN LACHANCE, de St-Eustache, Manitoba, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession mentionnées, vérifiées par déclaration légale, devront être envoyées aux soussignés, à St-Eustache, Manitoba, le ou aavnt le 30 janvier 1969.

DATE à St-Eustache, Manitoba, le 30 décembre 1968.

GILBERT et JULIEN LACHANCE,
Exécuteurs de la succession.

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

Pour deux dollars
Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.
Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'au 25 janvier pour l'achat d'un presbytère de onze pièces, d'un grand lot et d'un garage. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. l'abbé Ubald Paquette, St-Eustache, Manitoba. Les soumissions devront être adressées à

Georges-E. Bergeron, St-Eustache, Manitoba.

COMPTABLE AGRÉÉ

Notre bureau demande un C.A. gradué ou un étudiant senior pour assumer un emploi majeur dans notre compagnie.

Le candidat doit être bilingue et membre de l'Institut ou être étudiant bien considéré par le dit Institut. Les possibilités d'avancement dans notre bureau sont excellentes. Les demandes d'emplois seront traitées confidentiellement. Adressez un compte rendu détaillé concernant l'expérience, le degré d'instruction, le curriculum vitae, ainsi que le salaire demandé, aux soins de **M. G. J. Forest, C.A., Forest, Guénette et Cie, Comptables agréés, 607, rue Langevin, St-Boniface, Manitoba.**

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet



Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

ON DEMANDE

Pour un Hôpital de campagne MODERNE, à 30 milles de Winnipeg

2 Infirmières licenciées
1 Infirmière pratiquante

Pour être en devoir le 15 janvier 1969
EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL
Salaire: d'après les recommandations de l'association infirmière du Manitoba
Pour plus d'informations signaler 422-5645 à Ste-Anne, Man.

OFFRE D'EMPLOI

On demande homme compétent ou couple pour exploiter un magasin général à St-Léon, Manitoba. Excellent logis disponible à prix raisonnable.

S'adresser par écrit en donnant emplois et expérience passés ainsi que le salaire désiré.

Federated Co-operatives Ltd., Box 1004, Winnipeg 1, Man.

Présentons

NOTRE NOUVEAU MODÈLE 1969 DE

MAISONS BIG ROCK



• Construction à clin en aluminium
• Revêtement en contre-plaqué
• Portes et finition en acajou

Travail d'hiver à bas prix
$5,532.00
Construite sur votre propriété

• Fenêtres hermétiques
• Isolement en fibre de verre
• Murs enrichis de polythène

Construites sur commande de 2-3-4 chambres à coucher
Maisons manufacturées
• Offre limitée • Financement disponible

REMPLISSEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI!

M. L. VERRIER,
BIG ROCK LUMBER & SUPPLY LTD.,
CHEMIN PEMBINA,
WINNIPEG 19, MAN.

S.V.P. EXPEDIER INFORMATION COMPLETE DE VOS EPARGNES POUR TRAVAUX D'HIVER SUR MAISONS 1969

NOM ....

ADRESSE .... PROVINCE ....

OCCUPATION .... No DE TELEPHONE ....